

A3

A4

A5



**LES
ACTES
DE LA
9^e CONFERENCE
GENERALE**

**YAOUNDE
29, 30 ET 31 MARS 1995**



CIRTEF

LES ACTES DE LA 9e CONFERENCE GENERALE

YAOUNDE

29, 30 et 31 Mars 1995

11h
- PAUSE

11h30

- **Première séance de travail (Plénière)**

13h

- Suspension - Déjeuner libre

15h

- **Deuxième séance de travail (Plénière)**

16h30

- Pause - café

17h

- **Troisième séance de travail (Plénière)**

18h30

- Suspension des travaux

20h

- Dîner offert par M. Le Ministre d'Etat Chargé de la Communication.

Jeudi 30 Mars 1995

Heure 9h30
- **Quatrième séance de travail (Plénière)**

11h

- Pause - Café

11h30

- **Cinquième séance de travail (Plénière)**

13h

- Suspension - Déjeuner libre

15h

- **Sixième séance de travail (Plénière)**

16H30
- Pause - café

17h
- **Septième séance de travail** (Plénière)

18h30
- Suspension des travaux

19h30
- Soirée récréative offerte par le Pr. Gervais MENDO ZE
Directeur Général de la CRTV

Vendredi 31 Mars 1995

Heure 9h30-12h15

- **Huitième séance de travail** (Plénière)

12h15-12h30

- Installation des invités

12h30

- **Séance solennelle de clôture**

* Rapport général

* Discours du Président sortant du CIRTEF

* Discours du Président élu du CIRTEF

* Allocution de clôture

13h30

- Fin des travaux

Déjeuner libre

III/ POST-CONFERENCE GENERALE

Heure 15h - 17h
- Visite de la CRTV

16h - 17h30
- **Réunion du Bureau de Direction élu**

<i>Lieu</i>	Siège de la CRTV	18h30
	16h - 17h	- Séance spéciale de travail Commission Radio
<i>Lieu</i>	Maison de la Radio	18h30
	21h	- SOIREE DE GALA offerte par le Pr. Gervais MENDO ZE Directeur Général de la CRTV, Président élu du CIRTEF
<i>Lieu</i>	Hôtel Hilton	18h30

Samedi 1er Avril 1995

Libre

EXCURSION

Dimanche 2 Avril 1995

FIN DU SEJOUR OFFICIEL

- * Rabbity Round
- * Discours du Président sortant du CIRTEF
- * Discours du Président élu du CIRTEF
- * Attraction de clowns

- Quatrième session

- 11h30 - 12h30

- 12h30 - 13h30

- 13h30 - 14h30

- 14h30 - 15h30

- 15h30 - 16h30

- 16h30 - 17h30

- 17h30 - 18h30

- 18h30 - 19h30

- 19h30 - 20h30

- 21h30 - 22h30

- 22h30 - 23h30

- 23h30 - 00h30

- 00h30 - 01h30

- 01h30 - 02h30

- 02h30 - 03h30

- 03h30 - 04h30

- 04h30 - 05h30

- 05h30 - 06h30

- 06h30 - 07h30

- 07h30 - 08h30

- 08h30 - 09h30

- 09h30 - 10h30

- 10h30 - 11h30

- 11h30 - 12h30

- 12h30 - 13h30

- 13h30 - 14h30

- 14h30 - 15h30

- 15h30 - 16h30

- 16h30 - 17h30

- 17h30 - 18h30

- 18h30 - 19h30

- 19h30 - 20h30

- 20h30 - 21h30

- 21h30 - 22h30

- 22h30 - 23h30

- 23h30 - 00h30

- 00h30 - 01h30

- 01h30 - 02h30

- 02h30 - 03h30

- 03h30 - 04h30

- 04h30 - 05h30

- 05h30 - 06h30

- 06h30 - 07h30

- 07h30 - 08h30

- 08h30 - 09h30

- 09h30 - 10h30

- 10h30 - 11h30

- 11h30 - 12h30

- 12h30 - 13h30

- 13h30 - 14h30

- 14h30 - 15h30

- 15h30 - 16h30

- 16h30 - 17h30

- 17h30 - 18h30

- 18h30 - 19h30

- 19h30 - 20h30

- 20h30 - 21h30

- 21h30 - 22h30

- 22h30 - 23h30

- 23h30 - 00h30

- 00h30 - 01h30

- 01h30 - 02h30

- 02h30 - 03h30

- 03h30 - 04h30

- 04h30 - 05h30

- 05h30 - 06h30

- 06h30 - 07h30

- 07h30 - 08h30

- 08h30 - 09h30

- 09h30 - 10h30

- 10h30 - 11h30

- 11h30 - 12h30

- 12h30 - 13h30

- 13h30 - 14h30

- 14h30 - 15h30

- 15h30 - 16h30

- 16h30 - 17h30

- 17h30 - 18h30

- 18h30 - 19h30

- 19h30 - 20h30

- 20h30 - 21h30

- 21h30 - 22h30

- 22h30 - 23h30

- 23h30 - 00h30

- 00h30 - 01h30

- 01h30 - 02h30

- 02h30 - 03h30

- 03h30 - 04h30

- 04h30 - 05h30

- 05h30 - 06h30

- 06h30 - 07h30

- 07h30 - 08h30

- 08h30 - 09h30

- 09h30 - 10h30

- 10h30 - 11h30

- 11h30 - 12h30

- 12h30 - 13h30

- 13h30 - 14h30

- 14h30 - 15h30

- 15h30 - 16h30

- 16h30 - 17h30

- 17h30 - 18h30

- 18h30 - 19h30

- 19h30 - 20h30

- 20h30 - 21h30

- 21h30 - 22h30

- 22h30 - 23h30

- 23h30 - 00h30

- 00h30 - 01h30

- 01h30 - 02h30

- 02h30 - 03h30

- 03h30 - 04h30

- 04h30 - 05h30

- 05h30 - 06h30

- 06h30 - 07h30

- 07h30 - 08h30

- 08h30 - 09h30

- 09h30 - 10h30

- 10h30 - 11h30

- 11h30 - 12h30

- 12h30 - 13h30

- 13h30 - 14h30

- 14h30 - 15h30

- 15h30 - 16h30

- 16h30 - 17h30

- 17h30 - 18h30

- 18h30 - 19h30

- 19h30 - 20h30

- 20h30 - 21h30

- 21h30 - 22h30

- 22h30 - 23h30

- 23h30 - 00h30

- 00h30 - 01h30

- 01h30 - 02h30

- 02h30 - 03h30

- 03h30 - 04h30

- 04h30 - 05h30

- 05h30 - 06h30

- 06h30 - 07h30

- 07h30 - 08h30

- 08h30 - 09h30

- 09h30 - 10h30

- 10h30 - 11h30

- 11h30 - 12h30

- 12h30 - 13h30

- 13h30 - 14h30

- 14h30 - 15h30

- 15h30 - 16h30

- 16h30 - 17h30

- 17h30 - 18h30

- 18h30 - 19h30

- 19h30 - 20h30

- 20h30 - 21h30

- 21h30 - 22h30

- 22h30 - 23h30

- 23h30 - 00h30

- 00h30 - 01h30

- 01h30 - 02h30

- 02h30 - 03h30

- 03h30 - 04h30

- 04h30 - 05h30

- 05h30 - 06h30

- 06h30 - 07h30

- 07h30 - 08h30

- 08h30 - 09h30

- 09h30 - 10h30

- 10h30 - 11h30

- 11h30 - 12h30

- 12h30 - 13h30

- 13h30 - 14h30

- 14h30 - 15h30

- 15h30 - 16h30

- 16h30 - 17h30

- 17h30 - 18h30

- 18h30 - 19h30

- 19h30 - 20h30

- 20h30 - 21h30

- 21h30 - 22h30

- 22h30 - 23h30

- 23h30 - 00h30

- 00h30 - 01h30

- 01h30 - 02h30

- 02h30 - 03h30

- 03h30 - 04h30

- 04h30 - 05h30

- 05h30 - 06h30

- 06h30 - 07h30

- 07h30 - 08h30

- 08h30 - 09h30

- 09h30 - 10h30

- 10h30 - 11h30

- 11h30 - 12h30

- 12h30 - 13h30

- 13h30 - 14h30

- 14h30 - 15h30

- 15h30 - 16h30

- 16h30 - 17h30

- 17h30 - 18h30

- 18h30 - 19h30

- 19h30 - 20h30

- 20h30 - 21h30

- 21h30 - 22h30

- 22h30 - 23h30

- 23h30 - 00h30

- 00h30 - 01h30

- 01h30 - 02h30

- 02h30 - 03h30

- 03h30 - 04h30

- 04h30 - 05h30

- 05h30 - 06h30

- 06h30 - 07h30

- 07h30 - 08h30

- 08h30 - 09h30

- 09h30 - 10h30

- 10h30 - 11h30

- 11h30 - 12h30

- 12h30 - 13h30

- 13h30 - 14h30

- 14h30 - 15h30

- 15h30 - 16h30

- 16h30 - 17h30

- 17h30 - 18h30

- 18h30 - 19h30

- 19h30 - 20h30

- 20h30 - 21h30

- 21h30 - 22h30

- 22h30 - 23h30

- 23h30 - 00h30

- 00h30 - 01h30

- 01h30 - 02h30

- 02h30 - 03h30

- 03h30 - 04h30

- 04h30 - 05h30

- 05h30 - 06h30

MOT DE BIENVENUE DU PR. GERVAIS MENDOZE DIRECTEUR GENERAL DE LA CRTV

Monsieur le Ministre d'Etat,
Madame la Présidente du CIRTEF,
Monsieur le Secrétaire Général du CIRTEF,
Monsieur le représentant de l'ACCT,
Honorables Membres du Conseil,
Mesdames et Messieurs,

La CRTV reçoit comme un honneur le privilège d'abriter les travaux de la 9ème Conférence Générale du Conseil International des Radios et Télévisions d'Expression Française en terre camerounaise.

En ma qualité de 1er Vice Président du CIRTEF et de Directeur Général de l'Office qui vous accueille, je vous souhaite une cordiale et chaleureuse bienvenue.

J'ose espérer que Yaoundé notre capitale, vous offrira, au-delà du charme de ses sept collines, de la douceur de son climat et de l'hospitalité de ses habitants, le cadre idoine pour la réussite de nos travaux.

J'ose espérer aussi qu'en dépit d'un programme de travail fort chargé, il vous restera assez de temps pour découvrir les délices du Cameroun profond.

Je suis heureux de saluer les représentants des partenaires privilégiés de notre Conseil.

Je suis heureux d'accueillir les délégués permanents.

Je suis heureux d'exprimer ma reconnaissance à tous ceux qui ont bien voulu répondre positivement à notre invitation à prendre part aux présentes assises.

Du coup, mon regard se pose avec autant d'amitié que de fraternité sur certains visages familiers de nos rencontres, artisans de l'audiovisuel mondial incontournables du destin de la communication dans l'espace francophone et au-delà.

Du fond du cœur, je vous dis merci tout en caressant l'espoir que vous continuerez à oeuvrer avec vigueur et que vous saurez puiser dans l'ampleur de votre expérience les arguments ou l'ardeur pouvant assurer à nos travaux un plein succès.

La conférence qui s'ouvre aujourd'hui, dressera certainement le bilan des activités menées depuis la rencontre de Québec en Mai 1993.

Elle décidera assurément des orientations nouvelles en vue du prochain biennum qui démarrera avec le mandat des nouveaux élus.

Elle se prononcera opportunément sur des problèmes d'intérêt commun relatifs à la vie financière et au fonctionnement de notre Conseil.

Monsieur le Ministre d'Etat,

Mesdames, Messieurs,

le CIRTEF a 17 ans. Dix Sept ans, c'est évidemment court pour tout faire. C'est décidément la jeunesse au regard de l'existence de certaines autres institutions.

Mais nous avons pris de l'envol depuis un certain temps.

Je pense, sans fausse modestie, que le chemin est actuellement balisé pour que notre Conseil se fasse une place au soleil sur la scène médiatique internationale tout en impliquant davantage nos Etats et tous nos partenaires pour une meilleure prise en compte par notre Conseil des nouveaux enjeux de la communication sociale aujourd'hui.

Les activités de notre conseil ont connu une impulsion ainsi qu'une dynamique nouvelle grâce à l'action décisive de la Présidente de notre organisme, la volonté des pays membres et du dynamisme du Secrétaire Général.

Une cinquantaine d'organismes de Radios et Télévisions constituent notre Association, qui est présente aussi bien en Amérique, en Afrique, en Asie, en Europe, qu'en Océan Indien.

C'est tout l'éventail de l'espace francophone qui apparaît ainsi dans sa représentativité et qui trahit son souci d'homogénéité dans la pluralité.

Je voudrais nourrir l'espoir que les compétences que vous représentez se donneront la main pour redéfinir de nouvelles stratégies et concevoir de nouvelles politiques d'avenir.

En remerciant en votre nom à tous, le Gouvernement de la République du Cameroun qui n'a ménagé aucun effort pour donner les moyens nécessaires à la tenue de cette conférence, je voudrais en même temps exprimer ma gratitude au corps diplomatique et à tous ceux qui honorent cette cérémonie de leur présence.

Je vous sais tous animés par un même esprit de solidarité, une égale volonté de construction et de coopération.

Je vous sais décidés à construire pour notre Conseil, un avenir sûr pour que nous puissions promouvoir un CIRTEF sûr de sa crédibilité et mûr dans sa marche vers le progrès pour que vivent le partenariat et la coopération entre les nations, les peuples ayant en commun l'usage du français dans l'espace francophone et au-delà.

Je vous remercie.

of analytical tools to help us to better understand the world around us and to better serve the needs of the people we serve.

DISCOURS DE M. LE REPRESENTANT DE L'ACCT A LA 9e CONFERENCE GENERALE DU CIRTEF

YAOUNDE LE 29 MARS 1995

développement en matière de communication et d'audiovisuel

Monsieur le Ministre d'Etat Chargé de la Communication,
Messieurs les Ambassadeurs,
Monsieur le Directeur Général de la CRTV,
Monsieur le Secrétaire Général du CIRTEF,
Monsieur le Président de TV5,
Monsieur le Directeur de TV5-AFRIQUE,
Mesdames et messieurs les Délégués,
Chers Amis.

Permettez-moi d'abord, au nom du Secrétaire Général de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique et de la Directrice Générale de la Culture et de la Communication de vous transmettre leurs chaleureuses salutations ainsi que leur souhait de voir cette neuvième conférence générale du CIRTEF couronnée de succès.

A Paris, en ce moment, l'Agence de Coopération Culturelle et Technique fête son vingt-cinquième anniversaire et, ce soir, les Ministres de la Francophonie inaugureront une vaste exposition qui met en valeur les activités multilatérales de l'Agence dans les domaines de l'éducation et de la formation, de la culture et de la communication, de la coopération technique et du développement économique,

de la coopération juridique et judiciaire, de diverses actions ponctuelles dans le champ de son programme spécial de développement.

Dans le domaine de la communication, le Fonds de soutien à la production du Sud constitue l'axe principal du développement audiovisuel.

Les ressources financières sont réparties sur trois espaces de développement :

- la formation
- la production
- la diffusion

L'agence de coopération culturelle et technique peut s'appuyer sur deux dynamiques :

- le CIRTEF pour la formation et la production ;
- le réseau des TV5 et plus particulièrement TV5 AFRIQUE pour la diffusion des programmes.

Le Fonds de soutien de l'Agence, s'il constitue un levier important dans l'aide au développement de l'audiovisuel du Sud n'est pas suffisant pour développer la production et la diffusion ;

A une époque de profonde mutation technologique, il convient d'augmenter les ressources financières, de privilégier l'esprit d'entreprise, de sensibiliser les Chefs d'Etats et de Gouvernement à la dimension fondamentale de la communication et de l'audiovisuel dans les domaines de l'éducation, de l'économie d'une nation, de son identité culturelle et de ses valeurs profondes.

Pour atteindre une masse financière plus importante il est indispensable de rassembler les ressources existantes : matérielles, humaines et financières, de trouver de nouveaux modes de financement, de rassembler tous les opérateurs.

Synergie, Complémentarité, Convergence doivent être les maîtres mots du développement en matière de communication et d'audiovisuel.

Il existe aujourd'hui dans le Sud des créateurs et des techniciens de talent, (cf prix ACCT) de nouveaux entrepreneurs courageux et efficaces, des politiques soucieux d'enclencher leur pays dans le futur en préservant leur culture tout en l'intégrant dans un espace économique.

Culture et économie ne devraient pas être antinomiques mais complémentaires.

L'Agence de Coopération Culturelle et Technique estime qu'il faut orienter davantage le Fonds de Soutien vers le Sud :

- d'abord en imposant des créateurs et des cadres technico-artistiques du Sud dans la production ;

- ensuite en soutenant d'une façon prioritaire la formation de formateurs du Sud qui pourront agir au niveau de la gestion que de la conceptualisation des programmes, ou des techniques ;

- enfin en privilégiant les réseaux de diffusion.

Il faut donc songer à mettre en place un plan d'action média pour l'Afrique.

L'espace francophone peut être et doit être l'initiateur d'un tel projet pour assurer le développement. D'une industrie de programmes africains diffusables au Sud et au Nord.

L'Agence de Coopération Culturelle et Technique entamera une réflexion à ce sujet avec ses partenaires privilégiés, les TV5 et CIRTEF, les télévisions nationales du Sud, les entrepreneurs privés, les décideurs politiques pour convaincre les bailleurs de fonds institutionnels européens de l'importance stratégique de construire un véritable plan d'action pour les médias dans le Sud.

Il ne s'agit plus de se gorger de mots mais le temps de l'action s'impose. Le monde anglophone parle peu mais agit davantage et se perd moins en querelles institutionnelles.

Si nous voulons dans l'espace francophone VIVRE ENSEMBLE DIFFERENTS, il y a une extrême urgence d'action ; sans cela le village global de la communication sera un univers uniformisé, banalisé, sans rêves, sans utopie, sans imaginaire, bref un monde sans joie...

Pour terminer je tiens à adresser mes vifs remerciements au Gouvernement Camerounais, au Directeur Général de la CRTV et à tous ses collaborateurs qui se dévouent sans compter pour nous apporter un soutien logistique sans faute.

Permettez-moi enfin, à titre personnel de vous dire toute ma joie de retrouver après 10 ans d'absence ce Cameroun toujours chaleureux qui nous réchauffe le coeur.

Je vous remercie.

ALLOCUTION DE Mme MICHELINE VAILLANCOURT

Monsieur le Ministre d'Etat Chargé de la Communication,
Mesdames et Messieurs les Délégués,

Je suis heureuse de vous retrouver tous ici aujourd'hui, à Yaoundé où nous avons été si chaleureusement reçus. Je salue et je remercie le Directeur Général de la CRTV, le Pr. Gervais MENDO ZE, pour la qualité de cet accueil. Il y a un peu moins de deux ans, c'est la ville de Québec qui était l'hôte de la 8ème conférence générale du CIRTEF. Comme vous le savez, c'est à cette conférence que la société Radio-Canada a accepté la présidence du CIRTEF pour une durée de deux ans. Ces deux années ont vite passé. Elles ont été pour nous, du monde de la Radio et de la Télévision, mouvementées et souvent difficiles : compressions budgétaires, concurrence accrue, développements technologiques accélérés.

Permettez-moi aujourd'hui, alors que s'achève pour la Société Radio-Canada ce mandat à la présidence du CIRTEF et que le contexte dans lequel nous travaillons tous nous force à l'excellence, de vous proposer un bref bilan de l'action du CIRTEF au cours de ces deux années.

Il y a deux ans, le CIRTEF se remettait à peine des soubresauts provoqués par le déménagement de son siège de Genève à Bruxelles (où, il faut le dire, la RTBF l'a accueilli si généreusement) et des tensions liées à sa volonté de jouer le rôle qui lui revient dans le monde de la francophonie. Ces soubresauts sont affaires du passé, ces tensions se sont atténuées, et je puis vous dire que nous

somme fiers des progrès accomplis au CIRTEF, depuis deux ans. Dans le cadre d'une stratégie de relance qui s'est concrétisée dans un plan de consolidation et qui deviendra le plan d'action du prochain biennum. Le CIRTEF s'est imposé par des réalisations significatives dont nous avons raison d'être fiers et dont la plus importante est sûrement la création de la cellule de post-production de Cotonou au Bénin. Cette cellule, créée à la faveur de contributions financières majeures de l'UNESCO d'abord puis du CGRI (Le Commissariat Général aux Relations Internationales de la Communauté Française de Belgique), sera la plus moderne en Afrique et permettra de faire un travail qui autrefois devait se faire dans le Nord. Nous croyons que nous venons de franchir une étape déterminante dans l'histoire de la production audiovisuelle en Afrique. Et alors que la semaine prochaine, le 03 Avril, sera inaugurée officiellement cette cellule, nous sommes déjà engagés dans la prochaine étape puisque, dès cette année, seront amorcées les démarches visant à l'implantation d'une cellule semblable au Cameroun en 1996 puis d'une autre, en Afrique de l'Est. Radio-Canada a aussi voulu marquer sa présidence par diverses manifestations concrètes. Au moment où on se parle un réalisateur coordonnateur est à Cotonou, à la cellule de Post-Production, où il travaille avec des réalisateurs et des monteurs africains impliqués dans la première série de la production <<Harmonisée>> dont le CIRTEF est le maître d'oeuvre <<l'habitat traditionnel en Afrique>>. Une deuxième série est sur le point d'être mise en chantier avec huit nouveaux sujets africains et des participants des téléviseurs du nord. Notons aussi que le travail de post-pproduction de la série <<les instruments de musiques>> se fera l'automne prochain à la cellule de Cotonou.

Il y a deux ans, lorsque la société Radio-canada, a accepté la présidence du CIRTEF, nous avons annoncé que Radio-Canada, avec la collaboration du Gouvernement canadien, se proposait de détacher un de ses cadres pour une

période de trois ans auprès du CIRTEF pour s'occuper principalement du dossier de la formation professionnelle. Vous savez que depuis le 03 Octobre dernier, cela est fait et qu'en plus le Canada a permis au CIRTEF d'embaucher une autre personne qui s'occupe plus particulièrement du secteur de la Radio. A ces deux nouveaux collaborateurs s'est ajouté le premier janvier un Burkinabé, qui lui, est responsable de la diffusion des émissions africaines sur TV5. Le personnel cadre du CIRTEF est donc passé récemment de deux à cinq personnes, soit, une croissance de 150%.

Quelques mots encore pour rappeler que depuis la dernière conférence générale à Québec en Juin 1993, le CIRTEF s'est restructuré : des commissions permanentes (Télévision, Radio, Formation) ont été créées, le SEFOR c'est-à-dire, séminaire de formation, avec ses quatre ateliers dont l'atelier juridique et ses marchés d'émissions Radio et Télé est devenu un lieu unique d'échanges professionnels.

Je m'en voudrais de terminer sans souligner le travail remarquable du Secrétaire Général qui a été le maître d'oeuvre du redressement de la situation du CIRTEF et de ses nombreuses réalisations. Tous seront d'accord avec moi pour reconnaître son efficacité, son dynamisme, la qualité et la générosité de son accueil. M. MARZOUKI mérite notre appréciation et nos remerciements.

Bon succès dans nos travaux, bonne conférence générale ! bon séjour à Yaoundé. Encore merci à nos hôtes.

**ALLOCATION DU MINISTRE D'ETAT CHARGE
DE LA COMMUNICATION
PR AUGUSTIN KONTCHOU KOUOMEGBNI**

YAOUNDE, LE 29 MARS 1995

Madame la Présidente du Conseil International des Radios-Télévisions

d'Expression Française,

Mesdames et Messieurs,

Il m'est particulièrement agréable de prendre la parole devant vous, maîtres d'œuvre de la Radiodiffusion-Télévision de l'espace francophone, et de vous souhaiter la bienvenue en terre Camerounaise.

Résumé de la géographie, de l'histoire, des cultures et des destins de l'Afrique, le Cameroun est et se veut d'accueil ; une terre de rencontre qui offre aujourd'hui son hospitalité à l'Assemblée Générale du CIRTEF. Pendant quelques jours cette terre féconde va inspirer votre réflexion et j'en suis convaincu, insuffler à vos délibérations l'air paisible de la réussite.

Mesdames et Messieurs,

En présence d'un parterre aussi fourni en éminents professionnels, acteurs, experts et penseurs, il n'est pas inutile de revenir à la question simple mais fondamentale suivante : A quoi sert la Communication ?

Car, en dépit d'une multiplication exponentielle des institutions et des organismes, des théories et des pratiques ; en dépit du perfectionnement des outils et des techniques, il est facile de vérifier que la communication médiatique, qui devrait être échange et dialogue entre les hommes et les Nations, n'a pas pour autant favorisé un partage satisfaisant et une circulation heureuse de l'information

entre les Peuples : elle n'a pas baissé les barrières, ni supprimé les frontières entre les Nations.

La persistance des guerres, la résistance des inégalités, y compris dans le domaine de la communication, l'attestent avec éloquence.

La communication médiatique qui devait être vecteur de la paix, et du développement économique, moteur d'intégration sociale, canal d'expression des valeurs culturelles et de contact entre les hommes ; elle qui devait être le levier du rapprochement des peuples, l'arme de la bataille contre la pauvreté, est devenue le véhicule privilégié de modèles dominants de penser, d'agir et de se comporter issus des amonts privilégiés.

Aussi a-t-elle parfois cultivé la division, exacerbé les clivages et radicalisé les positions.

De plus, malgré le formidable essor des techniques et les avancées vertigineuses de la technologie, il y a certes abondance de moyens de communication mais déficit de flux de communication entre les individus, les Nations et les Peuples.

Ce paradoxe peut être le produit de plusieurs facteurs dont deux semblent porteurs d'évidence.

D'abord la concertation des moyens de communication dans certaines régions où règne déjà la puissance économique et sociale.

Les tentatives d'inversion de cette tendance sont restées vaines, comme en témoigne l'échec des négociations en vue de l'instauration d'un nouvel ordre mondial de l'information et de la communication.

Le constat est là : peu de gens se parlent ; en fait toujours les mêmes ; pour dire toujours la même chose. Pire, c'est toujours ou presque toujours le NORD qui parle au SUD ; l'inverse est timide et lent.

Au sein de la grande famille des pays du Sud, la Communication est loin d'être établie ; en raison des liens tissés avec les anciennes métropoles et surtout, faute d'un réseau d'équipements fiables entre Etats, les messages montent d'abord en direction du Nord, avant de descendre, si possible, vers les pays du Sud.

A l'intérieur de nos Etats, les politiques de communication sont loin d'avoir introduit échanges et convivialité. A la faveur des processus démocratiques et des programmes d'ajustement structurel en cours, des lignes de fracture se sont même créées ; fractures très souvent provoquées par une communication inexisteante ou mal maîtrisée.

Aussi est-il urgent d'adoindre une dimension Communication à l'ajustement structurel comme à la démocratisation et à la libéralisation.

Ensuite, dans nos pays encore victimes de l'analphabétisme, il se pose avec acuité le problème de l'accès à l'information ; accès souvent limité par des conditions difficiles que sont d'une part, l'inadaptation du cheminement traditionnel de l'information, source du règne de la rumeur et, d'autre part, le

développement prodigieux des technologies imposant un rythme que nos économies en crise ne peuvent soutenir.

Ainsi, des équipements onéreux acquis à grands renforts de sacrifices hier, sont dépassés aujourd’hui et doivent être remplacés le lendemain sans que nous ayions les moyens de les changer ou d’entretenir ceux existant.

Il y a donc urgence qu’advienne une nouvelle forme de Communication qui, en même temps qu’elle vibre au diapason du village planétaire, tienne compte des réalités spécifiques de nos pays et au-delà, privilégie coopération, échanges, soutien en matériels techniques, coproductions et appui à la production dans l'espace francophone.

Sans délais, vous devez instituer des pratiques audacieuses et novatrices. La nouvelle communication impose tant un accès égalitaire et multi-culturel aux média qu’un traitement objectif de l’information ; donnant le vrai visage des Etats. Interactive et responsive, la nouvelle communication donnera la parole en priorité aux populations, et en particulier aux populations du Sud ; de manière qu’elles s’adressent, elles aussi, à elles-mêmes et à celles du Nord. Elle sera ainsi une entreprise de dialogue et d’échange entre toutes les communautés humaines.

L’innovation touchera aussi les moyens ; elle imaginera de nouvelles missions ; elle créera un nouveau langage et un nouveau message. L'espace francophone devra être le laboratoire de cette nouvelle entreprise de solidarité.

Le Cameroun pour sa part, riche de son expérience historique, bâtit déjà un paysage médiatique pour le futur.

Dans cette perspective, les défis d'aujourd'hui que sont la sévère crise économique et les contraintes du processus de démocratisation, nous imposent une revue de notre génie de créativité.

C'est pourquoi nous oeuvrons pour la liberté. Une liberté de communication devant laquelle tous sont égaux.

Une liberté dynamique qui permette une confrontation juste des valeurs, des idées, des opinions, et suscite le jaillissement d'une culture démocratique moderne.

Peu à peu, attentifs aux aspirations de la Nation, nous avançons dans cette nouvelle perspective. Elle peut être éprouvante pour les acteurs ; elle peut être semée d'erreurs pour ses artisans ; mais elle est bonne ; elle ouvre notre peuple à lui-même et au reste du Monde avec méthode, pédagogie et rationalité.

Mesdames et Messieurs,

Le CIRTEF doit tenir en ligne de mire ces nouvelles attentes.

Je déclare ouverte la 9ème Conférence Générale du CIRTEF.

DELIBERATIONS

Mme Micheline VAILLANCOURT

Comme le Ministre l'a déclaré, nous travaux sont ouverts. Vous avez donc trouvé dans vos documents tous les dossiers nécessaires à nos travaux et le 1er évidemment est l'ordre de nos sessions de travail.

Adoption du compte rendu de la 8ème Conférence générale de Québec.

Professeur Gervais MENDO ZE

Je propose que l'organisme qui vous accueille puisse assurer le rapport de nos travaux. Je mets à la disposition du Conseil une équipe de trois personnes qui pourront assurer le rapport. Il y a le directeur adjoint de l'information, qui en même temps est Rédacteur en Chef TV, M. Antoine-Marie NGONO, et un Chargé d'Etude M. Gervais MBARGA et le correspondant local du CIRTEF, M Alex Blériot MOMHA qui connaît tous les dossiers. Si vous n'avez pas d'objections, ces gens-là peuvent assurer le rapport et je vous promets qu'il sera conforme aux règles de l'art.

Mme Micheline VAILLANCOURT

Je n'en doute pas Pr. MENDO ZE pour avoir travaillé en étroite collaboration avec Alex. Merci beaucoup et bon succès à vous.

Ce matin, je vous ai présenté en quelques sorte un bref bilan du biennum qui se termine ici à Yaoundé. J'aimerais quand même reprendre peut-être un peu

plus en détail avec vous certains des éléments, faire un bref bilan de la présidence que j'ai assumée au cours de ces deux dernières années. Ce biennum comme je vous le mentionnais ce matin, il a vraiment été placé sous le signe de la relance et de la consolidation des activités du CIRTEF. Le but que nous poursuivons en ce début de biennum, c'était que le CIRTEF joue pleinement son rôle au sein des Radios et des TV de la francophonie et que les organismes membres soient fiers d'y appartenir et qu'ils participent activement à toutes ses activités. Pour ce faire, nous avons développé un plan de consolidation misant sur les axes prioritaires d'intervention du CIRTEF. J'en reprends quelques uns. D'abord, il apparaissait urgent de stabiliser la situation financière du CIRTEF. Cette situation est toujours précaire, vous allez le voir. Mais elle s'est nettement améliorée et l'année s'est terminée même avec un léger surplus. Pour équilibrer cette situation financière, nous nous sommes donnés comme objectif de diversifier les sources de revenus et de financements, de développer de nombreux partenariats qui participeraient au financement des activités et des programmes et la SRC qui avait accepté la présidence a été la 1ère société à donner l'exemple malgré des temps difficiles parce que ce qui arrive à mon collègue de Radio Québec arrive aussi chez nous à Radio Canada. Nous vivons des moments extrêmement difficiles avec des réductions de budget fort importantes qui dans le cas de Radio-canada vont aller jusqu'à une réduction du quart de notre budget au cours des deux prochaines années. Malgré cela, la SRC s'est impliquée avec le gouvernement du Canada et bien d'autres partenaires comme la Belgique, l'UNESCO... il y a toute une liste (cf notre plan d'action). Ils ont apporté leur concours au financement des activités et bien sûr notre partenaire privilégié, l'Agence, qui continue à travailler avec la CIRTEF. Un deuxième point, il nous fallait aussi consolider la structure administrative qui était extrêmement mince, qui l'est toujours, compte tenu de l'ampleur des travaux à accomplir, de l'urgence de besoins. Il y avait deux cadres au CIRTEF lorsque Radio-Canada a pris la présidence et je vous le soulignais ce

matin, une formidable augmentation de 150% mais cela ne fait toujours que 5 cadres au CIRTEF. Donc l'appui des membres, des responsables, et on en rediscutera plus tard, commissions, ateliers, est absolument déterminant pour la réussite de nos travaux et de nos projets qui bien sûr sont ambitieux mais quand même réalisables. Des cadres ont donc été ajoutés en formation. Il s'agit là vraiment d'un lieu privilégié et stratégique de travail du CIRTEF. Un cadre a été rajouté en TV et un autre cadre en Radio. La SRC a apporté sa contribution pour un cadre avec la participation du Gouvernement du Canada et le Gouvernement du Canada pour un autre cadre, celui de la Radio. Une fois, situation financière stabilisée, structure administrative consolidée, nous avons travaillé à développer les lieux d'expertise du CIRTEF, bien sûr avec le Secrétaire Général et sa petite équipe. Nous avons une réflexion sur où se trouvaient les lieux de force du CIRTEF auprès de ses membres. Quels étaient les besoins prioritaires ? Alors, nous en avons identifié quelques uns, qui sont toujours d'actualité et sur lesquels nous allons bâtir le prochain plan du biennum. Vous connaissez les formidables développements en TV, le rythme de développement technologique est absolument effréné. Donc le CIRTEF a un rôle extrêmement important à jouer comme lieu d'échanges, lieu de coordination, de soutien et d'encadrement de la production télévisuelle. Ceci étant dit, il fallait trouver des moyens aussi d'y arriver. Ce que nous avons fait, c'est de participer très activement au fonds de soutien de l'ACCT, de fournir un encadrement et le support aux TV pour la soumission de projets au fonds. Le CIRTEF a initié des séries harmonisées, « l'habitat traditionnel » est le plus bel exemple de ceci. La 1ère série est en train d'être terminée ; la 2ème est déjà en chantier. Même les TV du Nord vont se joindre à cette 2ème série. Il y a aussi la série sur les « Instruments de musique traditionnel en Afrique » qui sera montée à la cellule de post-production et évidemment la réalisation la plus spectaculaire mais pas seulement la plus spectaculaire mais la plus stratégiquement importante, c'est celle de la cellule de

post-production qui est maintenant opérationnelle à Cotonou au Bénin. Hier, à la réunion du Bureau, je faisais part du communiqué de presse que l'UNESCO a publié à l'occasion de l'inauguration officielle de cette cellule de post-production. Je pense important de vous lire certains des éléments parce qu'ils vont dans le sens et l'orientation du CIRTEF.

Je vous ai fait un rapport sur les activités du Président. Je vous distribuerai ce document au cours des prochaines heures et s'il y a des commentaires, des questions, ils seront les bienvenus.

Nous allons passer à l'autre point de notre ordre du jour : le rapport du Secrétaire Général sur les activités, sur le bilan, les principales activités du biennum.

M. Abdelkader MARZOUKI

Madame la présidente,

Mesdames et Messieurs,

Les activités du Secrétariat ont été nombreuses et diversifiées depuis la dernière conférence générale de Québec. Ces activités sont reprises dans les ordres du jour des commissions et des différentes réunions du Bureau.

La conférence générale avait été informée de la situation financière de notre Conseil. Il faut souligner que cette situation n'a pas évolué malgré les promesses de règlement de certains arriérés qui nous ont été faites et qui ne se sont pas concrétisés.

Au côté de la RTBF, la Société Radio-Canada et le Ministère du Patrimoine du Canada nous ont apporté une aide appréciable en détachant deux personnes pour nous aider.

La SRC vous présentera un projet d'action qui a été déjà discuté lors de la dernière réunion du Bureau de direction, ici même à Yaoundé.

Nous avons pris contact avec les radios-télévisions francophones non membres pour les inciter à se joindre au CIRTEF. Nous espérons avoir des réponses au courant de l'actuel biennum.

Le SEFOR, séminaire de formation, est, comme vous le savez, une initiative récente du CIRTEF dont la 4ème édition s'est déroulée à Montréal du 20 au 24 Octobre 1994. La Société Radio-Canada était l'hôte de ces rencontres.

Si l'on en juge par l'enthousiasme des participants, par la qualité et les résultats des travaux, on constate que le SEFOR s'impose de plus en plus comme le lieu de collaboration et d'échange des télévisions et radios du Nord et du Sud. Les trois colloques, sur le thème « Radio et Télévision au service du développement et de la coopération », organisés en périphérie des ateliers ont attiré de nombreux participants et présenté les points de vue de personnalités bien connues de la radiodiffusion du Nord et du Sud.

Les différents ateliers « Juridique », « Nouvelles technologies », « Production-coproduction » et pour la première fois cette année, un atelier « Radio » ont donné lieu non seulement à des réflexions mais aussi à des travaux concrets :

- l'atelier « Juridique » s'est penché sur les particularités, le fonctionnement et l'avenir des radios et des télévisions publiques ;
- l'atelier « Nouvelles technologies », en plus de s'intéresser aux avantages de la diffusion sonore numérisée, a profité d'exposés et de présentations spéciales sur les plus récentes innovations en matière de post-production et de diffusion ;
- l'atelier « Radio » a prouvé sa pertinence en proposant plusieurs projets qui seront développés au cours des prochains mois ;
- l'atelier « production-coproduction » a fait le point sur plusieurs projets dont certains sont déjà en cours notamment celui sur « l'habitat traditionnel en Afrique ». L'enthousiasme suscité par cette série a incité les participants et les responsables à souhaiter la mise en chantier d'autres séries aussi ambitieuses.

Le marché-échange programmes est une autre activité importante du SEFOR ; cette année près de 185 émissions radio - soit 110 heures - et près de 94 émissions télévision - soit 150 heures - ont été échangées entre les différents participants.

Cette initiative, utile à tous, continuera à s'étendre et nous pouvons déjà vous donner rendez-vous à Cotonou après le Sommet des Pays francophones en décembre.

LES ACTIVITES TELEVISUELLES

LES ECHANGES DE PROGRAMMES

Le CIRTEF continue de s'affirmer comme la banque de programmes des télévisions francophones.

Le SEFOR 93 a proposé (toutes en double copie beta) :

- 86 émissions de 20 chaînes de télévision,
- 16 « Reflets » (images d'ailleurs), (CIRTEF),
- 22 « In Situ » (CIRTEF)

et

- 65 émissions déposées par les participants (version originale).

Au total 194 heures de diffusion ont été échangées

dont 60 heures copiées par la cellule copiage

et le résultat est à ce stade une grande satisfaction. L'« enjeu A

est atteint dans la mesure où les émissions copiées sont destinées à

En 1994, ce sont 94 émissions qui ont été ajoutées à la banque de programme et plus de 250 programmes échangés à l'occasion du SEFOR tenu à Montréal.

Au-delà des échanges opérés dans le cadre du SEFOR, nous avons répondu à la demande de certains pays à l'occasion de réunions CIRTEF et d'événements importants comme la Coupe d'Afrique des Nations qui sera organisée à Tunis cette année (21h30 de programmes diffusés).

Ne perdons pas de vue l'investissement humain et financier (frais de copies, d'envoi, de secrétariat...) lié à ce travail, réalisé au bénéfice de tous.

OBJECTIFS POUR LE BIENNUM PROCHAIN

Il est à remarquer que la quantité de productions baisse sensiblement au regard des difficultés économiques.

Pour y remédier le CIRTEF propose trois pistes :

- sensibiliser les télévisions nationales aux structures de financement comme le fonds de soutien à la production audiovisuelle du Sud ;
- initier des productions comme « l'habitat traditionnel en Afrique »
- encourager des productions régulières sur quelques chaînes pilotes.

PROGRAMMATION AFRICAINE SUR TV5

Outre « Reflets » dont le contenu est conçu en majorité à partir de programmes des télévisions elles-mêmes et « Rêves en Afrique », nous avons

continué de soutenir « santé Vision » (SIIS), « Intertropiques » (Periscoop), « Obsidienne » (AITV), « Performance » (AITV) et de participer à « Femmes d'Afrique » (AITV).

De plus, nous avons proposé plusieurs cycles de films africains. Citons notamment : « Falato », « Leyla ma raison » et « Amok ».

Il est donc à noter, par ailleurs, qu'à la faveur du Sommet des pays francophones à l'Ile Maurice, un effort tout particulier a été fait en direction de l'Océan Indien grâce à la MBC et à RFO.

S'ajoutent aux programmes des chaînes proprement dites, des programmes du PNUD, de la FAO, de l'ACCT et des achats de programmes centrés principalement sur les courts et moyens métrages africains souvent très beaux, mais fort peu connus dans le Nord.

Même si nous constatons une nette amélioration des programmes (notamment grâce au support betacam), nous devons encore relever quelques problèmes :

- qualité technique déficiente de certains programmes ;
- absence de régularité dans la production ;
- formats hétérogènes, souvent éloignés des standards internationaux ;

rares sont les productions qui ne doivent pas être retouchées, le plus souvent pour corriger l'un ou l'autre défaut technique, parfois pour opérer des coupures. Fréquemment, il arrive (notamment dans les magazines) que nous ne puissions utiliser que certaines séquences démissions.

Nonobstant cela, pour donner une cohérence à des émissions qui viennent d'un peu partout dans le continent africain, il convient d' »habiller » le programme, à savoir : se documenter sur le(s) sujet(s), écrire les commentaires, trouver les transitions et engager un présentateur (in comme dans «reflets», off comme dans le magazine artistique).

La plupart du temps, nous ne pouvons lancer sur antenne un programme conçu pour tel ou tel pays, qui a ses codes, ses références culturelles, sans un « chapeau », une explication pour les téléspectateurs étrangers à cette identité culturelle.

Nous devons, de plus, adapter les programmes aux normes techniques (codes barres, standard beta...) exigés par TV5.

De même, on ne peut passer d'une séquence tournée au Sahel à une autre provenant d'un pays équatorial sans liaison aucune.

Pour améliorer la finition des émission produites, les télévisions du Sud peuvent faire appel au fonds de soutien. Bien souvent, cela ne suffit pas et les émissions livrées sont encore à retravailler, d'où la nécessité d'intensifier les formations.

Nos organismes membres doivent s'appliquer à produire des programmes de qualité afin d'assurer la réussite de TV5 Afrique et d'avoir de meilleures chances de trouver de bons créneaux de diffusion sur TV5 Europe.

CELLULE DE POST-PRODUCTION

Le 03 Avril 1995 sera inaugurée à Cotonou une toute nouvelle cellule de post-production du CIRTEF, projet PIDC en collaboration avec le CGRI de la Communauté française de Belgique et l'ORTB.

Equipé complètement de matériel professionnel son et image, ce studio permettra les montages les plus sophistiqués.

Non seulement les magnétoscopes sont de la plus récente génération, mais un ADO permettra de fabriquer n'importe quel trucage et de programmer jusqu'à 999 effets spéciaux.

De même que pour l'image, le matériel son est aussi de grande qualité.

Cette cellule est mise à la disposition de l'ensemble de la production audiovisuelle de l'Afrique de l'Ouest.

Si, comme il se doit, le matériel sera mis prioritairement à la disposition des télévisions membres du CIRTEF principalement à l'occasion de formations (productions montées dans une démarche de formation des réalisateurs, des monteurs et des mixeurs), il sera également accessible à des producteurs indépendants.

Pour y avoir accès, il conviendra de répondre à des critères précis de qualité et de diffusion internationale. Il va de soi, par exemple qu'un projet

appuyé par le fonds de soutien à la production du Sud de l'ACCT/CIRTEF ou par un organisme international aura accès à ce studio des plus performants.

Nouvel outil pour le monde audiovisuel africain, la cellule de post-production de Cotonou permettra à la production africaine à vocation internationale de se réaliser en territoire africain à des coûts moins prohibitifs.

Fonctionnelle depuis début mars, la cellule a déjà accueilli trois formations à la post-production.

LES COPRODUCTIONS A L'INITIATIVE DU CIRTEF

L'HABITAT TRADITIONNEL EN AFRIQUE

LES INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Parallèlement au projet de l'installation de cellules audiovisuelles en Afrique, le CIRTEF a développé deux grands projets de séries harmonisées.

La première concerne « l'habitat traditionnel en Afrique ». Elle porte sur l'habitat au sens large comme expression d'une culture, comme réponse des hommes à leur environnement en abordant aussi bien :

- la construction et ses techniques ;
- le site ;
- la corrélation entre les activités et les cycles de la nature ;
- les rites, légendes et symboles qui guident leur vie quotidiennes .

Sept pays (le Cameroun, le Maroc, le Burkina Faso, la Tunisie, le Mali, la Mauritanie et le Bénin) ont participé à la 1ère série dont les 8 montagnes seront terminés en mai.

Déjà fin avril, aura lieu une réunion de coordination préparatoire à la 2ème série à laquelle quatre nouveaux pays participeront : le Niger, le Congo, le Sénégal et la Côte d'Ivoire.

De la même façon, cinq télévisions (Sénégal, Ile Maurice, Maroc, Burkina Faso et Cameroun) ont déjà tourné une série consacrée aux « Instruments de musique » qui sera également montée à Cotonou.

LES ACTIVITES RADIOPHONIQUES

Depuis Octobre dernier, date de la dernière rencontre de la Commission Radio à l'occasion du SEFOR, et jusqu'à fin Décembre 94, les projets suivants ont été amorcés :

- IDENTIFICATION DES CORRESPONDANTS NATIONAUX

A ce jour, 28 correspondants ont été identifiés par 25 organismes membres, nous souhaitons vivement recevoir l'information de la part des 23 autres organismes de façon à mettre nos listes à jour. Là où ils existent, les correspondants contribuent à faciliter les relations entre le Secrétariat du CIRTEF et les organismes membres.

- MISE SUR PIED DU BULLETIN DE LIAISON « CIRTEF EN BREF »

Le premier numéro du bulletin de liaison a été diffusé aux membres et aux partenaires en février 1995. Nous prévoyons une publication mensuelle et nous souhaitons que tous les membres contribuent à en faire un outil de communication multi-latérale.

- MISE EN CIRCULATION DU REPERTOIRE DES SPECIALISTES EN
RADIODIFFUSION ET EN COLLABORATION AVEC L'ACCT,
DIFFUSION DU REPERTOIRE DES SPECIALISTES EN RADIO RURALE

Les deux documents sont en circulation depuis fin 94 ; nous avons, grâce aux commentaires recueillis auprès des membres, validé une partie de l'information contenue dans ces répertoires. Nous serons en mesure de mettre la version 95 en circulation au cours des prochains mois.

- PREPARATION DU NUMERO 0 DE « REFLETS » : MAGAZINE RADIO

En collaboration avec la BBC, nous avons produit un numéro 0 du magazine portant temporairement le titre de « Reflets ». Ce magazine radio d'une durée d'une demi-heure a été envoyé à tous les membres en février ; nous prévoyons une séance d'écoute et d'analyse dans le cadre de la présente conférence de façon à recueillir les réactions des membres de la Commission Radio. Ces commentaires nous permettront d'ajuster le tir et d'amorcer, en collaboration avec la Société Suisse de radiodiffusion et télévision, une production mensuelle régulière.

Cette régularité exige une participation soutenue de toutes les radios membres par l'identification et l'envoi au Secrétariat d'émissions susceptibles d'être utilisées dans le cadre du magazine.

- PREPARATION DE LA BANQUE DE PROGRAMMES RADIO

Dans la perspective de mettre en place une banque d'émissions, nous avons diffusé de l'information auprès des radios membres, identifié avec elles certaines de leurs productions, sollicité leur collaboration ; l'identification des bandes d'archives est commencée et l'information recueillie sera versée dans une banque

de données informatisée qui s'avérera très utile tant pour la préparation du magazine que pour la préparation du marché-échanges du SEFOR.

- SUIVI DU MARCHE-ECHANGES DU SEFOR

Nous avons demandé aux radios membres ayant participé au marché-échanges de nous communiquer certaines informations sur l'utilisation faite des bandes acquises. Un organisme a répondu à ce jour sur les 12 radios contactées.

Outre ces propositions émanant de la Commission Radio, certains autres projets ont aussi été amorcés :

* élaboration d'un projet visant la captation d'émissions culturelles dans le cadre du prochain MASA.

(Un projet initié et coordonné par RFI et impliquant la RTI, la RTBF et le CIRTEF aura lieu dans le cadre du prochain MASA).

* évaluation du projet d'échanges de journalistes ayant été mené de 1990 à 1992.

* identification, à l'intention de l'UNESCO, de femmes impliquées dans les médias afin qu'elles soient invitées à un colloque à Toronto en préparation à la Conférence de Pékin.

* mise en place de mécanismes permettant un échange régulier de programmes entre deux radios membres.

* démarches auprès d'un organisme membre afin que soient entreprises les démarches de financement visant la mise en place d'un atelier de création

* démarches auprès d'une radio membre pour l'obtention au bénéfice du Secrétariat de l'équipement nécessaire à la copie de bandes son.

* démarches de sensibilisation à la réalité « radio » des instances de la Francophonie et notamment en ce qui concerne l'accès des producteurs radio à un fonds de soutien.

ACTIVITES DANS LE DOMAINE DE LA FORMATION

Depuis Octobre dernier, les cadres du CIRTEF ont visité une dizaine de pays francophones. A l'occasion de ces tournées, plusieurs missions leur ont été confiées dont la sélection d'émissions pour nos magazines télé et radio mais aussi l'évaluation des besoins qu'expriment les organismes membres en matière de formation et de perfectionnement professionnel. Commission de formation et de valider l'identification de quatre secteurs prioritaires d'intervention :

- la prise de son en extérieur surtout en télévision mais aussi en radio ;
- la gestion des médias (en particulier aux plus hauts niveaux) ;
- la réalisation des émissions (le travail des producteurs et des réalisateurs) ;
- la maintenance et l'entretien du matériel à tous les niveaux.

Même si un plan de formation est en voie d'élaboration, nous n'avons pas attendu qu'il soit prêt pour agir. Beaucoup d'efforts ont été consacrés, à la fin de l'année 1994, à la préparation des activités de formation suivantes :

- montage à la cellule de post-production de Cotonou avec les équipes des séries « l'habitat traditionnel en Afrique » et « les instruments de musiques » ;
- séminaire d'un mois à l'intention d'une trentaine de journalistes de l'Office de Radio-Télévision du Bénin avec l'aide du Commissariat général aux Relations Internationales de la Communauté française de Belgique ;
- séminaire de prise de son prévu dans la programmation annuelle ACCT/CGRI et tournée itinérante sur le même thème en collaboration avec TV5 ;
- la pratique du journalisme dans un contexte de cheminement vers la démocratisation, troisième séminaire annuel de cinq semaines offert à seize journalistes de quatre pays différents dont Radio-Canada est le maître d'œuvre à la demande du Gouvernement canadien et de l'ACCT et auquel le CIRTEF est associé pour la

première fois. En 1995, les pays participants sont la Mauritanie, la Côte d'Ivoire, le Cameroun et la Guinée-Conakry.

Notons que, si en 1993 et en 1994, 86 et 67 personnes respectivement ont participé aux activités de formation parrainées par le CIRTEF, nous prévoyons qu'en 1995 ce chiffre atteindra 150 au moins (cf annexes 1 et 2).

Avant de conclure ce rapport qui n'est qu'un suivi de toutes nos activités et qui est complété par tous les points de l'ordre du jour que vous avez adopté, je voudrais porter à votre connaissance que le CIRTEF participe maintenant aux côtés de RFI à l'organisation du prix « Découverte » et accorde un prix au Festival International du Film Francophone de NAMUR. Et pour la première fois, nous accorderons un prix au festival « vues d'Afrique » qui aura lieu très prochainement à Montréal. Nous marquons ainsi notre présence.

Grâce à votre apport à tous, à votre confiance et à une présence accrue de tous les membres dans tous les domaines d'activités, notre Conseil continuera à se développer.

Le personnel du Secrétariat Général et celui de la cellule de post-production continueront à se mobiliser et à faire preuve d'imagination en vue d'atteindre les objectifs que vous fixerez.

STATISTIQUES FORMATIONS 1993

PAYS	SCENARISATION DE FICITION DU 15.03 AU 09.04	GESTION DE LA PRODUCT. DU 22.3 AU 09.04	CONCEPTION & REALIS. DES. ANIMES DU 01.06 AU 25.6	PERSONNEL TECHNICO- ARTISTIQUE DU 10.07 AU 30.7	PRISE DE SON DU 25.01 AU 19.11	POST- PRODUCTION DU 06.12 AU 18.12	TOTAL
Belgique	-	-	-	-	-	-	-
Bénin	X	-	X	-	-	-	2
Burkina Faso	X	-	-	-	-	XX	3
Burundi	X	X	X	-	X	-	4
Cameroon	X	X	X	-	XXXX	XX	8
Canada (SRC)	-	-	-	-	-	-	-
Congo	X	X	-	-	-	-	2
Centrafrique	-	X	-	-	-	-	1
Côte d'Ivoire	X	X	X	-	-	XX	5
Radio Comores	X	-	-	-	-	-	1
Gabon	-	X	-	-	XX	-	3
Guinée	-	X	X	-	-	-	2
Mali	X	X	X	-	-	XX	5
Maroc	X	X	X	XXXX	-	XX	9
Île Maurice	-	-	-	-	-	XX	2
Mauritanie	X	X	-	XXXX	-	-	6
Niger	X	X	XX	-	-	XXX	7
Rwanda	X	X	X	-	X	-	4
Sénégal	-	X	X	XXXX	-	XX	8
Seychelles	-	-	X	-	-	-	1
Tchad	-	X	-	-	XX	-	3
Tunisie	X	X	X	XXXXXXX	-	-	10

Togo	X	X	X	-	-	-	3
Vanuatu	-	-	-	-	-	-	-
Vietnam	-	-	-	-	-	-	-
Zaire	-	-	-	-	-	-	2
TOTAL							86

STATISTIQUES FORMATIONS 1994

PAYS	CONCEPTION & PROD. DOCUM. DU 25.03.94 AU 22.04.94	GESTION PRODUC. AUDIOVISUELLE DU 08.04.94 AU 29.04.94	JOURNALISTES SPORTIFS DU 17.06.94 AU 15.07.94	PERSONNELS TECHNICO- ARTISTIQUES DU 03.10.94 AU 28.10.94	TOTAL
Belgique	-	-	-	-	-
Bénin	-	1	1	-	2
Burkina Faso	2	2	1	-	5
Burundi	1	1	1	4	7
Cameroun	2	1	-	6	9
Canada	-	-	-	-	-
Congo	-	-	1	4	5
Centrafricaine	1	1	1	-	3
Côte d'Ivoire	1	1	-	-	2
Radio Comores	-	-	-	-	-
Gabon	-	1	1	4	6
Guinée	1	1	-	-	2
Mali	1	1	1	-	2
Maroc	1	-	1	-	3
Île Maurice	-	-	-	-	-
Mauritanie	-	1	-	-	1
Niger	1	1	1	-	2
Rwanda	1	-	-	-	2
Sénégal	-	1	1	-	2
Seychelles	1	1	1	-	3

M. PITANG TCHALLA

Vous savez mieux que quiconque qu'avec la crise économique, qui s'aggrave d'un pays à l'autre, nos organes de diffusion et de formation vivent une situation des plus précaires. Nos Gouvernements ont beaucoup de mal à faire face à nos désiderata. Je voulais donc m'adresser à Monsieur le Secrétaire Général sortant : au moment où vous allez être reconduit et en tant qu'ancien Secrétaire Général, vous avez sans doute eu à faire des constats, à faire des remarques sur les faiblesses à combler, les lacunes, la recherche de solidarité entre les membres du Sud. Alors je voudrais vous demander : dans vos fonctions où vous allez être reconduit prochainement, que souhaiterez-vous pour que vos tâches soient facilitées, ce que vous souhaitez de la part des partenaires du Nord, qui ont des moyens immenses, illimités, ce que vous attendez de nous, pays du Sud. Je vous remercie.

M. Abdelkader MARZOUKI

Le CIRTEF a été créé dans l'esprit d'une coopération Nord/Sud. A un certain moment, nous n'avons vu que le Sud lors de nos réunions. Je n'ai qu'à donner l'exemple de notre réunion de Québec où le Sud était majoritaire. Aujourd'hui l'équilibre se fait. Le Nord s'intéresse de plus en plus aux activités du CIRTEF et ne recherche qu'une coopération. Rien que dans le domaine de la série « l'habitat », le Nord s'est engagé. Le Nord traverse une grande crise économique aujourd'hui. Il y a des coupures mais toute l'attention est portée à toutes nos demandes. C'est pour cela que nous vous avons envoyé quelqu'un pour visiter dix pays pour connaître vos besoins et présenter des projets concrets. Le Sud a besoin de formations. Mais quelles formations ? Le Sud a besoin de

matériel. Mais quel matériel ? Aidez-nous à connaître vos besoins exacts. Le Nord est toujours très réceptif. La Mauritanie a fait des demandes que le CIRTEF a appuyées et nous sommes en train d'aboutir.

Mme Micheline VAILLANCOURT

Je peux vous dire qu'au cours des deux années où j'ai assumé la présidence, le mot d'ordre, c'est être à l'écoute des besoins pour être en mesure d'y répondre avec le plus de pertinence possible. Cela a vraiment été une des préoccupations fondamentales de tous les éléments de plan d'action et de développement.

M. André LARRIEU

Ce matin, Mme la Présidente a fait allusion à la nomination récente d'un chargé de mission pour la formation. Comme je n'étais pas présent à ces travaux, pourrait-on savoir le nom de cette personne, sa fonction, son rôle et le plan qui lui a été assigné par le Bureau.

Mme Micheline VAILLANCOURT

La personne, c'est Monsieur Réal Barnabé. Réal était un de mes proches collaborateurs et lorsque Radio-Canada a pris la présidence du CIRTEF, nous nous étions engagés en mai 1993 à mettre à la disposition du CIRTEF un cadre expérimenté pour voir les besoins les plus urgents. Et le besoin le plus urgent qui est apparu, c'est la formation et Monsieur Barnabé a une très solide expérience en ce domaine puisqu'il a travaillé en radio et TV. Il a participé à de nombreux programmes internationaux en formation. Réal est ici dans la salle. Je pense que la meilleure façon serait de demander à Réal de prendre la parole.

M. Réal BARNABÉ

On vous a dit plusieurs fois que l'équipe du CIRTEF était peu nombreuse. Alors au cours des dernières minutes, je n'ai pas tellement suivi les débats car nous sommes en train d'imprimer l'édition spéciale du « CIRTEF en bref » qui sort à heures. Monsieur Marzouki l'a promis et tout à coup l'imprimante est tombée en panne.

Le CIRTEF s'est toujours beaucoup occupé de formation professionnelle surtout avec l'EIB, de l'ACCT. Mais au sein du CIRTEF, il y avait deux personnes seulement et c'était très difficile pour elles de suivre pas à pas toutes les activités de formations à l'EIB. En même temps, on s'est aperçu, je pense, que c'est intéressant ce que l'on fait avec l'ACCT mais il faut absolument que le CIRTEF trouve de nouveaux partenaires, de nouveaux bailleurs de fonds, dans le domaine professionnel. Nous prévoyons qu'en 1995, nous allons doubler le nombre de personnes qui auront été inscrites à des activités de perfectionnement professionnel auxquelles le CIRTEF est associé d'une manière ou d'une autre. On a des activités maintenant avec le CGRI, avec l'ACDI, on est associé au MASA.

Un petit mot au sujet de la formation. On a trop vu d'activités de perfectionnement qui profitait aux individus bien sûr et peut-être un peu moins à l'organisme qui les embauche. Donc, on veut autant que possible que la formation soit liée à un produit, à une production. Toute la formation à Cotonou se fait autour d'activités concrètes. Le montage des séries « Habitat traditionnel », «les instruments de musique».

M. Abdelkader MARZOUKI

Nous avons bien sûr la formation avec l'EIB qui reste toujours le noyau dur de la formation parce que le cadre de l'EIB reste un cadre idéal pour le CIRTEF et pour l'Agence. Il ne faut pas oublier que c'est une formation dans le cadre de la francophonie. L'EIB ne peut pas former, organiser dix séminaires, dix stages par an. Les besoins sont énormes. Nous avons rendu visite au Ministère de la Coopération. Je m'excuse, je sais que Monsieur DUCRAENE ne voulait pas que l'on en parle. Malgré sa modestie, je suis obligé d'en parler. Le Ministère de la Coopération a accepté de venir en aide au CIRTEF par l'organisation d'autres séminaires. La DDA a accepté d'organiser avec le CIRTEF quelques formations, le Canada aussi et nous sommes en train de rechercher de plus en plus d'informations. Tout cela est en plein développement. Nous ne devons pas oublier que notre spécialiste en formation vient d'arriver. Lorsqu'il est arrivé, on lui a dit « Tu as deux semaines pour te plonger dans le travail ». le lendemain, on lui a donné un séminaire à organiser. Il n'a pas eu le temps de regarder ce qui s'est passé avant mais il a rendu aussitôt visite à une dizaine de pays pour connaître les besoins. Nous avons ressorti ces besoins, ce sont les besoins prioritaires.

M. Koffi YOBOUET

En matière de formation, généralement, quand on forme nos techniciens maintenanciers, ils n'ont pas le minimum pour travailler sur le terrain. Ce qui fait que la formation se passe, ils acquièrent des notions et quand ils arrivent en situation professionnelle dans les stations, ils restent les bras croisés parce qu'il leur manque simplement un tournevis ou deux ou trois petites bricoles. J'aimerais qu'en pensant formation, on pense aussi à équiper à la sortie ces techniciens pour qu'ils puissent continuer à se former ou à apporter véritablement leur compétence en situation professionnelle sur le terrain. Sinon tous les efforts qui sont faits au

niveau de la préparation des esprits s'arrête une fois qu'ils sortent des salles de cours, des ateliers. Je crois que c'est un petit effort qu'il faudra à la fin de la formation.

Mme Micheline VAILLANCOURT

Ce que vous soulevez-là est une question extrêmement importante et comme je vous le mentionnais aussi tout à l'heure, ce que nous voulons privilégier, et nous en avons discuté lors d'une rencontre avec le Secrétaire Général de l'ACCT, c'est justement de privilégier la formation sur place pour que les formateurs soient non seulement à même de fournir la formation pour la maintenance mais aussi de voir les équipements manquant, les compléments d'équipement qui sont parfois comme vous le dites des bricoles. C'est le sens dans lequel nous voulons aussi orienter les programmes de formation.

M. Pitang TCHALLA

Je voudrais rendre hommage à l'action du CIRTEF dans le domaine de la formation. Monsieur Barnabé, aussitôt qu'il a pris fonction, a sillonné un bon nombre de pays dont le Togo est s'est rendu compte, je pense, des immenses besoins en la matière. Tout à l'heure, mon collègue du Niger parlait des difficultés que rencontrent nos Etats. Ce n'est un secret pour personne. Il est évident que le CIRTEF constitue un espoir dans ce domaine de la formation. Félicitations pour l'action que vous avez menée dans ce domaine. Le Ministre camerounais parlait ce matin de l'action sur le terrain et je crois qu'au cours de ces deux dernières années, on a senti le CIRTEF dans ce domaine. A Québec déjà, nous avions marqué notre surprise, notre étonnement. Quand on voit la fin du rapport du Secrétaire Général, les statistiques, on constate quand même une grande disparité entre les membres bénéficiaires des formations dispensées par le CIRTEF. J'aimerais encore que l'on me rappelle quels sont les critères objectifs

des sélections des candidats à la formation car je pense que nos pays ont des besoins réels de formation.

M. Abdelkader MARZOUKI

Comme vous l'avez remarqué, nous n'avons pas caché les tableaux. Nous les avons donnés avec leurs chiffres crus. Ce sont des formations organisées avec l'ACCT, avec l'EIB. Nous faisons appel à des candidatures et il y a un comité de sélection des candidatures. Nous essayons d'avoir le plus d'équilibre possible entre les pays. Mais il arrive très souvent que certains pays ne répondent pas, que certains pays donnent des candidats qui ne sont pas adéquats à la formation. Vous avez remarqué certainement qu'il y a des pays qui ont des formations dans certains domaines comme le personnel technico-artistique. La formation pour le personnel technico-artistique est en général organisé pour quatre pays seulement, quatre personnes par pays parce que ce sont des équipes complètes. C'est un réalisateur, un journaliste, un caméraman et un monteur. Nous donnons en général la possibilité au pays hôte de former plus que quatre personnes, peut-être de former trois personnes supplémentaires parce qu'il met de l'équipement supplémentaire à notre disposition. C'est la seule disparité qu'il y a.

M. Jean-Pierre SCHIEFFER

Pour compléter l'information des participants, je souhaiterais faire un petit rajout sur nos projets en matière de formation. Je voudrais préciser que les formations qui sont mentionnées dans ce document, effectivement sont faites en collaboration avec le CIRTEF et dans une excellente collaboration mais qu'elles sont financées à 100% par l'ACCT sauf dans le cas du stage de post-production qui s'est tenu à l'EIB où nous avons bénéficié d'une importante contribution du CIRTEF et il y a également eu un stage de journalistes sportifs qui lui aussi a bénéficié d'une importante collaboration financière du CIRTEF. Mais dans la

plupart des cas, nous connaissons les difficultés financières du CIRTEF, il faut préciser que ces formations sont financées à 100% par l'ACCT et que par ailleurs elles se déroulent pour tiers dans nos murs et pour deux tiers dans les pays membres avec le concours des TV du Sud. Pour ma part, j'avais simplement deux questions à poser à Monsieur le Secrétaire Général à propos de la page 10, en ce qui concerne le séminaire d'un mois à l'intention d'une trentaine de journalistes de l'ORTB. Ma question s'adresse également au Directeur Général de l'ORTB. Nous avons tout récemment été saisi d'une demande, plus exactement le programme spécial de développement, d'une demande similaire ; il a été demandé au PSD de financer des formations de journalistes béninois en prévision du Sommet de Cotonou, alors s'agit-il de formations différentes ? Elles s'adressent à 40 personnes, donc j'imagine que toute la presse, tous les journalistes du Bénin, auront bénéficié de cette formation. D'autre part, je voudrais également avoir des précisions sur le séminaire de son prévu dans la programmation annuelle ACCT/CGRI.

M. Abdelkader MARZOUKI

La formation que nous avons l'intention d'organiser au Bénin est à la demande de l'ORTB. C'est pour les journalistes audiovisuels Radio-TV. A ma connaissance, la demande qui a été déposée auprès de l'ACCT concerne la presse écrite.

En ce qui concerne le son, vous savez que nous avons aussi au niveau du budget de TV5 Afrique une ligne formation et nous ne voulons pas empiéter sur la formation que nous avons toujours effectuée ensemble avec l'EIB. Nous ne voulons pas faire la même formation. Nous voulons tenter sur les programmes donnés à TV5 Afrique, faire de la formation sur place, aller rencontrer les preneurs de son, aller rencontrer les réalisateurs, les sensibiliser au problème du

son. Donc faire une formation itinérante pour certains pays et les former sur place. C'est donc une formation complémentaire.

M. Charles VALLERAND

J'entendais parler d'un répertoire des experts en TV qui est complémentaire au répertoire Radio. Je pense que c'est une suggestion. Les professionnels de l'audiovisuel, surtout avec l'émergence d'une industrie plus ou moins dépendante en Afrique, sont souvent aussi des gens de vidéo, de cinéma et de TV.

J'encouragerais le CIRTEF comme il le fait avec la CTF, à prendre aussi en considération cette dimension avec le bureau de liaison du cinéma de l'espace francophone qui a son siège en Belgique également et qui s'est donné pour mission, de développer ce genre de répertoire. Je pense que ce serait tout à fait utile pour favoriser ce rapprochement entre les professionnels de cinéma et de TV. Dans le même esprit, je pense que le bureau de liaison a développé un répertoire sur les aides audiovisuelles. Evidemment, les aides audiovisuelles dans le Nord, les organismes internationaux de coopération. Et là aussi, il y a des points de convergence utiles entre le cinéma et la TV.

M. Abdoulaye SIDIBE

J'ai quelques inquiétudes par rapport à la formation. Il y a eu aujourd'hui ici un certain nombre de déclarations. Le Ministre a parlé de nos difficultés à suivre l'évolution technologique. Lorsque nous investissons une somme énorme dans l'achat d'une caméra, au bout de six mois, cette caméra est dépassée. Nous sommes ici au CIRTEF dans un cadre d'échanges et je pense que ce problème mérite une réflexion particulière pour que ces échanges puissent continuer entre nous. Nous avons parlé tantôt de participer aux grands forums internationaux. Nous savons que les chaînes du Nord sont en train de s'orienter vers le

numérique qui coûte excessivement cher. Alors à quoi nous servirait de participer à ces réunions sur une technologie, pour nous féerique ? Envoyer certains de nos cadres en formation dans des chaînes du Nord sur une technologie qui n'est peut-être pas prête d'être installée dans nos pays ? Il est vrai que Mme la Présidente a dit que plus en plus, on va s'orienter vers des formations sur le tas. C'est-à-dire former les gens sur place. C'est peut-être une bonne chose mais c'est toujours avec une technologie qui sera dépassée. Si nos partenaires du Nord sont au numérique tandis que nous, on est encore au mécanique, il est certain qu'il va être difficile que le CIRTEF continue à jouer pleinement son rôle. Je pense que c'est une réflexion sur laquelle il faudrait se pencher. Actuellement, la communication, c'est l'avenir et il est important que nos propres responsables fassent l'effort qu'il faut pour être sur l'autoroute de la communication. Je voudrais soumettre à votre réflexion ceci : comment faire pour que les chaînes du Sud ne soient pas toujours à la traîne ? Il faut que nos Gouvernements fassent des effort. Ils en font certainement mais la technologie évolue tellement vite que le budget a des difficultés à tenir le rythme de l'évolution.

Mme Micheline VAILLANCOURT

J'aimerais vous apporter deux précisions sur ce que vous avez dit. Je pense que les deux types de formation devraient toujours exister parce que les échanges sont extrêmement riches. Il est important que les TV du Nord et du Sud se côtoient et on gardera toujours des programmes de formation aussi avec les TV du Nord ou dans les TV du Nord. Vous savez qu'au SEFOR, un des thèmes que nous privilégions c'est justement la question des nouvelles technologies. Et pour appartenir à une TV du Nord, je peux vous dire que la nouvelle technologie bien sûr, elle va vite, mais elle n'a pas que des inconvénients. Elle présente aussi des avantages parce que l'on a constaté que la technologie se miniaturise, devient de plus en plus facilement utilisable et les prix se réduisent. Bien sûr, il y a des

technologies de pointe qui restent toujours extrêmement coûteuses mais je pense à d'autres technologies, et je vous donne un seul exemple, qui pourrait s'appliquer dans beaucoup d'autres secteurs et ce sera un des thèmes sur lequel on travaille pour le prochain SEFOR pour les ateliers : les images de synthèse que l'on appelle infographie coûtaient il y a environ cinq ans pratiquement deux millions de dollars pour équiper une suite avec les effets. Au dernier NAB, on a vu des équipements pour à peu près dix mille dollars. Cela va extrêmement vite. Il faut suivre, il faut avoir des experts, il faut que l'on les analyse et c'est ce genre d'information qu'on peut échanger entre gens du Nord et gens du Sud. C'est ce que l'on entend faire au CIRTEF. C'est d'ailleurs ce que l'on a déjà commencé à faire.

M. Robert LOMBAERTS

Je voudrais dire à notre ami Malien que les techniques numériques baissent de coût pratiquement mensuellement. C'est comme dans le domaine de l'informatique. Les prix baissent absolument. N'oubliez pas d'autre part qu'il y a une convergence totale entre l'informatique, les télécommunications et les TV. Il est bien évident qu'un ordinateur peut complètement remplacer un téléviseur.

M. Le Représentant National de l'ACCT

Je voudrais parler d'une expérience que nous essayons de faire en ce moment au niveau de notre pays. L'expérience qu'on est en train d'essayer et que l'ACCT suit de près, c'est celle de s'intéresser au secteur privé. Le tout n'est pas de faire des stages avec des gens qui travaillent nécessairement dans les structures publiques.

M. Abdoulaye SIDIBE

Mon inquiétude demeure cependant. Je ne dis pas de rester à la traîne mais j'avoue que j'ai été très sensible au discours de Monsieur le Ministre aujourd'hui. Parce que ce qu'il a dit correspond à une préoccupation pour moi. C'est que la technologie évolue très vite. Cela est vrai, elle se miniaturise, elle coûte de moins en moins cher. Le problème que je pose n'est pas à résoudre par le Nord. C'est une réflexion que nous devrons mener. Nous n'allons pas arrêter le progrès technologique mais je dis qu'il faudrait que nous réfléchissions ensemble à ce problème, qui est en tout cas un problème réel pour nous.

M. Abdelkader MARZOUKI

Pour aller dans le sens de Monsieur SIDIBE si vous le permettez, l'évolution technologique est inéluctable. Comme nous l'avons vu, nous sommes passés du système noir et blanc au système couleur. Il était impossible de trouver des TV noir et blanc à un certain moment. Cela revient maintenant à la mode. Au SEFOR, l'atelier de nouvelles technologies initié par Monsieur LOMBAERTS, s'il permet à nos TV, à nos organismes membres, de sauter quelquefois quelques étapes pour accéder à une meilleure technologie sans beaucoup de dépenses et d'investissements et éviter certains intermédiaires, nous aurons réussi notre mission. Il est vrai que nous devons avoir une réflexion. Cette réflexion ne nous mènera jamais loin parce que même les TV du Nord sont elles-mêmes dépassées par l'évolution. Le numérique est inéluctable. Il faut nous y préparer d'une façon ou d'une autre. C'est pour cela que nous disons au sein du CIRTEF que la formation que nous sommes en train de faire maintenant n'est qu'un palliatif. Il faudrait que les organismes eux-mêmes prennent sur eux-mêmes de donner une formation de base académique à de futurs cadres de Radios-TV. Sans cette formation-là, nous n'aurons jamais une bonne image, nous n'aurons jamais un bon son.

Mme Micheline VAILLANCOURT

Adoption des procès verbaux.

Examen et approbation des derniers états financiers certifiés qui sont la responsabilité du commissaire aux comptes, Monsieur Dufromont.

J'aimerais vous souligner que lorsque nous sommes arrivés à la présidence du CIRTEF et lorsqu'aussi Monsieur MARZOUKI est arrivé, il y avait une situation déficitaire assez importante et que malgré les nombreuses activités que le CIRTEF a réalisées, non seulement il y a un léger surplus cette année mais on a réussi à réduire la dette. Je tiens à féliciter publiquement devant l'assemblée générale le CIRTEF pour cet exploit surhumain d'avoir réussi à contrôler autant d'activités. Je vous félicite.

M. Abdelkader MARZOUKI

Je voudrais encore une fois remercier le personnel parce que Dieu seul sait combien je les retiens parfois dans les activités lorsqu'il veulent aller de l'avant. Je suis le seul à pouvoir faire attention aux finances du CIRTEF. Je tiens à les remercier pour leur compréhension vis-à-vis du Secrétaire Général. Je sais que c'est parfois très frustrant de ne pas aller de l'avant dans certaines activités, mais les finances du CIRTEF étant ce qu'elles sont, je suis parfois dans l'obligation de freiner certaines activités. Mais là n'est pas seulement l'objet de mon intervention. Je voudrais remercier Monsieur Dufromont. A chaque fois qu'il y a une réunion du Bureau, il y a eu un rapport, un contrôle. Mais chaque fois que nous l'avons sollicité, Monsieur Dufromont était à nos côtés avec ses conseils judicieux, avec son calme habituel, ce qui nous remet toujours sur le bon chemin. J'espère que le CIRTEF s'attachera ses services encore longtemps.

Mme Micheline VAILLANCOURT

Adoption, approbation, décharge concernant la situation des comptes.

Proposition d'un plan d'action pour le prochain biennum 1995-1997.

M. Pitang TCHALLA

Ma question se rapporte au domaine de la formation en ce qui concerne le personnel de la Radio et de la TV. Nous savons qu'il s'agit d'un domaine où la technologie est en constante évolution. J'aimerais savoir si le CIRTEF, en relation avec ses différents partenaires en la matière, tient compte de cette évolution qui n'est pas uniforme chez les différents membres du CIRTEF.

M. Abdelkader MARZOUKI

Un des objets majeurs du CIRTEF est la formation professionnelle. Nous savons que la formation ne peut pas être uniforme pour tous les pays membres. Nous avons essayé d'uniformiser au maximum cette formation parce que nous n'avons pas d'argent. La francophonie ne peut en aucun cas se substituer aux Etats. Nous ne pouvons donner qu'une formation complémentaire. Une formation plus pointue parfois. Dans les nouvelles approches, le CIRTEF a eu depuis quelques temps seulement un spécialiste en formation qui sera certainement renforcé par des apports supplémentaires d'organismes membres ou bien au sein du CIRTEF même. Nous avons d'ores et déjà à cœur de porter la formation directement chez les organismes membres pour faire une formation plus adaptée et plus conforme aux besoins de chacun.

Comme vous avez reçu des lettres d'information, nous avons deux démissions entre les deux assemblées : TF1 par lettre en date du 7 Décembre 1994 nous a informé de son retrait du CIRTEF. Je crois que ce n'est pas le seul retrait que TF1 a effectué, ce n'est pas du CIRTEF seulement mais de beaucoup

d'autres instances ; c'était en gestation depuis quelques années. Le CIRTEF n'a pu que déplorer ce retrait et en a pris bonne note et nous avons aussi informé la présidente ainsi que tous les membres du bureau de la décision de TF1. Nous avons attiré l'attention de TF1 sur ses obligations financières vis-à-vis du CIRTEF conformément aux statuts. La même chose pour Vidéotram qui se trouve en Belgique. Le Bureau a déjà pris note de la décision de Vidéotram qui trouvait la cotisation excessive malgré que le Bureau ait accepté de diminuer de moitié sa cotisation lors de la conférence générale de Québec. Le Bureau a eu à examiner aussi le cas de certains membres depuis la création du CIRTEF, qui ont été acceptés comme membres du CIRTEF tout à fait au début, qui ne sont pas des TV, qui sont plutôt des centres de formation et qui n'ont jamais participé, ni dans le cadre de la formation, ni dans le cadre des échanges de programmes, ni dans la diffusion, ni même par lettre tout au long de ces quatre dernières années. Pas une seule de leur part pour accuser réception soit d'une invitation, soit pour dire qu'ils ne peuvent pas payer pour accuser réception soit d'une invitation, soit pour dire qu'ils ne peuvent pas payer une cotisation. Le Bureau donc a décidé d'enlever la qualité de membre du CIRTEF au CESTI et l'Extra Scolaire de Côte d'Ivoire qui n'existe plus d'ailleurs sous cette dénomination. (Il n'y a plus d'Extra scolaire de Côte d'Ivoire) devant le constat que ces deux organismes n'ont jamais participé à une activité au sein du CIRTEF. Nous avons eu une demande d'adhésion. TV4 Réunion a manifesté son désir d'adhérer au CIRTEF. Le bureau lors de sa réunion à Montréal avait demandé plus de renseignements sur cet organisme. Suite à un audit réalisé sur TV4 pour l'exercice 1993, il s'avère que cette TV connaît une situation financière difficile et ne semble pas solvable. Le rapport du Commissaire aux comptes est ci-joint. Il a été déposé lors de la réunion du Bureau et le Bureau a décidé de suivre les recommandations du Commissaire aux comptes qui est de ne pas accepter TV4 Réunion comme membre du CIRTEF.

Mme Micheline VAILLANCOURT

Le prochain point, l'examen des recours contre une décision du Bureau, il s'agit d'un point de procédure d'après nos statuts au CIRTEF et comme il n'y a eu aucun recours à l'endroit du CIRTEF, donc il fait partie de l'ordre du jour mais il n'y a aucun commentaire, aucun dossier à ce sujet.

Le point suivant : la modification des statuts éventuellement. Vous avez des informations dans vos dossiers. C'est compte tenu de l'évolution des TV et de l'arrivée des TV transnationales, il s'avérerait fort probablement utile et nécessaire de revoir nos statuts et M. MARZOUKI va nous expliquer un peu plus en détail ce qu'il entend par modification des statuts pour les TV transnationales.

M. Abdelkader MARZOUKI

Oui Mme la Présidente, l'article 37 des statuts du CIRTEF prévoit une répartition géographique pour les membres du Bureau. Cet article stipule que le Bureau se compose de la manière suivante, nous allons probablement y arriver dans la journée puisque nous allons composer notre nouveau Bureau : le Président qui représente l'ensemble des membres, un vice-président et quatre représentants de l'Afrique et l'Océan indien, soit cinq personnes, deux d'entre elles représentant l'Afrique de l'Ouest, deux l'Afrique Centrale et un l'Océan indien. Un vice-président représentant les Amériques, un vice-représentant le Maghreb, le Moyen Orient et l'Asie, un vice-président et deux représentant de l'Europe, soit trois personnes, deux d'entre elles devant représenter les organismes de France et la troisième les autres membres de cette zone et un représentant de l'organisme hôte du siège du CIRTEF au cas où celui-ci n'est pas membre du Bureau. Mme la Présidente, nous avons de nouveaux membres comme les TV5 aujourd'hui qui sont des TV transnationales où tous les membres

se retrouvent que ce soit les membres du Nord ou du Sud, TV5 Afrique, TV5 Europe, TV5 Québec-Canada et ces TV, si on ne fait pas attention, ne pourraient jamais faire partie du Bureau ou bien empiéteraient sur les régions. Donc il faudrait peut-être et nous nous donnons deux ans de réflexion, nous n'allons pas changer les statuts aujourd'hui, mais nous nous donnons deux ans de réflexion pour être conforme aussi à la législation belge, pour ne pas voir nos statuts refusés par le législateur belge. Donc deux ans de réflexion pour réintroduire un membre nouveau, une idée nouvelle, peut-être que les réseaux de TV5 ne seront pas les seuls, peut-être que d'autres réseaux francophones verront le jour. Nous voyons RDI se créer au Canada, nous voyons d'autres réseaux probablement se faire et il ne faut pas fermer la porte et ne pas rétrécir aussi le champ d'action de ces TV au sein de notre Conseil. D'autre part, Mme la Présidente, nous ne l'avons pas dit : le problème cette année ne se posera certainement pas, peut-être pas mais les statuts ne prévoient en aucun cas une procédure de vote. Si aujourd'hui, nous avons voté, nous ne saurons combien de tour il faut faire, qu'est ce qu'il faut comme majorité et ainsi de suite. Permettez-nous, pendant deux ans de réfléchir et vous faire des propositions avec le conseiller de la RTBF et bien sûr au sein de l'atelier juridique que nous allons tenir lors du prochain SEFOR.

Mme Micheline VAILLANCOURT

Donc, si je comprends bien, une modification des statuts pour l'inclusion de membres provenant soit des TV spécialisées ou encore des TV transnationales et l'examen plus approfondi d'un système pour la votation à l'intérieur du CIRTEF.

Cette proposition est-elle acceptée ? D'autres questions ?

Merci.

Le point suivant : l'établissement du programme d'action et l'approbation du budget pour l'exercice. Hier, nous vous avons distribué une proposition de plan d'action pour le prochain biennum, de même que dans vos dossiers, vous avez l'établissement du budget pour le prochain exercice. Je pense qu'il serait plus sage de commencer par le budget parce que compte tenu bien sûr des ressources limitées du CIRTEF, vous allez comprendre pourquoi dans le plan d'action il y a toujours un élément financement après chaque programme proposé et le CIRTEF certainement avec ses minces ressources ne pourra pas financer l'ensemble des projets qui sont dans le plan. Alors d'abord, avoir une idée de l'ampleur du budget pour le prochain biennum et ensuite nous commencerons à regarder le plan d'action pour le prochain biennum. Alors je demanderai à M. Dufromont de nous en faire un résumé, SVP.

M. Aimé DUFROMONT

Vous avez le budget prévisionnel de l'année 1995. Celui-ci se décompose en deux volets : le volet dépenses et le volet recettes. Le budget qui vous est présenté est en équilibre. Ce budget est structuré suivant la classification du plan comptable prévu dans le droit belge. Vous avez donc d'une part dans la rubrique dépenses, la rubrique 62 qui reprend l'ensemble des frais du personnel. Cette rubrique comprend les rémunérations brutes augmentées des charges sociales patronales ainsi que les pécules de vacances qui sont prévus dans le droit social en Belgique. D'autre part, vous avez aussi l'ensemble des frais de déplacement prévus dans la rubrique 6133. Frais de voyages. Vous avez les frais pour les activités, frais de bureau et d'administration. Vous avez l'ensemble des dépenses prévues pour TV5 Afrique ainsi que l'ensemble des dépenses pour l'activité du SEFOR. Ensuite, nous avons repris également l'ensemble des dépenses pour l'installation de la cellule de post-production. Une rubrique relativement importante aussi est la rubrique 6340 : perte sur débiteurs. Chaque année

effectivement on doit prévoir environ 40% de cotisations impayées. Dans la rubrique des dépenses, on reprend l'ensemble des cotisations des membres pour le montant brut. Ensuite, dans les recettes diverses, on reprend les recettes provenant de TV5 Afrique suivant la convention qui lie le CIRTEF à la RTBF. Nous reprenons également un ensemble de recettes provenant des activités menées par le CIRTEF, à savoir le SEFOR ou les formations professionnelles et donc le montant total des recettes et des dépenses s'élève à 54 millions de FB. Pour l'année 96, nous reprenons le même budget excepté certaines dépenses spécifiques qui sont reprises pour mémoire étant donné que l'on ne connaît pas encore à ce jour, les sommes qui y sont affectées pour ces activités.

Mme Micheline VAILLANDOURT

Je tiens à vous souligner que dans ces montants, les salaires des personnes qui sont fournies soit par la CFB ou la SRC et le Ministère du Patrimoine du Canada ne sont pas inclus puisque ces salaires sont payés par les organismes responsables.

M. Abdelkaderr MARZOUKI

Ce que M.Dufromont, notre commissaire aux comptes, n'a peut-être pas dit, et que je voudrais expliquer, c'est que si nous avons un budget comme vous le voyez d'un volume assez important, c'est à cause de l'apport de TV5, le budget de TV5 Afrique que nous justifions régulièrement aux instances de TV5 et que nous avons introduit dans notre budget pour des raisons tout à fait pratiques vis-à-vis des banques et vis-à-vis de la législation belge mais nous justifions systématiquement à TV5 toutes les dépenses et nous discutons de ces dépenses bien longtemps à l'avance. Nous pensons ne pas demander, puisque le budget de TV5 Afrique pour le prochain biennum sera voté à la fin de cette année pour

1996, une augmentation de budget pour le CIRTEF. C'est un engagement de notre part.

MALI

Une question d'ordre pratique. Je souhaiterais que lorsque l'on élabore le budget, le budget il est tantôt en francs suisse, tantôt en FB, des francs que nous, nous avons beaucoup de difficultés à convertir. Il serait souhaitable que l'on nous dise quand même 1 FB = combien de FCFA, sinon de FF que nous utilisons plus que les autres monnaies.

Mme Micheline VAILLANCOURT

Il était en FS parce que le siège social était en Suisse mais maintenant il sera toujours en FB mais on peut tenir compte de ces conversations. On a un expert, M. Dufromont.

M. Abdelkader MARZOUKI

1 FF = 6 FB

MALI

On souhaiterait que dans le budget, en annexe, en bas du budget, que l'on dise un FB = autant de FCFA, tout simplement.

M. Abdelkader MARZOUKI

Oui. Nous pourrons le faire. Nous dirons toujours environ. Nous le mettrons aussi en dollars canadiens, en dinars tunisiens.

MALI

En ce qui concerne les télévisions africaines, hier, j'ai fait le tour pour savoir quel était le montant de ma cotisation, parce que je cherchais à savoir comment il faut convertir le FB. Si je savais qu'un FB = autant de FCFA, je n'aurais pas besoin de faire tout ce tour.

Mme Micheline VAILLANCOURT

Donc 1 FF = 6 FB approximativement. On indiquera les principales devises qui nous concernent à la fin du budget. On en prend note merci.

On adopte le budget, merci.

Le point suivant qui est en quelque sorte le plat de résistance du prochain biennum puisque nous allons examiner ensemble les grandes pistes d'actions et les programmes proposés. Le plan d'action que vous avez, il résulte des travaux des commissions, des rencontres du SEFOR, des différents ateliers, des discussions que nous avons eues au Bureau et bien sûr aussi de la réalité des ressources dont on peut disposer soit ressources financières, soit ressources humaines et aussi les ressources techniques à la disposition du CIRTEF. Nous avions commencé, je vous le mentionnais, il y a deux ans, par examiner les axes d'intervention du CIRTEF et à proposer un premier plan de consolidation. La réalité était que la situation financière était assez précaire, la structure administrative aussi à étoffer. Ceci a été fait et nous espérons que pour le prochain biennum, il n'y aura pas de changement si ce n'est des ajouts à ce personnels du CIRTEF. Les grands objectifs que l'on poursuivait, c'était bien sûr d'accroître la pertinence et la crédibilité du CIRTEF auprès de ses membres, qu'on sache et qu'on soit conscient de l'unité du CIRTEF et qu'on soit fier d'y appartenir. Cela reste toujours un objectif valable pour le prochain biennum. On veut aussi que le CIRTEF soit le lieu privilégié des échanges, des réflexions entre

les professionnels de la radio et de la TV du Nord comme du Sud. Nous voulons poursuivre le développement du CIRTEF en misant bien sûr ces secteurs d'expertise. Le CIRTEF a développé des expertises en formation en collaboration avec l'Agence. Le CIRTEF a aussi développé la participation au programme de TV5, des expertises avec les différentes TV africaines. Donc nous voulons développer ces secteurs et bien sûr tenter de dégager à l'intérieur de l'ensemble des propositions qui nous sont faites les axes prioritaires d'intervention. Si vous regardez ce plan, il est bâti toujours avec évidemment des suggestions de plan d'action et il y a financement responsable et échéancier et je pense que si l'on veut être sérieux, si l'on veut s'engager, il est important d'avoir des responsables, des personnes qui vont piloter soit à l'intérieur des commissions, avec ceux qui accepteront les présidences des commissions, qui vont accepter de piloter les projets qui sont là et bien sûr d'en initier d'autres s'il y a lieu. Il est aussi important de s'assurer du financement des projets. Tous les projets proposés ne seront pas réalisables, j'en suis convaincue parce qu'il n'y aura pas suffisamment de ressources et aussi parce qu'il n'y aura pas suffisamment d'argent. Mais on peut toujours compléter par des apports de financement. C'est ce que l'on a fait dans le cadre de la série sur l'habitat, c'est ce que l'on fait dans le cadre de programmes de formation, c'est ce que l'on a fait dans le cadre de la cellule de post-production avec l'UNESCO. Donc la recherche de partenaires intéressés à investir dans un programme, à participer au programme est extrêmement important. Alors pour discuter de ces éléments-là, je vais demander aussi à mes collègues du CIRTEF qui sont responsables chacun dans leur secteur des dossiers les plus importants. Je pense à Florence qui travaille en radio et en formation, à David qui travaille en TV, je pense aussi à Etienne Derue qui travaille en TV, Réal Barnabé qui se spécialise en formation. Ils seront bien placés puisque ce sont eux qui avec les membres des commissions ont travaillé à préparer certains des éléments du plan d'action que vous voyez là. Les premiers éléments, si on

regarde dans ce plan d'action, consolident la structure administrative du CIRTEF, vous voyez que l'on a parlé d'un détachement d'un employé de la SRC pour une période de trois ans. Réal est arrivé en octobre. Nous osons croire que malgré les réductions que nous subissons à Radio-Canada, et aussi au gouvernement du Canada, que nous pourrons respecter notre engagement. En ce qui a trait à mon secteur, Réal appartient à mon secteur, il n'est pas question que je retire cet engagement. Des instances décisionnelles plus élevées que moi peuvent peut-être le faire mais pour le moment, dans le cas de Réal, nous avons toujours l'intention de maintenir sa présence au CIRTEF pour les trois années prévues. En ce qui a trait à Mme Péloquin, elle a été financée en quelque sorte par le Ministère de Patrimoine du Canada pour une période de un an et nous espérons que Mme Péloquin pourra continuer avec nous. Nous entreprendrons les démarches nécessaires auprès du gouvernement pour que sa présence puisse être assurée elle aussi pour une période de trois ans. Donc, cela reste un plan d'action valable? Il n'est pas dit que d'autres ressources ne pourraient pas s'ajouter avec la participation d'autres membres au Bureau de direction. Je pense qu'elles sont les bienvenues. Il ne faut pas oublier par contre que chaque fois que se rajoute du personnel au CIRTEF, les dépenses afférentes, elles, sont à financer par le CIRTEF. Nous ne finançons pas à Radio-Canada les déplacement de Réal quand il va chez vous en Afrique pour déterminer vos besoins. C'est le CIRTEF. Les coûts de téléphone, les fax et la même chose pour les autres personnes, donc il est important de savoir qu'avec chaque personne viennent aussi bien sûr des dépenses additionnelles. Cela est à garder en tête et je pense que dans le paiement des cotisations, c'est un élément important aussi à se rappeler. L'autre élément de la structure administrative et j'aimerais bien que l'on en discute ensemble en prenant le plan d'action, c'est accroître la responsabilité des présidents de commissions. On ne peut pas au CIRTEF même à 150 % d'augmentation, on ne peut pas tout faire. Il faut s'appuyer sur les présidents, les

gens qui participent, pas seulement les présidents, les gens qui vont s'engager cet après-midi à participer aux commissions, à participer au Bureau. Il faut que vous gardiez en tête qu'il y a des obligations et c'est extrêmement important d'être un agent d'action quand on s'engage dans une des commissions du CIRTEF, quand on s'engage dans une de ces instances parce que l'on pourra poursuivre cet ambitieux plan, on ne pourra pas réaliser des actions si nous n'avons pas cet engagement. Donc je le mentionne là mais il est sous-jacent à toutes les décisions que l'on prendra cet après-midi pour la composition des comités et l'élection des responsables. Un autre élément important quand on bâtit les projets, c'est que chaque projet majeur soit structuré autour d'un responsable qui en assume la coordination. Quand il y a un important programme de formation, Réal l'a assumé pour le CIRTEF. Il pourra aussi demander à l'occasion à des membres de la commission formation d'en prendre des segments, d'en assumer des segments. Mais cela aussi est une trame de fonds qu'il faudra garder en tête dans l'examen des propositions. Dans le plan aussi, on parle de stabiliser la situation financière. Comme vous avez pu le voir, soit hier dans le budget, soit aujourd'hui dans le budget prévisionnel, cela ne va pas trop mal au CIRTEF. Mais on a besoin de vos cotisations. Nous voulons pas prendre des mesures coercitives mais beaucoup de mesures incitatives, l'apport de votre contribution, de votre cotisation, est vraiment déterminant pour que le CIRTEF puisse poursuivre son action. Donc, nous allons bien sûr continuer d'assurer le suivi, un suivi vigoureux, de surveiller très étroitement la situation financière du CIRTEF et l'autre chose importante aussi, est que nous tentons de diversifier les revenus du CIRTEF. En ce sens là, le Président du CIRTEF et les membres du Bureau de direction peuvent apporter un soutien au Secrétaire général dans sa recherche de financements additionnels. Vous voyez dans le document que je vous ai distribué qu'il y a eu plusieurs partenaires au CIRTEF, le CRDI, la coopération française, l'ACDI, la FAO, la CEE, l'UNESCO, la CFB, l'UER, l'ACCT et on peut toujours continuer à élargir

cette liste, à faire des démarches auprès des responsables pour financer des programmes spécifiques et cela reste un objectif et un plan d'action toujours valable pour le prochain biennum. Et nous arrivons dans le secteur des activités du CIRTEF. Alors avant de passer aux éléments du plan d'action plus directement, j'aimerais bien avoir vos commentaires sur ces propositions, est-ce que c'est réaliste ? Est-ce qu'on peut compter sur votre participation ? Est-ce que ce n'est pas trop demander ? Je sais que vous êtes tous occupés dans vos chaînes respectives mais sur ces premiers points et ensuite nous verrons plus précisément la TV, TV5, la formation et la radio. Alors après le café, on verra cela mais avant j'aimerais bien que l'on discute ensemble des premiers points, la structure administrative, il y a peut-être aussi des commentaires que vous voulez faire sur la participation des gens, on a parlé de modifier les statuts, donc sur cette première partie du plan d'action.

Si j'interprète votre silence, cela veut dire que vous êtes prêts à vous impliquer ?

M. Paul DANIEL

Je pense que tout le monde à envie d'intervenir. Il y a toujours des silences parce qu'il est quelquefois difficile d'ouvrir le débat alors je me permets de le faire mais je suis certain que mes collègues ne manqueront pas de suivre. Est-ce qu'on procède point par point, Mme la Présidente, ou est-ce que vous voulez que dans le désordre on parle un petit peu de tout ce que vous avez évoqué. Ma première préoccupation en ce qui concerne la structure administrative qui en même temps est une sorte de réjouissance intérieure, je me réjouis de voir que Radio-Canada et le Ministère du Patrimoine ont fait en sorte d'assurer l'avenir pour un certain nombre d'années, trois en ce qui concerne la formation, une année, en ce qui concerne la Radio mais généralement où est l'avenir à plus long terme et je me demande si parmi d'autres organisations, cette même volonté de

participer au développement du CIRTEF et à soutenir ses structures administratives. Le Canada a beaucoup fait parce que le Canada assumait la présidence, assurait la présidence. Je dis « assumait » parce que cela représentait du travail, cela et autre chose. Je me demande si lorsqu'un pays ou lorsqu'une organisation accepte d'assumer la présidence, elle ne devrait pas en même temps se déclarer prête à poursuivre ce qui a été fait et au niveau canadien. Ceci est une première chose concernant la structure administrative. Ce qui pour moi signifierait que lorsqu'on nomme un président, on élit un président, cela est plus que de créer une fonction honorifique, c'est vraiment de rechercher un personnage fait de dynamisme, d'idées et de recherches de solutions à ces problèmes-là. Ce sera pour cette première phase. En ce qui concerne le reste, je réinterviendrai si vous le permettez, si c'est nécessaire mais je pense que je ne suis pas le seul à vouloir parler.

M. Christian LECLEACH

Je vais dans le sens de Paul Daniel. En effet, ce sont des propositions qui sont faites et l'idée de responsabiliser encore plus parce que j'imagine les présidents qui acceptaient de présider les commissions étaient déjà responsables, avaient l'intention de mener au bout en effet les réflexions et les propositions qui sortaient des travaux des commissions mais nous constatons depuis deux ans, le CIRTEF, après avoir surmonté de graves difficultés, M. Marzouki, le rappelait hier, le transfert de siège, nous constatons avec ce plan qui lui même a fait l'objet d'abord d'un plan de consolidation. J'ai simplement rappelé que le premier plan de relance avait déjà été conçu à rabat mais c'est la première fois que d'une conférence à une autre, le plan a changé de titre et il en restait à des intentions alors que cette fois ci, le plan reprend idée par idée, fiche par fiche et fait des propositions. Je crois que c'est vrai, la suggestion la plus importante est de déconcentrer l'autorité et de décentraliser peut-être même géographiquement

puisque les commissions sont géographiques. Alors, aller jusqu'à ce que suggère Paul, c'est-à-dire que ce soit un engagement de la présidence en acceptant la présidence d'assumer ce type d'engagement me paraît aller loin. On verra bien avec la prochaine présidence. Mais on peut simplement constater historiquement que chaque fois ou très souvent qu'une présidence, qu'un pays ou un organisme a accepté une présidence, c'est que cet organisme avait essayé de donner les moyens et de développer les activités du CIRTEF. Mais dans ce plan, il y a la responsabilisation des commissions et il y a aussi dans cette responsabilisation le fait d'essayer dans le plan qui vous est proposé. Ce n'est pas un plan qui est applicable immédiatement. Mme Vaillancourt et le Secrétaire Général soumettent une série de propositions et il faudra que chaque commission en retire ce qu'il paraît important, dresse des priorités, et dans ces priorités si les problèmes de financement ne sont pas assurés, il faudra en effet que la responsabilité de la présidence et des membres de la commission, dans la mesure où ils ont estimé que c'était prioritaire, qui eux-mêmes envisagent les financements de ces opérations. C'est que cela a toujours été un peu le cas depuis quelques années, puisqu'on estimait que les chargés de mission qui actuellement sont mis à disposition par le Ministère du Patrimoine du Canada. C'est vrai qu'à une époque, on avait imaginé qu'il serait financé sur les plans d'action et à l'époque on regardait essentiellement vers l'Agence de coopération, donc le chargé de mission censé suivre ces opérations, était censé lui-même être rémunéré par les sources de financement qui avaient été déterminées. Là, on change un petit peu d'optique et c'est aux commissions de trouver ce financement. A ce stade, Mme la présidente, je ne sais pas ce que je peux dire de plus.

Mme Micheline VAILLANCOURT

Merci C. LECLEACH. Si je peux me permettre un commentaire sur ce que vous avez avancé sur l'engagement de la présidence, je pense que bien sûr il

serait souhaitable que lorsqu'on s'engage à la présidence, on puisse aussi essayer d'apporter du personnel mais je ne crois pas que ce soit réaliste d'en faire une condition parce que ce n'est pas la même situation partout dans l'ensemble des TV et je pense que des types d'apports différents peuvent être apportés par différentes présidences. C'est bien sûr que quand on a accepté la présidence, c'est plus qu'honorifique, on s'engage aussi à une fonction de représentation et de support des activités du CIRTEF. Nous avons pu le faire à Radio-Canada parce que probablement nos moyens nous le permettaient encore et nous le permettent toujours. Il s'agit d'établir ces priorités et de faire des choix et l'acceptation d'une présidence bien sûr devrait aussi être engageante et ce serait souhaitable de toujours prévoir un apport en personnel ce que la communauté française de Belgique fait avec beaucoup de générosité. Je tenais à le souligner. En ce qui a trait à la responsabilisation, C. Lecleach en a parlé. Bien sûr qu'elle est souhaitable. Le plan qui est là, ce sont des propositions et chaque commission devra les étudier beaucoup plus à fond, les revoir, les ajuster et si possible trouver du financement j'aimerais aussi peut-être vous entendre M. Lombaerts de l'Agence. Vous avez peut-être des modalités différentes, des moyens astucieux à nous donner en ce qui a trait au financement ou comment vous articulez des missions et des projets avec le financement qui va avec.

M. Robert LOMBAERTS

Le problème est que, je l'avais déjà dit précédemment, les financements sont toujours réduits. Alors je pense qu'il faut se mettre d'accord ensemble pour essayer de trouver des solutions. Je dirai d'abord que le premier ce serait de trouver des ressources supplémentaires parce que je pense comme vous l'avez dit tout à l'heure, ce plan d'action est très ambitieux et qu'effectivement je ne vois pas si le sommet des Chefs d'Etat ne votent pas davantage de budgets pour la communication et l'audiovisuel, ce que l'on pourrait faire davantage. Je crois que

vous et nous, je pense que vous avez déjà fait cette démarche de rechercher des ressources supplémentaires et bien je pense et j'espère que j'aurai le temps moi-même d'en chercher aussi et que nous pourrons rassembler toutes ces ressources financières.

M. Christian LECLÉACH

Tout à l'heure, en parlant des faits de l'Agence, je pensais à M. Lombaerts, en tout cas s'il demandait la parole, mais Mme la Présidente, vous avez parfaitement bien fait de la lui donner. Amener le sujet sur plan budget. En effet le budget qui gère et c'est vrai que Robert jusqu'à preuve du contraire, pourquoi multiplier les francs comme on multipliait je ne vais pas dire les pains et les poissons mais... Mais c'est vrai que Robert a eu cette référence au sommet des Chefs d'Etat. Est-ce que le cas du CIRTEF a été évoqué au niveau du sommet ? Est-ce que l'Agence ou les gouvernements participant au sommet des Chefs d'Etat à un moment ou à une autre ont estimé que l'action du CIRTEF méritait d'être encouragée et développée. Y a-t-il une demande concernant le CIRTEF au niveau du sommet ?

M. Abdelkader MARZOUKI

Non. Je dois vous dire qu'une seule fois le sommet a donné au CIRTEF deux fois 400.000 FCFA et cet argent géré par l'Agence, a été remis au CIRTEF lorsque nous avons parlé de déposer d'autres demandes, l'Agence s'était refusé dans le temps de servir de relais et nous n'avons pas trouvé lorsque nous en avons parlé il y a deux ans de pays relayeurs qui aillent directement parle au CPF.

M. Christian LECLÉACH

Je dois avouer que je connaissais un peu la réponse d'Abdelkader. Est-ce que les choses n'ont pas changé ? Nous avons la chance d'avoir Robert

Lombaerts qui a dit combien il souhaitait soutenir l'action du CIRTEF. Nous avons la chance d'avoir un représentant du Ministère du Patrimoine, nous avons la chance d'avoir un représentant du Ministère français de la coopération et nous avons les représentants de tous les organismes qui eux aussi peuvent être le relais auprès de leurs autorités politiques. Ne peut-on pas suggérer que ce qui avait été refusé ou en tout cas été estimé difficile il y a deux ans, une nouvelle tentative pourrait être faite et peut-être pourquoi pas avec un peu plus de succès ?

Mme Micheline VAILLANCOURT

Lors des états généraux de la francophonie qui ont eu lieu il y a à peine un mois, on a parlé de la préparation pour présentation au prochain sommet d'un plan média par l'Agence. Il y a certainement une concertation à assurer pour présenter un plan media lors du prochain sommet de la francophonie puisque je sais que cela a été une demande. Je sais que cela a été une demande au sommet de la francophonie parce que j'ai participé à une conférence mais lorsque l'on a rencontré J-L ROY de l'Agence, il a aussi parlé d'un plan media pour le prochain sommet. Alors est-ce qu'il n'est pas envisageable déjà de modifier notre plan d'action et d'ajouter qu'il devrait y avoir une concertation pour des demandes de financement venant étoffer des programmes très concrets du CIRTEF.

M. Robert LOMBAERTS

Je dirai simplement que le plan d'action media, j'en ai rentré un au Secrétaire Général. Mais je ne sais pas du tout ce qu'il en advient. Il est évident que dans notre maison, on ne sait pas toujours ce qui se passe aux différents niveaux de responsabilité.

M. Paul DANIEL

C'est pour revenir sur ce que disait Christian tout à l'heure concernant les responsabilités que vous souhaitiez ou que tu souhaitais attribuer aux commissions. Je comprends très bien que l'on souhaite que les commission assurent un suivi des intentions, des résolutions qui sont prises lors de leur rencontre mais il a été question d'engagement financier ou de recherche de financement pour les projets que les commissions essaieraient de mettre sur place ou essaieraient de dégager pendant leur rencontre. C'est vraiment quelque chose de très nouveau. Je crois avoir participé à plusieurs rencontres du CIRTEF, les commissions s'organisent d'une façon plus ou moins anarchique, les présidents changeaient et les suivis n'existaient pas. Il m'est arrivé de me trouver face à un rapport de commission datant d'une année ou de deux années auparavant et de ne voir aucune progression dans les propositions qui avaient été faites. Alors la suggestion me paraît heureuse mais je me demande si les statuts du CIRTEF prévoient ce rôle dévolu aux commissions et prévoit des responsabilités données aux Présidents des Commissions. Comment sont désignés les présidents des commissions ? Comment se constituent les commissions ? Je ne me rappelle pas l'avoir vu dans les statuts. M. MARZOUKI avait l'air de dire oui, cela existe.

M. Abdelkader MARZOUKI

Si vous le permettez Mme la Présidente, vous savez que nous avons restructuré notre conseil au niveau surtout de l'Assemblée Générale où nous avons dû créer à Québec pour la première fois au sein du CIRTEF des commissions permanentes qui sont les commissions Radio, TV la commissions formation à côté de la seule commission qui était permanente, la commission des finances. Ces commissions voient leurs membres élus lors de l'assemblée générale et elles élisent en leur sein leur propre président et travaillent pendant deux années sous la responsabilité de leur président, bien sûr avec l'appui du

secrétariat général pour établir un plan de travail dans leur domaine. C'est ainsi que pour la première fois en deux ans, nous avons pu sortir un plan d'action structuré, né directement des décisions ou des recommandations des commissions. Nous allons continuer dans ce sens. C'est pour cela que nous avons, cette année, une assemblée générale qui ne se tient que pendant trois jours et non pas pendant une semaine

M. Le Rapporteur Général

Pour les besoins du rapport général, je voulais être fixé sur ce que vous avez appelé tout à l'heure l'acceptation de la présidence qui devrait également être engageante. Le poste de Président du CIRTEF ne doit pas être un poste honorifique mais doit supposer un certain nombre d'engagements à remplir. C'est vrai il y a eu un débat sur l'acceptation de fournir du personnel ou tout au moins de s'engager à rechercher des financement du CIRTEF. Je voudrais savoir si cela doit être considéré comme une décision consensuelle ou comme une obligation.

Mme Micheline VAILLANCOURT

Je ne le vois pas comme une obligation. Ce que je disais suite à l'observation de M. Daniel, c'était que bien sûr qu'il était souhaitable que lorsque l'on accepte la présidence d'une organisation comme le CIRTEF, qu'on s'engage à apporter son support, support qui peut aller jusqu'à fournir du personnel comme on l'a fait dans le cas de Radio-canada et support qui peut être un appui moral dépendant des moyens dont on dispose et des ressources dont on dispose mais ce qui est important, c'est que lorsqu'on accepte la responsabilité de président, il y aussi des responsabilités qui vont avec ce rôle là. Il y a d'ailleurs dans les statuts, une description en quelque sorte des responsabilités et il n'est pas prévu qu'il s'engage à fournir du personnel et je crois qu'il faudrait aller jusqu'à une

modification des statuts mais ce n'est pas mon intention aujourd'hui, je n'en ferai pas une décision à moins que l'assemblée propose d'en faire une décision.

M. Charles VALLERAND

Je voudrais faire aussi quelques réflexions pour ajouter à la discussion sur le financement de base si on peut l'appeler comme cela de l'organisation. Le premier point c'est que la contribution du Ministère du Patrimoine s'appuie sur cette conviction que le CIRTEF doit être renforcé dans sa structure pour ensuite être porteur de projets et être porteur de mandats qui peuvent lui être confiés par un organisme comme la francophonie, l'ACCT ou par l'UNESCO. Je pense que si on constate le chemin qui a été parcouru depuis un an et demi au niveau de la crédibilité de l'organisme et de sa capacité à livrer des mandats qui étaient des mandats très lourds, je pense que le renforcement une condition essentiellement à ce bilan très positif que l'on a aujourd'hui devant nous permet de dépasser cette étape de livrer sur les mandats mais de passer à l'étape de développer de nouveaux axes de coopération. Je pense que c'était essentiel et il y a tout un débat en francophonie, c'est celui de ses structures un peu parallèles à l'ACCT parce que l'ACCT étant opérateur principal, ayant elle-même des ressources, se propose la plupart du temps et avec un certain succès pour éviter justement le financement de structures, pour éviter que la plus grande part de cet argent aille dans le personnel, dans les structures, dans le fonctionnement et soit détourné des programmes. Pour répondre à la question de M. Lecleach, il y a toujours cette réserve au niveau du Secrétaire Général de l'ACCT et au niveau en tout cas certainement des gouvernements de financer des structures parce qu'évidemment chaque dollar est un dollar qui compte. Le dernier élément, c'est que la francophonie ne pèse pas lourd dans la coopération, pour parler franchement. Je vais vous donner un ordre de grandeur : au Canada, la contribution canadienne à la francophonie représente près de 30 millions de dollars sur deux ans. Il faut voir

parce que qu'il y a différentes institutions, il y a l'université d'Alexandrie, il y a les projets liés... c'est compliqué. Le budget annuel de l'ACDI : 2 milliards de dollars. Alors 30 millions, deux ans ; 2 milliards par année. Ce que j'essaie de dire, c'est qu'on peut toujours se tourner vers l'ACCT mais en fait ce que le CIRTEF peut faire et doit faire, c'est de se tourner vers les coopérations et d'avoir au sein de son équipe, des gens qui sont autant des professionnels de l'audiovisuel que des professionnels de la coopération. De pouvoir donc solliciter la coopération suisse, la coopération canadienne et cela je pense que c'est le virage qui est en train de s'amorcer au CIRTEF suite à ce revirement de situation si je peux l'appeler comme ça et je pense que les amis qui sont de toutes les TV nationales du Sud peuvent nous montrer la voie, nous orienter vers les coopérations qui peuvent aider le CIRTEF.

M. Christian LECLÉACH

Un mot sur les plans media. Je comprends qu'il en aurait deux de coordination et de concertation. Je crois qu'il faudrait aller un peu plus loin à mon sens. Je crois qu'il n'y a qu'un seul plan media. Je crois que cela ferait mauvais effet qu'arrive au sommet deux plans média. Il faudrait que les préoccupations du CIRTEF puissent s'inscrire dans un des deux plans et que les auteurs de ces plans se rapprochent et ne présentent qu'un plan sérieux qui intégrerait l'ensemble des préoccupations des opérateurs et finalement des politiques, des gestionnaires de la coopération francophone internationale.

M. Abdelkader MARZOUKI

Nous sommes entièrement d'accord puisque le CIRTEF et l'ACCT ont déjà commencé une série de consultations. Nous avons eu une première consultation avec le secrétaire général, les deux services intéressés et d'ici le mois de mai, nous allons élaborer un plan, du moins si ce n'est pas un plan média

pour dix ans mais pour le prochain biennum, un plan commun de travail pour le sommet.

M. Réal BARNABE

??? Les cadres, les chargés de mission du CIRTEF se sont déplacés dans une douzaine de pays pour recenser les besoins en formation tels qu'exprimés par les cadres des organismes membres et cette démarche nous permet de dégager des orientations qui serviront éventuellement à l'élaboration d'un plan de formation. Jusqu'à maintenant, ce qui ressort de ces consultations, c'est que les besoins prioritaires sont les suivants :

- la réalisation tant en Radio qu'en TV, dans le contexte où la concurrence est plus grande. On nous dit : « il faut que nos réalisateurs puissent produire des émissions plus pertinentes » ;
- la gestion de productions et au cours des dernières années, avec l'ACCT/EIB, il y a eu quelquefois des activités de formation sur ce thème là mais ce qui ressort surtout c'est la gestion au plus haut niveau, la gestion stratégique pour les directeurs, les directeurs généraux et encore une fois, c'est le nouveau contexte de concurrence qui nous force peut-être à gérer différemment puisque maintenant on doit avoir des préoccupations plus grandes de rentabilité ;
- la prise de son. On sait que depuis deux ans, il y a déjà eu deux séminaires sur la prise de son : à Cotonou et à Yaoundé. Un troisième est en préparation cette année. Ce sont des séminaires qui regroupent une quinzaine de participants donc à la fois peu de techniciens par organisme membre et il y aura cette année un troisième séminaire de ce genre là, je vous dit, probablement à Tunis mais avec M. Silla et M. Marzouki on s'est dit qu'on pourrait peut-être faire un peu plus parce que les besoins sont encore importants et nous sommes en train d'élaborer ce que l'on appelle une formation itinérante c'est-à-dire probablement une équipe de deux personnes, idéalement un formateur du Nord et un formateur du Sud qui

se déplaceraient dans chaque pays pour travailler quelques jours, quelques semaines peut-être avec un nombre plus grand de techniciens qui seraient affectés à des productions, des productions autant que possible pour TV5 ; alors c'est de la formation encore une fois. Et prioritairement, et je suis heureux que l'on puisse en parler que comme ce projet est en voie d'élaboration, nous serions très contents d'avoir vos réactions mais ce que l'on s'est dit en consultation avec E. Derue qui s'occupe des projets de production comme par exemple « L'habitat traditionnel », on s'est dit prioritairement, cela peut être décevant pour d'autres, travaillant avec ceux qui produisent le plus pour ces séries-là ou pour d'autres émissions, d'autres séries, pour s'assurer relativement à court terme, que l'on puisse améliorer la qualité de la prise de son. Et sur notre liste de priorités, on ajouteraient aussi quelques pays qui n'ont pas fait de demande pressante à ce sujet-là ;

- Question de maintenance et d'entretien.

Jusqu'à maintenant dix organismes ont été consultés directement. Ce n'est pas suffisant. Il faudra trouver le moyen au cours des prochains mois de rencontrer plus de monde et cela se fera de diverses façons. D'abord, au cours de cette conférence, on le fait déjà et on espère avoir le temps de rencontrer ceux que l'on a pas pu rencontrer et moi, je suis à votre disposition dans les prochaines heures ou prochains jours, peut-être pour faire de petites séances de travail avec chacun d'entre vous si c'est nécessaire et on va sûrement aussi compléter le processus par l'envoi d'un questionnaire. Cette information nous permettra d'élaborer un plan de formation pour le prochain bieenum mais parallèlement, on ne s'est pas arrêté de travailler évidemment parce que si on attend que le plan soit terminé, on va tout arrêter, tout abandonner. Donc, il y a les activités habituelles avec l'EIB/ACCT qui se poursuivent. Je vous ai parlé de ce séminaire sur la prise de

son et on a aussi dans ce cadre de la formation à la cellule de post-production de Cotonou, donc montage, formation auprès de réalisateurs et de monteurs. Pour les prochaines années, notre souhait peut-être c'est de définir de nouvelles activités qui pourraient s'inscrire dans le cadre du recensement dont je vous ai parlé c'est-à-dire que si on décide qu'il faut absolument faire quelque chose pour les gestionnaires de haut niveau, on pourrait peut-être voir si avec l'ACCT/EIB, on ne peut pas concevoir peut-être pour la prochaine année une activité qui irait dans ce sens. Parallèlement à ces réalisations un peu traditionnelles ou en tout cas qui s'inscrivent dans notre histoire, de nouveaux partenaires se joignent à nous en formation dont le CGRI qui nous aide à Cotonou aussi pour la formation à la cellule de post-production et qui a une entente cadre avec le Bénin qui nous permet cette année de tenir à Cotonou une première activité d'un mois.

PROBLEMES

M. Etienne DERUE

Organisons un rendez-vous hebdomadaire. Je pense que si dans un premier temps, on parvenait déjà à un rendez-vous mensuel qui soit le rendez-vous sur toutes les TV, nous aurions franchi un nouveau pas : de quelle manière ? Est-ce un reflet qui doit être représenté chaque mois ? Est-ce une émission sélectionnée par le pays ? Est-ce un tour géographique des pays ? Ce sont tous des questionnements, ce sont toutes des pistes qui devront être analysées par la commission TV. Sixièmes et septième et dernière piste de réflexion concernant la TV hormis TV5, c'est bien entendu le développement non pas de la cellule de post-production mais des cellules de post-production. C'est vrai que celle qui est mise en place, qui est installée aujourd'hui à Cotonou n'est pas encore numérique mais c'est vrai tout autant qu'elle a toutes les spécialités de n'importe quelle cellule de post-production européenne ou américaine. Elle possède l'ADO avec 999 effets spéciaux mais en même temps nous sommes conscients, en préparant déjà la 2ème cellule qui viendra au Cameroun qu'il faudra encore améliorer les choses, qu'il faudra tirer les leçons d'une part de la 1ère expérience et surtout suivre les progrès techniques et là nous avons la chance d'avoir avec nous un de mes anciens collaborateurs qui nous conseille régulièrement à titre tout à fait gracieux et amical sur les développements techniques. Il faudra penser peut-être

davantage à informatiser la 2ème cellule de post-production. Je terminerai en disant que ce ne sont que des propositions et ce sera tout le travail de la commission TV que d'y réfléchir, de les développer et imaginer l'an 2000 c'est-à-dire demain.

M. David BARY

Le CIRTEF a une banque d'images. C'est la palissade que de dire que toute banque à besoin d'être régulièrement alimentée et nous comptons beaucoup sur les TV du Sud pour alimenter notre banque d'images. Nous restons régulièrement avec eux. Ce que nous pouvons souhaiter c'est que spontanément il nous envoie leurs bonnes productions. Nous voulons beaucoup de programmes mais des programmes de qualité et c'est là que nous rejoignons le volet formation. Il faut que nous formions des gens au Sud dans le domaine de la prise de son et de la prise d'images parce que les programmes que nous recevons souvent ne sont pas des programmes de très grande qualité et c'est ce que l'on nous oppose souvent pour ne pas les diffuser. Beaucoup de programmes pour favoriser l'échange au niveau des TV du Sud mais aussi des programmes pour alimenter TV5 Afrique. Sans les programmes des TV africaines, TV5 Afrique ne pourra pas se développer. Pour l'instant, c'est deux heures de diffusion par semaine mais TV5 Afrique est appelé à se développer davantage et pour cela il faudra beaucoup de programmes et des programmes de qualité. Nous essayons aussi d'acquérir des fictions. Le CIRTEF a déjà acquis pas mal de programmes, pas mal de fictions telles que Amok, Alfaouine, Djelli et nous continuons dans cette voie. Nous essayons aussi d'être visible sur TV5 Europe. Nous avons des émissions telles que Reflets, Rêves en Afrique et avec TV5 Afrique, nous venons de produire une nouvelle émission qui s'appelle « y a pas match ». Cette production au moins a une bonne visibilité sur la grille de TV5. J'en profite pour dire que sur ce plan au CIRTEF, nous sommes un peu malheureux parce que des émissions telles que Reflets, Rêves en Afrique, ne sont pas visibles. Je dis cela parce que ce sont des émissions qui passent entre 6H00 - 7H00 du matin. A ce moment il est 4 ou 5H00 du matin en Afrique ; personne ne voit donc ces programmes. Nous continuerons à mener cette bataille pour que nos programmes soient visibles sur TV5 Europe. C'est ce que je peux dire très brièvement Mme la Présidente.

M. Abdelkader MARZOUKI

Puisque nous sommes en conférence générale et que ce n'est pas seulement ce que nous allons faire pour l'avenir mais aussi pour l'immédiat. Je voudrais vous dire que la banque de programmes, comme l'a dit D. Bary, a besoin d'être

alimentée. Nous avons besoins de vos programmes. Nous n'avons pas de quoi finir la saison cette année pour Reflets comme pour Rêves en Afrique. Nous avons écrit à certains. Mais certains n'ont pas amené des programmes mais nous avons besoin de beaucoup de programmes. Alimenter la grille, c'est quotidien. C'est un travail de longue haleine. Jusqu'aujourd'hui, nous n'avons pas raté une seule minute, pas un seul jour de diffusion sur TV5 et je ne voudrais pas qu'à la rentrée, on commence à avoir une perte de souffle. Donc, je fais un appel à tous les décideurs pour qu'ils demandent à leur correspondant du CIRTEF de mettre à la disposition du CIRTEF des programmes et des programmes de qualité, SVP. Merci.

M. Christian LECLEACH

« Y a pas Match » est une production de TV5 Afrique et diffusée sur la grille de TV5 Europe entre 19 - 19H30 le samedi ou le dimanche, d'ailleurs je ne suis pas sûr. C'est vrai que c'est une discussion où la visibilité est entamée que nous souhaitons mener à terme et j'espère à la satisfaction de tout le monde mais c'est vrai qu'au niveau de cette visibilité, ce n'est pas aussi insignifiant que cela d'être sur la grille à 19 - 19H30. Je crois que si M. Silla avait été là il a toujours l'habitude de citer le Président et c'est vrai que sur la pression du Président même, c'est vrai que l'on a un comité de programmes qui est très sévère pas uniquement sur la TV pour les programmes africains et c'est un produit qui a été imposé sur ce créneau de la grille et je peux vous dire en tout cas que l'accueil des professionnels du comité de programmes pour l'instant est tout à fait favorable. Donc on souhaite beaucoup que ce soit le début d'une série de programmes qui d'une part seront sur la grille et seront surtout, je sais que cela tient beaucoup à cœur la présidence et surtout le secrétaire général, ce que l'on appelle la visibilité. Merci.

M. Le délégué du Cameroun

C'est une réflexion que je voulais soumettre à l'appréciation de l'assemblée. Depuis que nous nous sommes retrouvés ici, nous avons entendu parler de différentes inquiétudes des pays du Sud. Il s'est agit de l'obsolescence un peu hâtive des équipements que nous utilisons. Il s'est agi de la formation de nos personnels, il s'est agi du côté du CIRTEF de la diversification de ses rentrées financières. Quelqu'un vient de parler tout à l'heure du problème des centres régionaux de maintenance. Je voulais à l'instar des cellules de post-production que vous êtes en train d'installer, poser le problème au-delà de la formation à savoir le transfert réel des technologies dans ce sens que TDF l'a fait à un moment avec des Etats intéressés par le projet. Le CIRTEF pourrait se mettre entre les constructeurs et les radiodiffusion télévisions du Sud, au lieu que nous achetions du matériel complètement monté au Nord, que nous puissions acquérir des modules par le biais du CIRTEF et il en découlerait peut-être des avantages de part et d'autre. Le CIRTEF à l'instar de TDF pourrait grignoter quelques petits bénéfices et nous du Sud pourrions profiter en même temps de connaître le matériel que nous serions appelés à utiliser en le montant nous-mêmes dans ces centres régionaux et peut-être nous pourrions en même temps minimiser le coût de production et de douane et d'autres coûts liés à l'achat et l'importation du matériel.

M. Abdelkader MARZOUKI

Nous avons tenté cette expérience avec la Mauritanie. La Mauritanie a ouvert un compte auprès du CIRTEF et nous achetons au prix coûtant. Nous ne touchons pas pour le moment un pourcentage. Nous n'avons pas de commissions. Nous le faisons pour un organisme membre. La Mauritanie a donc des dépôts financiers auprès du CIRTEF et nous demande de lui acheter au meilleur prix du matériel. C'est ce que nous avons fait. Le dernier matériel qui va partir en

Mauritanie est un micro ordinateur portable. Nous avons acheté des têtes de magnétoscope, des projecteurs, tous genres de produits. La dernière fois lorsque je suis venu, il y a six semaines je crois, je suis venu avec des pièces détachées pour le Cameroun. Nous nous sommes débrouillés pour avoir quelques pièces gratuitement ; pour d'autres pièces qu'il faut payer, nous avons avancé l'argent, nous avons facturé. Nous le faisons donc chaque fois que l'on nous le demande. Il y a des gens qui ont fait des essais avec nous et qui ont trouvé que les tarifs que nous obtenons sont meilleurs marchés. Alors, nous sommes prêts mais de grâce ne nous demandez pas de nous transformer en magasin de fournitures de matériel parce que nous n'avons pas les moyens mais dès qu'il y a une possibilité de le faire, nous le ferons avec plaisir.

M. Le délégué du Cameroun

Je voulais surtout parler du problème du montage des équipements que nous serions appelés à utiliser nous-mêmes c'est-à-dire les pays qui les monteraient quelque part et avec ces centres de maintenance, nous serions appelés à faire peut-être de la recherche pour voir dans quelle mesure nous pourrions nous-mêmes concevoir nos équipements. Ce serait déjà un point de départ avec ces centres de maintenance régionaux.

M. Abdelkader MARZOUKI

Nous soumettrons cette proposition au prochain SEFOR, à l'atelier de nouvelles technologies.

Mme Florence PELOQUIN

Pour le plan de travail radio, on dit ici que c'est contribuer à l'affirmation du rôle essentiel de la radio. Je pense que si on veut traduire cela en termes opérationnels c'est simplement aider les radios à produire des émissions de

qualité dans la mesure du possible et il y a deux axes et je tiens à le rappeler parce que lorsque l'on présente formation et radio, il ne faut pas oublier que dans la préoccupation de la radio, il y a la préoccupation de la formation aussi, ce dont Réal a parlé tout à l'heure.

Le 1er axe concerne surtout la stimulation des échanges radiophoniques et la circulation d'émissions déjà existantes. Le CIRTEF veut accentuer ou stimuler ces échanges-là. A cet effet, il y a un travail actuellement qui est en train de se faire pour mettre sur pieds une banque des productions et du Nord et du Sud et bien sûr le SEFOR constituera le moyen privilégié ou la voix qui nous permettra d'intensifier les échanges radio. Le 2ème axe qui a été identifié, c'est la mise en place d'atelier de création. Ce moyen-là, je pense qu'il a été proposé suite à un constat que les radios nationales sont peu équipées pour faire des productions plus systématiques ou plus importantes comme des documentaires ou des productions théâtrales. Il y a une proposition qui vise à créer un atelier qui serait un lieu de formation, un lieu de rassemblement pour des gens qui veulent créer des productions. Il y a aussi l'aspect de la documentation. Comment rassembler un certain nombre d'informations qui ont été demandées, qui seraient utiles aux radios et aux partenaires qui soient un répertoire des ressources en radio, répertoire des ressources en formation ; c'est en train de se faire. Il faut voir l'utilisation que les gens vont faire de cela. Il y a eu aussi un magazine radio de type « Reflets » fait en collaboration avec les radios, c'est-à-dire un magazine qui se veut un peu le reflet de vos préoccupations, de vos réalités quotidiennes. Cette proposition là a été faite à la commission radio en octobre dernier. On a fait un n°0 à partir du matériel qui était là, à partir des indications que l'on avait. Cela a l'avantage d'exister et de donner lieu à un échange sur ce type de production. Est-ce vraiment ce que vous voulez ? Etes-vous prêts à vous engager à contribuer, à collaborer à ces productions là ? Demain on verra cela à la radio.

5ème point qui fait partie du plan d'action, c'est le projet de créer du matériel à mettre à la disposition des radios. On parle par exemple, de prévoir le matériel qui pourrait permettre la lecture de textes d'écrivains africains sur les radios. Cela me paraît un peu flou. Ce sont des choses qui seront discutées, qui seront priorisées aussi et qui seront peut-être transformées. Ce sont les axes, les moyens ou les pistes sur lesquels la commission s'oriente actuellement pour soutenir les radios.

M. Charles VALLERAND

Je voudrais savoir si la tournée qui a été faite au moment de l'identification des besoins de formation avait fait la distinction entre besoins radio et TV et si cela a été fait, va-t-on refaire le même genre d'inventaire des besoins parce que je pense que cela a été très utile comme il l'a été démontré aujourd'hui.

M. Abdelkader MARZOUKI

Oui. Nous l'avons fait pour la radio et la TV.

Mme Micheline VAILLANCOURT

Comme vous voyez l'équipe du CIRTEF s'est spécialisée dans des champs d'activités. Mais le fait que ce soit une petite équipe, il est relativement facile de mettre l'expertise en commun et de se parler ensemble. Chacun travaille dans un dossier, a la responsabilité d'un dossier, cela fait partie de l'organisation interne ; mais en même on s'associe. Vous le voyez d'ailleurs dans l'élaboration des plans d'action où il y a vraiment de la synergie entre les différents intervenants.

M. Yves RAMBEAU

Je voulais simplement préciser aux membres de la commission radio qu'une expérience a été menée entre les différents membres de l'ARTOI sur un

magazine radio qui est réalisé en commun et qui en est à son 8ème ou 9ème exemplaire et qui peut le cas échéant vous apporter de bonnes informations ou en tout cas, vous pourrez peut-être vous inspirer de ce qui a été fait à la fois sur les méthodes de réalisation et sur le format et le produit tel qu'il a été réalisé. Je n'ai plus en mémoire, je ne sais pas si mon collègue de la MBC se souvient, le titre de ce magazine, je sais qu'il fonctionne, qu'il est sur un module mensuel mais qu'il y avait un projet de passer en bimensuel et peut-être en hebdomadaire. Je crois que cela fonctionne assez bien et que c'est au bénéfice et à l'intérêt de tous les auditeurs. Je vous rappelle que l'ARTOI regroupe les Radios-TV de l'Ouest de l'Océan Indien. Je pense qu'il y a là quelque chose d'intéressant à voir.

M. Charles VALLERAND

On parlait hier de la possibilité d'un fonds de développement de la radio. Il faut aussi se rappeler que l'Agence a quand même ce programme d'action pour la radio rurale locale en francophonie et que là aussi il y a une piste à explorer semble-t-il, il y a une évolution interne qui est en cours de réalisation à l'ACCT pour probablement déterminer les pistes d'action de ce programme de radio rurale au prochain biennum.

Mme Micheline VAILLANCOURT

Merci de nous le rappeler. On en avait discuté lors de notre rencontre. Je crois que c'est un des éléments qu'on a mis dans notre plan d'action pour discussion.

Un autre élément aussi dans ce plan d'action, c'est la dimension communication, amélioration de la communication à l'interne comme à l'externe par la participation à des organismes internationaux de la francophonie et autres, aussi pour promouvoir les activités du CIRTEF et bien sûr aussi améliorer les communications internes et vous savez, il y a depuis peu, le bulletin mensuel « Le

CIRTEF en bref » qui se propose de faire état de ce qui se passe dans vos radios, vos TV, au CIRTEF, et de vous tenir au courant des développements des projets en cours. Il y aussi l'amélioration de nos communications avec les principaux partenaires en programmant des rencontres de coordination régulières. Il y a déjà eu une première rencontre avec l'Agence, et il y en aura certainement d'autres pour bien ajuster nos programmes parce que les projets sont nombreux mais les ressources sont rares et de là aussi l'importance de s'appuyer sur des commissions solides et sur des présidents qui entendent jouer leur rôle sérieusement à l'intérieur de ces commissions pour être un relais à l'équipe du CIRTEF, qui peut assumer la coordination mais les présidents de commissions devront aussi être un relais, un maillon important dans la réalisation de ces programmes-là.

M. Abdelkader MARZOUKI

Nous avons commencé à appliquer vos décisions puisque nous améliorons la communication à l'interne et à l'externe. Demain un 2ème numéro spécial conférence générale de « CIRTEF en bref » apparaîtra à midi.
Citation des membres du Bureau et commissions - biennum 95-97.
Discours du Président élu, Professeur Gervais MENDO ZE

Professeur Gervais MENDO ZE

Il paraît qu'il est d'usage de marquer par un signe éclatant ce genre d'occasion dans nos traditions et il semble qu'il a été décidé de pouvoir honorer, du moins de pouvoir mettre, donner à chacun de vous une médaille CRTV. Je crois que c'est ce qui va se faire dans un instant.

Mme Micheline VAILLANCOURT

Très lourde mais très agréable tâche de présider les destinées et les travaux du CIRTEF et je suis très heureuse de vous dire que c'est une organisation exceptionnelle très dynamique, extraordinaire et que vous aurez beaucoup de plaisir à travailler avec la petite équipe du CIRTEF mais à travailler aussi avec l'ensemble de nos collaborateurs des radios et TV du Nord et du Sud. Alors je vous offre les meilleurs succès et je vous dis merci parce que moi, je suis tellement vaillante que j'ai eu droit à deux médailles.

Il y a encore quelques petits points à terminer et notamment la nomination du commissaire aux comptes pour l'exercice biennal et compte tenu de l'excellent travail de M. Dufromont, je proposerai à notre assemblée de proposer la reconduction du mandat de M. Dufromont pour le prochain biennum. Je peux vous assurer de son sérieux et de son expérience professionnelle la plus grande.

Un autre point et non le moindre c'est celui de la nomination du secrétaire général du CIRTEF. Vous savez que comme le disent les statuts, suite à la réunion de Montréal qui suivait le SEFOR, le Bureau de direction et en l'occurrence sa présidente avait proposé la reconduction du mandat de M. Marzouki puisque les statuts le permettent. Nous avions à ce moment là envoyé une lettre à tous les membres du Bureau de direction à cet effet mais nous indiquions que conformément aux statuts nous mettrions le poste vacant. Ce qui a été fait le 9 Décembre 1994, une lettre était adressée à tous les membres déclarant le poste vacant et désignant que toutes nouvelles candidatures devraient parvenir au bureau jusqu'au 28 Février 1995, que ces candidatures seraient examinées par le Bureau avant la prochaine conférence générale. Le 1er Mars, je faisais parvenir à tous les membres du CIRTEF une lettre dont je vous lis quelques extraits : pour faire suite à notre lettre du 9 décembre vous informant que les propositions de reconduction de nouvelles candidatures pour le poste de secrétaire général devaient parvenir au Bureau du CIRTEF dans les délais prévus aux statuts, je suis

heureuse de vous annoncer que nous avons reçu un nombre très important de propositions de reconduction de l'actuel secrétaire général, M. Abdelkader Marzouki et je notais qu'aucune candidature ne nous est parvenue dans les délais prévus et la Tunisie nous a fait parvenir bien sûr la reconduction du mandat de M. Marzouki.

Je voudrais avant vous citer quelques extraits de lettres que nous avons reçues appuyant la reconduction du mandat de M. Marzouki.

Je pense que cela témoigne de la qualité exceptionnelle du travail que le secrétaire général a accompli lors de ces quatre dernières années.

Si j'en conclus par votre appui, je pense que l'on peut conclure que M. Marzouki, vous demeurerez le secrétaire général pour les quatre prochaines années.

M. Le Représentant de la Tunisie

Mme la Présidente, M. Le Président, chers collègues,

Je voudrais m'acquitter d'un devoir, celui de vous remercier vivement au nom de l'ERTT, de la Tunisie d'avoir bien voulu renouveler votre confiance à M. Marzouki en l'élisant pour un 2ème mandat au poste de secrétaire général du CIRTEF. M. Marzouki, comme j'ai eu le plaisir de le constater, n'a pas été seulement le candidat de la Tunisie mais le candidat de tous. C'est un honneur qui par sa personne touche l'ERTT, touche la Tunisie et j'ai la certitude que grâce à votre soutien, M. Marzouki saura aller de l'avant dans la voie de la consolidation du CIRTEF.

M. Abdelkader MARZOUKI

Je voudrais seulement vous dire merci et que je serai encore pour les quatre ans à venir à la disposition du CIRTEF comme je l'ai été pour les quatre qui viennent de s'écouler avec mes collaborateurs. Seul, je ne suis rien. Avec mes collaborateurs, nous essaierons de faire du CIRTEF un Conseil encore meilleur.

Mme Micheline VAILLANCOURT

Il reste encore un point à déterminer et c'est le lieu, la date, les grandes lignes de la prochaine conférence générale. A cet effet, je laisserai la parole à M. Larrieu de France 3 qui a des propositions très honnêtes à vous faire.

M. André LARRIEU

Merci Mme la Présidente sortante et M. Le Président nouvellement élu, J'aurai le plaisir de vous inviter dans deux ans, en 1997, en France. Alors pardonnez-moi mais pour des raisons purement climatiques, je souhaiterais que l'assemblée générale soit reportée en mai ou juin parce que le climat en France est bien meilleur à cette époque de l'année et vous profiterez beaucoup mieux des paysages français parce que je ne sais pas à l'heure actuelle si on fera à Paris ou dans une belle région de France, une belle province et je sais que certains l'ont déjà dit qu'ils préféreraient que cela se passe en province, alors pourquoi pas ? On verra à ce moment là. Je garde la surprise du choix exact du lieu mais je ferai tout pour que ce soit un lieu idyllique pour nous tous.

Mme Micheline VAILLANCOURT

Merci M. Larrieu et merci de l'appui que France 3 nous apportera dans les travaux du CIRTEF.

Comme je le mentionnais hier, sur les projets d'avenir du CIRTEF, ils sont nombreux et nous avons étudié aujourd'hui une proposition de plan d'action pour le prochain biennum. Un plan d'action qui touche les principaux secteurs du CIRTEF, à savoir la TV donc son rôle comme fournisseur d'expertise aux TV, comme agent de développement, de coproduction de séries harmonisées et aussi comme à la production avec l'implantation de cellule de post-production et la suite de ces cellules dont la 2ème sera implantée ici au Cameroun. Nous avons aussi bien sûr discuté des besoins de formation, du plan et des propositions, des

priorités à déterminer dans le cadre de ces besoins qui sont imposants et pour lesquels il nous faudra malheureusement faire des choix. Nous avons aussi discuté des réflexions menées lors d'ateliers et des rencontres de la radio pour déterminer aussi les axes d'intervention et les pistes de développement en radio. Nous avons discuté aussi de points importants concernant la structure administrative du CIRTEF, concernant son financement et concernant les communications internes et externes. Il est évident que le CIRTEF ne dispose pas de ressources extrêmement importantes et qu'il devra s'appuyer sur les commissions. Il y a trois commissions importantes au CIRTEF. Nous avons donc procédé aujourd'hui à la composition de ces commissions : commission TV, commission formation, commission radio et les membres, les participants et les présidents de ces commissions deviendront des relais importants dans la réalisation et la concrétisation des objectifs du CIRTEF. Chose aussi importante : nous avons procédé à la reconduction du mandat du secrétaire général actuel, M. Marzouki, et à l'élection du nouveau Président, M. MENDO ZE, qui est comme vous le savez, le Directeur Général de la CRTV. Alors félicitations, Professeur Gervais MENDO ZE ; et comme je le lui mentionnais, il travaillera avec une petite organisation. Il pourra s'appuyer sur nous, collaborateurs des radios et TV du Nord comme du Sud et je lui offre une meilleure chance de succès et toutes mes félicitations.

Professeur Gervais MENDO ZE

Comme Mme la Présidente vient de le souligner, avec beaucoup d'émotion, de satisfaction peut être aussi, ma nomination au poste de Président de notre conseil, je voudrais pouvoir dire qu'avant ce couronnement, j'ai été successivement 2ème vice président, c'est dire que je travaillais un peu avec le Secrétaire Général actuel et aussi sous l'autorité de la Présidente sortante. Je voudrais assurer les uns et autres de ma disponibilité, de mon humilité aussi, de

mon expertise pour que pendant les deux années à venir, le CIRTEF puisse franchir les étapes décisives qui l'attendent et surtout relever le défi et être à la mesure des enjeux qui aujourd'hui s'opposent au paysage général de l'audiovisuel dans nos pays, dans tous les pays membres du CIRTEF et dans le monde entier. Je remercie les uns et les autres, tous ceux qui ont pris part aux travaux de l'actuel conseil et qui m'ont élu à l'unanimité et je voudrais leur dire que je travaillerai, que je mettrai toute mon expérience en oeuvre pour que nous puissions au terme des deux années à venir arriver à quelque chose de positif tout en félicitant Mme Vaillancourt pour le travail considérable abattu à la tête du CIRTEF, je voudrais féliciter également M. Marzouki pour le travail accompli et l'inviter à m'apporter la collaboration qu'il a apportée à Mme Vaillancourt. Je suis sûr qu'ensemble, nous ferons une équipe solide et nous pourrons être à la mesure des attentes de nos Etats respectifs. Je vous remercie.

Journaliste

M. Le Directeur Général de la CRTV, nouveau Président élu du CIRTEF, au nom du personnel de la CRTV et au nom de tous ceux qui suivent l'audiovisuel au Cameroun, nous vous adressons nos félicitations.

Une question : Peut-on déjà lever un pan de voile sur ce qui va marquer votre action au CIRTEF pendant les deux prochaines années ?

Professeur Gervais MENDO ZE

Il est facile de le savoir puisque en même temps que le mandat de deux ans m'échoit, nous avons adopté un programme d'action. Je dois pouvoir dire que je souscris totalement à ce programme d'action et qui va inspirer mon action. Je pourrai certainement lui apporter des retouches pragmatiques compte tenu de l'évolution de nos économies respectives et aussi compte tenu de l'apport et de l'engagement de nos Etats. Je voudrais également dire que cette charge je la

représente au nom du Cameroun et je pense que le programme d'action tiendra compte de ce que je vais proposer aux responsables de mon pays, qui devront m'apporter un appui considérable tout comme il l'on fait pour mettre les moyens nécessaires à l'organisation du présent conseil. Je voudrais enfin dire qu'avec le Secrétaire Général, nous allons mettre en oeuvre les résolutions que nous avons prises ici et nous allons compter pour cela sur l'ensemble des pays qui composent notre conseil.

M. Abdelkader MARZOUKI

Tout d'abord, je voudrais féliciter le Professeur Gervais MENDO ZE pour cette élection et le remercier pour le rôle qu'il a joué avec Mme la Présidente pour ma réélection à l'unanimité lors de ces assises. Vous avez posé la question : « Pr. MENDO ZE : quelles sont les actions à venir ? » Je peux dire d'ores et déjà que demain le Pr. MENDO ZE préside un 1er conseil d'administration. C'est vous dire qu'il s'attelle immédiatement aux activités du CIRTEF pouvoir mettre au point avec son conseil d'administration un plan d'activités immédiat. D'ores et déjà, nous pouvons vous dire qu'à l'occasion du sommet de la francophonie à Cotonou, nous allons organiser une grande manifestation qu'est le SEFOR. A l'occasion de ce SEFOR aussi, nous allons organiser les réunions de toutes les commissions.

M. Charles NDONGO

En félicitant le nouveau bureau du CIRTEF et en particulier le Pr. Gervais MENDO ZE et M. MARZOUKI pour leur brillante élection respectivement au poste de Président et de Secrétaire Général du CIRTEF, je voudrais poser une question au nouveau président : « M. le Président, vous succédez à Mme Vaillancourt qui est de la SRC dans un environnement autrement meilleur sur le plan financier, n'y a-t-il pas quelques craintes de votre part en prenant la

succession ? Le niveau de coopération baisse, vous allez pouvoir obtenir les mêmes arrières solides dont bénéficiait Mme Vaillancourt ? N'y a-t-il pas crainte que la coopération, que la qualité même de cette coopération souffre de ce que tous les deux, vous président et le Secrétaire Général, vous êtes ressortissants plutôt du Sud » ?

Professeur Gervais MENDO ZE

J'ai de bonnes raisons de penser que Radio-Canada, Mme Vaillancourt et les institutions, les organisations internationales qui soutiennent le CIRTEF vont pouvoir continuer à le faire après le départ de Mme Vaillancourt. Encore qu'elle ne part pas puisque qu'elle est membre à part entière de notre Bureau. J'ose espérer que tous les concours, que nous attendions, que nous recevions de ces structures devront non seulement ne pas s'arrêter mais plutôt s'accentuer. Je dois pouvoir le dire parce que d'une part, nous avons élu à l'unanimité et la réunion de Yaoundé a connu un très grand tour de présences. Tous les pays du Nord et du Sud étaient là et ont donc couronné cette élection. Il n'y a pas de raison que cela puisse en être autrement. On peut certainement avoir les appréhensions que vous avez exprimées mais on peut également compter sur les membres du CIRTEF ici présents pour qu'ils puissent expliquer, peser de tout leur poids auprès de leurs gouvernements respectifs afin qu'ils puissent honorer les engagements vis-à-vis du CIRTEF et aussi accroître les aides et les interventions en faveur de notre conseil. Nous allons mettre au point encore une fois de nouvelles stratégies pour essayer de sensibiliser tous les pays, les uns et les autres et je crois pouvoir dire que j'ai eu la certitude que Mme Vaillancourt notamment m'apportera l'appui nécessaire pour que les contacts qui ont été pris, les vannes qui ont été ouvertes ne puissent pas être fermées.

Mme Micheline VAILLANCOURT

Merci M. Le Président et bien sûr que vous pouvez compter sur ma collaboration. D'ailleurs, je ferai partie du Bureau de direction à titre de vice présidente, représentante de la SRC, donc je continuerai à y jouer un rôle très actif et je peux d'ores et déjà vous dire que la personne que nous avions détachée auprès du CIRTEF pour une période de trois ans et qui est arrivée depuis à peine un peu plus de six mois y restera donc tel qu'entendu pour les trois années et vous pouvez compter sur mon appui pour faire les démarches auprès du gouvernement canadien et notamment le ministère du patrimoine qui a aussi fourni un autre collaborateur très précieux au CIRTEF. Donc je continuerai en ce sens là et je continuerai aussi à être très active au sein des commissions et à fournir tout l'appui stratégique et logistique qu'il sera nécessaire et à fournir pour progresser dans nos travaux. La SRC ne s'est pas impliquée uniquement parce qu'elle avait la présidence bien sûr c'est déterminant - mais parce Radio Canada, nous sommes une TV de service public et nous sommes soucieux de partager notre expertise, de développer des TV, de développer la Radio. Nous avons, je crois, une expertise particulière au Canada. Nous sommes une toute petite TV francophone dans une mer d'anglophones, le Canada anglais et les Etats-Unis, et nous sommes 6 millions dans presque 300 millions de collègues anglophones et nous avons su développer chez nous avec de minces moyens une TV et une radio d'une qualité exceptionnelle et reconnue internationalement et c'est ce plaisir et ce désir de partager notre expertise avec nos collègues qui veulent aussi développer chez eux cette qualité, cette présence de la radio et de la TV dans le développement de leur identité culturelle, de leur affirmation culturelle et en sens là, cela me sera un plaisir de continuer à travailler avec tous mes collègues.

M. Abdelkader MARZOUKI

Je voudrais répondre à une question de Charles qui a dit que le Président et le Secrétaire Général venant du Sud, peut-être cela pourrait handicaper le CIRTEF. Ce sont deux personnes qui ont été élues, choisies par la conférence générale qui auront toujours l'appui de la conférence générale, que ce soit des membres du Nord ou du Sud. Je pense que notre conseil n'a jamais été aussi fort qu'aujourd'hui.

Tout d'abord, je voudrais vous féliciter Pr. Gervais MENDO ZE pour cette élection brillante. Je voudrais vous dire aussi que le Secrétariat Général continuera à travailler à vos côtés exactement comme il l'a fait aux côtés de Mme Vaillancourt. Nous sommes heureux aussi que France 3 prenne la vice-présidence et qu'avec cette entrée au sein du Bureau, le CIRTEF ne pourra que s'en sortir renforcé. Le secrétariat est donc à votre disposition. Merci.

Professeur Gervais MENDO ZE

Je donne la parole maintenant au 1er vice-Président, qui est comme vous le savez, avec le Secrétaire Général le bras droit du Président élu qui lui apporte vraiment le concours et qui le remplace en cas d'empêchement.

M. André LARGUE

Merci M. Le Président. Je crois que je vais d'abord être condamné à lire de très près les statuts du CIRTEF pour savoir quel est exactement mon rôle et ma fonction, ce que je viens d'apprendre, que je peux le suppléer le cas échéant au pied levé. Je vois déjà ma tâche se grandir de jour en jour mais j'en suis ravi d'ailleurs. Je vous remercie également pour l'élection démocratique à l'unanimité parce qu'il n'y a pas de plus belle démocratie que l'unanimité, n'est ce pas avec le tirage au sort, je crois. Ce sont les deux éléments les plus démocratiques que je connaisse lors de cette élection et je suis ravi que France 3 ait pu honoré. Sachez

que France 3, TV du Nord, TV française publique, apportera tout son soutien au CIRTEF que je découvre. Je suis heureux de voir qu'il y a un tandem qui se fait entre un homme du Sud et un homme du Nord. Même si je suis du Sud de l'Europe, je suis néanmoins un homme du Nord. C'est bien qu'il y ait comme ça cet attelage entre un pays africain et un pays européen. Je crois que c'est une très bonne voie. Hier soir, vous parliez, enfin ce n'est pas vous, je crois le prêtre qui a dit la messe hier soir parlait du chiffre deux, du duo, de la dualité. Je suis né un 2 décembre. Notre action ne peut être qu'absolument bénéfique et déjà sous les hospices des meilleurs dieux et des meilleurs cieux. Sachez donc que de notre côté, vous aurez aussi bien en ma personne qu'en celle de France 3, tout le soutien, tout l'appui, je pense de tous les représentants européens qui sont ici et que je salue très fraternellement.

Professeur Gervais MENDO ZE

Vous savez beaucoup de travail nous attend, une tâche immense est devant nous. Comme je l'ai dit, je voudrais pouvoir compter sur vous dans l'action constructive mais en même temps dans les suggestions que vous pouvez être amenés à faire. C'est pourquoi je vous propose de communiquer au Secrétaire Général de notre Conseil toutes les suggestions que vous pensez pouvoir faire pour une meilleure reprise du destin dans les prochains jours. Le Secrétaire Général se mettra à votre disposition. On en fera la synthèse. Je vais vous donner la parole tout à l'heure mais je voudrais également souligner qu'il faudra que nous puissions obtenir cette année même une réunion de notre conseil de Direction. Compte tenu de la situation actuelle et de toutes les imperfections, il faudrait que l'on fasse le point. On vous le fera connaître le plus rapidement possible sauf si vous avez les uns et les autres une suggestion également là-dessus mais je me suis dit dès que la date, le lieu seront connus, nous allons vous les faire connaître. Comme vous le savez de temps en temps, il y a des pays qui s'offrent

pour abriter ce genre de rencontre mais en tout ca, nous allons examiner cela. Ceci dit, je vous donne la parole pour que la communication ne soit pas à sens unique, si vous avez rapidement un mot à dire.

M. Le délégué du Bénin

Il s'agit d'une proposition que je voudrais soumettre aux membres du Bureau. Sans la moindre intention de diminuer en quoi que ce soit le travail que chacun de vous a abattu pendant ces deux dernières années. Je voudrais néanmoins proposer tout à l'heure si vous l'acceptez, de lire devant l'ensemble des délégués une petite motion de remerciement à l'endroit de Mme Micheline Vaillancourt pour le travail considérable qu'elle a fait et l'aide qu'elle a apportée pour l'évolution du CIRTEF que nous constatons ici à Yaoundé. Merci.

Professeur Gervais MENDO ZE

Une proposition est donc faite pour lire une motion de remerciement à Mme Vaillancourt. Je crois que le Secrétaire Général pourrait compléter tout en appuyant son point de vue.

M. Abdelkader MARZOUKI

Oui M. Le Président, il y aussi deux autres motions : une motion de gratitude pour le Président de la République, son Gouvernement et le peuple camerounais et une motion de remerciement pour la CRTV.

M. Paul DANIEL

C'est simplement vous demandiez notre aide je crois que ce matin et M. Marzouki sera peut-être encore plus en mesure que moi de le dire, les commissions ont travaillé. Je peux me faire l'échos de la commission Radio puisque j'y participais et je crois que si toutes les commissions travaillaient

comme la commission Radio, dans les deux ans qui vont s'écouler, il va vraiment se passer quelque chose au CIRTEF, de positif pour faire progresser la cause de la TV et de la Radio.

Professeur Gervais MENDO ZE

Je crois que vous avez parfaitement raison. Dans mon plan d'action, je voudrais effectivement que l'on mette l'accent sur la Radio. Vous savez la TV nous séduit tous. Mais on s'aperçoit que dans les pays du Sud, notamment, et même dans le Nord, elle reste l'outil privilégié pour la circulation des informations. pour toucher les masses. Je crois que ceci est très important et nous mettrons un point d'honneur à rechercher des voies et moyens pour donner à la radiodiffusion sa place au soleil. Je crois que nous avons tout dit, ce Conseil a été très bref. C'est justement quand c'est bref que c'est plus pertinent paraît-il. Parce que la pensée, lorsqu'elle s'enferme dans la métaphore et les longues phrases, elle se perd tout simplement.

Je voudrais vous remercier, vous réitérer ma bonne disposition ainsi que celle du Secrétaire Général du Bureau permanent pour que nous puissions nous mettre au service des idéaux qui incarnent aujourd'hui les préoccupations de notre Conseil et je voudrais également vous dire que je compte sur chacun de vous pour être près de vos organismes, auprès de vos pays respectifs, nos fidèles interprètes, nos fidèles défenseurs pour qu'ensemble nous puissions réussir. Quand à moi, je vous dis merci, je reste à votre entière disposition.

Motion de remerciement à Mme Micheline VAILLANCOURT

La 9ème conférence générale du CIRTEF réuni à Yaoundé remercie la Présidente sortante Mme Micheline Vaillancourt, qui au nom de la SRC a assuré la présidence du Conseil depuis deux ans. Mme Micheline Vaillancourt s'est

RAPPORT GENERAL

La 9e Conférence Générale du Conseil International des Radios Télévisions d'Expression Française (CIRTEF) s'est tenue les 29, 30 et 31 Mars 1995 à Yaoundé, Cameroun.

Pour cette première conférence générale organisée en Afrique Centrale, plus de 60 délégués représentant les organismes membres ont fait le déplacement de la capitale camerounaise.

Quatre allocutions ont été prononcées au cours de la cérémonie inaugurale présidée par le Ministre d'Etat camerounais Chargé de la Communication, le Pr. Augustin KONTCHOU KOUOMEGBNI, en présence de la Présidente du CIRTEF, Mme Micheline VAILLANCOURT, du corps diplomatique, des délégués et des observateurs, soit une présence de près de 200 personnes.

Dans son mot de bienvenue, le Directeur Général de la CRTV, Premier Vice-Président du CIRTEF, après avoir salué les délégués et les partenaires privilégiés a remarqué que le Conseil prenait de l'envol depuis un certain temps. Aussi son chemin est-il désormais balisé pour que le CIRTEF trouve une place au soleil sur la scène médiatique internationale afin de parvenir à une meilleure prise en compte des enjeux de la communication sociale aujourd'hui.

Le Représentant de l'ACCT, deuxième orateur a, pour sa part, souligné l'urgence d'un plan d'action des médias en Afrique. Il a suggéré que la synergie, la complémentarité et la convergence sous-tendent la coopération dans le domaine de la communication et de l'audiovisuel.

A une époque de profonde mutation technologique, dit M. LOMBAERTS, il convient d'augmenter les ressources financières, de privilégier l'esprit d'entreprise, de sensibiliser les décideurs à la dimension fondamentale de la communication dans l'éducation, l'économie, l'identité culturelle et les valeurs profondes d'une nation.

Dans son allocution, la Présidente sortante du CIRTEF a présenté un premier bilan de ses 2 années à la tête du Conseil. Mme Vaillancourt a notamment relevé les progrès accomplis dans le cadre d'une stratégie de relance et d'assainissement des finances de l'organisation. Elle affirme que les soubresauts liés au déménagement du siège de Genève à Bruxelles et les tensions dues à sa volonté de jouer le rôle qui lui revient que le Conseil avaient connus autrefois étaient désormais affaire du passé. Un plan de consolidation qui deviendra le plan d'action du prochain biennum est désormais en place.

Aujourd'hui le CIRTEF s'impose, a-t-elle déclaré, par des réalisations positives. Elle a salué le travail remarquable, généreux et dynamique du secrétaire Général, véritable maître d'oeuvre du redressement et des réalisations constatés ces dernières années.

Le discours inaugural de cette 9e Conférence générale a été prononcé par le Ministre d'Etat camerounais Chargé de la Communication. Le Pr. Augustin KONTCHOU KOUOMEGNINI a souligné l'extrême nécessité d'une nouvelle forme de communication. Celle-là, en même temps qu'elle vibre au diapason du village planétaire, mettra en exergue les réalités spécifiques de nos pays et au-delà, privilégiera la coopération, les échanges, les soutiens en matériels techniques, en co-production dans l'espace francophone.

Après s'être interrogé sur la finalité même de la communication, le Ministre d'Etat a regretté que la communication, conçue comme un lieu d'échange et de dialogue entre les hommes et les nations, n'ait pas encore favorisé un partage satisfaisant et une circulation heureuse de l'information entre les peuples. Car, bien qu'on observe une croissance et une abondance des technologies de communication, il existe encore déficit de communication, inégalité de communication ou distorsion de communication.

Le Ministre d'Etat camerounais a alors appelé l'espace francophone à imaginer une communication audacieuse et novatrice comme condition de sa propre existence et nécessité de son développement harmonieux.

Après la séance solennelle d'ouverture, la 9ème conférence générale a immédiatement commencé ses travaux sous la présidence de la Présidente en exercice du CIRTEF, assistée du Pr. Gervais MENDO ZE, Premier Vice-Président du Conseil.

L'ordre du jour adopté comprenait 17 points majeurs :

- l'adoption des actes de la 8e conférence générale ;
- la désignation du rapporteur général ;
- le rapport de la Présidence ;
- le rapport du Secrétaire Général ;
- l'étude et l'approbation des propositions du Bureau ;
- l'acception de nouveaux membres et les démissions ;
- l'examen et l'approbation des derniers états financiers certifiés ;
- l'examen des recours contre les décisions du Bureau ou du Comité exécutif ;

- la modification des statuts ;
- l'établissement du programme d'action et l'approbation du budget pour l'exercice biennal ;
- le choix du Président du CIRTEF ;
- la nomination des membres des commissions ;
- la nomination du Commissaire aux Comptes pour l'exercice biennal ;
- la nomination du Secrétaire Général ;
- le lieu et la date de la prochaine conférence générale.

Point 1 - Adoption des actes de la 8e Conférence

La 8e conférence générale a eu lieu en 1993 à Québec au Canada. Les actes relatifs à cette assemblée ont été envoyés à toutes les organisations membres pour rectifications éventuelles.

La 9e conférence générale a adopté à l'unanimité les actes de la 8e conférence adressés aux membres du CIRTEF.

Point 2 - Désignation du Rapporteur Général

La présidente de séance a appelé ensuite le second point à l'ordre du jour relatif à la désignation du rapporteur Général de la Conférence.

Sur proposition du Directeur Général de la CRTV, Organisme hôte, 3 co-rapporteurs ont été désignés :

- Monsieur Antoine Marie NGONO ;
- Monsieur Gervais MBARGA ;
- Monsieur Alex Blériot MOMHA.

Point 3 - Rapport de la Présidente

Dans son rapport, la Présidente sortante, Mme Micheline vaillancourt, a présenté les réalisations majeures du CIRTEF pendant les deux dernières années. De ce rapport il ressort que :

- a) La situation financière du Conseil a été stabilisée. Hier très désespérée, cette situation est désormais assainie, même si elle demeure très fragile ;
- b) Les sources de revenus et de financement ont été diversifiées, le développement de nombreux partenariats a été soutenu ;
- c) La consolidation de la structure administrative avec l'adjonction de ressources humaines compétentes a été réalisée ;
- d) Des lieux d'expertise ont été développés et l'identification des besoins prioritaires est en cours ;
- e) La participation au Fonds de Soutien de l'ACCT a été effective ;
- f) dans le domaine de la télévision, une cellule de post-production, la plus moderne en Afrique noire, a été installée au Bénin. Une seconde est prévue au Cameroun en 1996 grâce à l'appui de l'UNESCO. Une première série sur « l'habitat traditionnel » en Afrique est en production et une seconde en préparation. Les 2 heures de TV5 Afrique ont été alimentées.

g) les activités radiophoniques ont connu une relance avec des avancées de la radio rurale pour laquelle un répertoire des experts est en publication. Par ailleurs, une commission radio a été mise en place et un Magazine pour la radio diffusé.

h) les activités de formation ont connu un grand essor avec la nomination d'un chargé de mission expert en la matière dont la tâche est de définir et de prioriser les besoins, en mettant grâce au SEFOR (Séminaire de Formation), un accent sur la formation sur place.

I) la coopération se développe harmonieusement avec divers partenaires notamment le CTF (Communauté des Télévisions Francophones) et le CRPLF (Communauté des Radios des Pays de Langue Française).

Point 4 - Rapport du Secrétaire Général

le rapport du Secrétaire Général quant à lui a relevé que les activités du Secrétariat général ont été nombreuses et diversifiées, couvrant en plus de l'administration, 3 axes principaux : les activités de télévision, les activités de radiodiffusion, les activités de formation.

A - Activités télévisuelles

Dans le domaine de la télévision, le CIRTEF s'affirme comme la banque de programmes des télévisions francophones. Le Conseil a permis l'échange des émissions de télévision (250 programmes échangés à l'occasion du SEFOR de Montréal). Il a répondu aux demandes des pays et à celles des événements importants comme la prochaine Coupe d'Afrique des Nations de Tunis cette année (soit 21H30 mn de programmes diffusés).

Les objectifs du Secrétaire Général dans ce champ des activités télévisuelles consisteront à remédier à la baisse quantitative des productions par la sensibilisation des télévisions à l'accès aux financements et à l'encouragement des productions régulières sur quelques chaînes pilotes.

Un chapitre important des activités télévisuelles est représenté par la programmation africaine sur TV5 en nette amélioration. A ce propos, il est à noter que le travail de finition et de formatage des produits demeure un aspect perfectible par les télévisions africaines. Celles-ci doivent s'appliquer à produire des programmes de qualité internationale afin d'assurer le succès de TV5 Afrique.

Une des réalisations majeures de cette année est la nouvelle cellule de post-production du CIRTEF déjà opérationnelle à Cotonou (Bénin), et dont l'inauguration officielle aura lieu le 4 Avril 1995. Cet outil sera mis prioritairement à la disposition des télévisions membres du CIRTEF. Les projets appuyés par le Fonds de soutien à la production du Sud de l'ACCT/CIRTEF y auront également accès, ainsi que les producteurs indépendants.

Parallèlement à cette activité, le CIRTEF a développé deux projets de séries harmonisées.

La première qui porte sur « L'habitat traditionnel en Afrique » a vu la participation de sept pays : Cameroun, Maroc, Burkina Faso, Tunisie, Mali, Mauritanie et Bénin. Les 8 montages de cette série seront terminés en mai 1995. Mais déjà fin avril, une réunion de coordination préparatoire aura lieu. Quatre nouveaux pays y prendront part : le Niger, le Congo, le Sénégal et la Côte d'Ivoire.

Quant à la deuxième série, relative aux « Instruments de musique », cinq télévisions ont déjà tourné leurs productions : Sénégal, Ile Maurice, Maroc, Burkina Faso, Cameroun.

B. Activités Radiophoniques

Dans le cadre des activités concernant la radiodiffusion, le Secrétariat Général a amorcé les actions suivantes :

- la recherche d'émissions

1°) identification de correspondants nationaux qui a permis d'enregistrer à ce jour 28 interlocuteurs proposés par 25 organismes membres, 23 autres ont été sollicités ;

font ressortir l'opportunité d'une chaîne de sollicitation du Nord au Sud.

2°) un bulletin de liaison « CIRTEF en Bref » a été diffusé aux membres, un magazine radio intitulé « Reflets » en collaboration avec la BBC a vu son numéro zéro produit ;

3°) une banque de programmes radio est en préparation et le marché-échange du SEFOR se rationalise ;

Un document présentant les propositions des 3 dernières réunions du Bureau de Direction de Maurice en octobre 1993, de Nouakchott en Mai 94 et de Montréal en Octobre 1994 a été soumis à la Conférence Générale. Il a été adopté par les délégués.

Point 6 - Examen et approbation des Etats Financiers

La commission des finances a présenté à la conférence son rapport sur les états financiers du Conseil au 31 décembre 1994.

C. Activités de Formation

Plusieurs missions du CIRTEF ont sillonné les pays francophones pour confirmer les orientations de la commission de formation et valider les informations disponibles au Secrétariat Général.

Point 5 - Activités de Formation

Quatre secteurs de formation sont apparus comme importants :

- la prise de son extérieur en radio et en télévision
- la gestion des médias au plus haut niveau
- la réalisation des émissions
- la maintenance et l'entretien des matériels.

Des débats ayant suivis la présentation du rapport du Secrétaire Général font ressortir l'importance d'une chaîne de solidarité entre le Nord et le Sud, l'impérieuse obligation d'une réflexion approfondie des exigences et des implications des actions de formation en regard notamment à l'avancement prodigieux des technologies et donc de la maintenance des infrastructures des pays du Sud.

Point 5 - Etude et Approbation des Propositions du Bureau

Un document présentant les propositions des 3 dernières réunions du Bureau de Direction de Maurice en octobre 1993, de Nouakchott en Mai 94 et de Montréal en Octobre 1994 a été soumis à la Conférence Générale. Il a été adopté par les délégués.

Point 6 - Examen et approbation des Etats Financiers

La commission des finances a présenté à la conférence son rapport sur les états financiers du Conseil au 31 décembre 1994.

Le rapport du Commissaire aux comptes, après examen des documents financiers relatifs aux comptes annuels et aux résultats, constate la gestion rigoureuse du Secrétaire Général et se félicite des efforts continuels pour la diminution du déficit du conseil.

Le rapport de la commission des finances fait remarquer que la situation des cotisations ne s'est pas améliorée, seulement 58% du montant des cotisations annuelles sont effectivement payées.

Quant aux cotisations antérieures, la commission recommande que des efforts soient redoublés pour leur récupération afin de constituer éventuellement un fonds de réserve et des actions déjà entreprises pour diversifier les subventions continuent à être menées.

La conférence générale approuve ce rapport de la commission des finances.

Point 7 - Informations sur les Demandes non Recevables et les Démissions

Sur ce point, le Secrétaire Général du CIRTEF a annoncé à l'assistance la décision de TF1 et Vidéotrame (Fédération des Télévisions Locales) de se retirer du CIRTEF. Démission acceptée - TF1 devra toutefois respecter ses engagements financiers vis-à-vis du CIRTEF.

Quand au CESTI et à l'Extra Scolaire, le Conseil a pris acte de leur carence caractérisée par le non-versement des cotisations et la non participation aux activités du Conseil. Leur exclusion du CIRTEF a été prononcée.

Point 8 - Examen des Recours contre une Décision du Bureau ou du Comité Exécutif

Aucun recours n'a été enregistré.

Point 9 - Modification des Statuts

Les participants ont entériné la proposition de modification de l'Article 37 des Statuts du CIRTEF, visant à accorder aux télévisions transnationales et spécialisées une place au sein du Bureau du Conseil.

Point 10 - Approbation du Budget pour l'Exercice Biennal

Ce point n'a pas donné lieu à des débats. Le budget du CIRTEF pour l'année 1995 s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 54 millions 100.000 francs belges. Il a été adopté à l'unanimité. Le même budget pour 1996 est prévu.

Point 11 - Etablissement du Programmes d'Action du Biennum 1995-1997

Pour la Présidente du CIRTEF, Mme Micheline Vaillancourt, le plan d'action pour le prochain biennum résume les objectifs établis par les différentes commissions du CIRTEF, la Présidence et le secrétariat Général du Conseil à savoir :

- accroître la pertinence et la crédibilité du CIRTEF ;
- s'affirmer comme un lieu unique et inégalé d'échanges entre professionnels de la radio et de la télévision du Nord comme du Sud ;
- assurer la pérennité du CIRTEF et poursuivre son développement ;
- assurer la réalisation des projets adoptés à la conférence générale de Québec, et préciser les axes prioritaires d'intervention et d'action.

Ce plan s'articule autour de 8 axes majeurs :

- une révision de l'organigramme ;
- la densification du Secrétariat Général ;
- une plus grande responsabilité des Présidents des Commissions dans la réalisation et le suivi des projets
- la structuration de chaque projet majeur autour d'un responsable ponctuel.

b) Le financement : il s'agira de stabiliser la situation financière grâce :

- au suivi de l'assainissement de la situation financière
- à l'accroissement des revenus du CIRTEF ;
- au paiement régulier des cotisations par les Etats membres.

c) Une meilleure concertation des actions du CIRTEF et celles de l'ACCT par :

- une meilleure coordination des besoins et des attentes des deux partenaires ;
- la participation du CIRTEF aux publications de l'ACCT dont « la lettre de la Francophonie ».

d) Confirmation du rôle du CIRTEF comme lieu privilégié d'échange et de coordination de la production audiovisuelle francophone. Un certain nombre de pistes se dégagent de la réflexion menée jusqu'ici :

- intensification des échanges de programmes ;
- incitation des télévisions du Sud à présenter des projets au Fonds de soutien de l'ACCT ;
- assurer le suivi de la production des projets retenus par le Fonds ;
- évaluation des projets réalisés, et communication des résultats aux principaux intéressés ;

- b) me - proposition d'organisation d'un rendez-vous hebdomadaire consacré au CIRTEF, sur chaque télévision membre ;
- Togo - alimentation de la banque des programmes télévisuels du CIRTEF en produits de qualité ;
- C) Vie - développement de cellules de post-production. Tirer les leçons de la première expérience et suivre les progrès technologiques (informatisation numérisation)
- Point - installation d'un atelier de maintenance de matériel audio-visuel ;
- Point - confirmation du rôle du CIRTEF comme représentant des télévisions africaines au sein du Comité des programmes de TV5 ;

e) Contribution à l'affirmation du rôle de la radio à la dynamique audio-visuelle francophone qui exige :

- la mise sur pied d'une banque de programmes radio
- la mise en place d'ateliers de création, dans le domaine du documentaire et des dramatiques ;
- le rassemblement des informations utiles aux radios et partenaires (publications de répertoires en ressources et lieux de formation) ;
- création d'un magazine radio du type «reflets» ;
- production du matériel à mettre à la disposition des radios du Conseil (lecture radiophonique de textes d'auteurs africains).

F) renforcement des activités de formation du CIRTEF, en complément à la formation organisée avec l'ACCT et les centres de Formations régionaux, avec pour objectifs la production d'émissions de qualité, dans un contexte de rareté et de concurrence. Les besoins de formation prioritaires suivants ont été identifiés :

- réalisation (Radio et Télévision) ;
- gestion des médias ;
- prise de son à l'extérieur (Radio et Télévision) avec comme option la

b) Commission de la Formation

- formation itinérante ;
- maintenance et entretien des équipements ;
- création d'un fonds spécial pour initier des projets de formation ;
- instauration d'un programmes de formation des formateurs

(projet journalisme en démocratie)

g) Assurer une meilleure coordination des actions avec les principales organisations oeuvrant dans le domaine de la radio-télévision à travers :

- l'organisation des concertations annuelles des Présidents des organisations francophones (CTF, CRPLF, CIRTEF) ;
- la participation du Secrétaire Général du CIRTEF aux rencontres annuelles des organisations oeuvrant dans le secteur de la radio-télévision
- la réalisation d'activités communes.

I) Améliorer la communication interne et externe du CIRTEF par :

- un plan de communication visant à faire connaître le Conseil ;
- la promotion du CIRTEF auprès des instances francophones et des principaux bailleurs de fonds

Point 12 - Choix des Représentants du Bureau

La conférence a désigné pour le biennum 1995-1997 les membres suivants au Bureau de Direction :

a) Observateur : l'ACCT

b) membres : TV5-EUROPE, la RTBF, la Société Suisse de Radio Télévision, RFI, AFRICA N°1, l'Office de Radio Télévision du Bénin, la Radio Télévision Togolaise, la Radio Télévision Mauricienne.

C) Vice-Présidents : Société Radio Canada, Office de Radio télévision Mauritanienne, Office de Radio Télévision Sénégalaise.

Point 13 - Choix du Président du CIRTEF

La Conférence Générale a désigné le Pr. Gervais MENDO ZE, Directeur Général de la Cameroon Radio Télévision comme président du CIRTEF pour le biennum 95-97.

Le Comité exécutif comprend le Président, le Premier Vice-Président, et les quatre Vice-Présidents du CIRTEF

Point 14 - Nomination des Membres des Commissions

les membres suivants ont été désignés au sein des différentes commissions du CIRTEF :

a) Commission des Finances :

- Président statutaire : Pr. Gervais MENDO ZE, Président du CIRTEF ;
- Membres : Office de Radio Télévision Mauritanienne, ORTS, Office de Radio Télévision du Bénin, Société Radio Canada, RTBF, Office de Radio Télévision Gabonaise, RFO ;

b) Commission de la Formation :

- Observateur : ACCT

- Membres : Office de Radio Télévision Togolaise, RFO, Office de Radio Télévision du Mali, Etablissement de Radio Télévision Tunisienne, Cameroon Radio Television, Office de Radio Télévision Sénégalaise, Radio Télévision Ivoirienne, France 3, Office de Radio Télévision du Niger, Office de Radio Télévision du Bénin, RFI, Radio Québec.

c) Commission Télévision :

- Observateur : ACCT

- Membres : TV5-Europe, RFO, Office de Radio Télévision Sénégalaise, Radio Québec, Radio Télévision Mauricienne, Radio Télévision Ivoirienne, France 2, Cameroon Radio Télévision, Office de Radio Télévision du Bénin, Société Radio Canada.

d) Commission Radio :

- Observateur : ACCT

- Membres : Cameroon Radio Television, RFI, Société Suisse de Radio Télévision, Office de Radio Télévision du Niger, Société Radio Canada, Africa n°1, Radio France, Etablissement de Radiodiffusion Télévision Tunisienne.

- Membre associé : BBC World Service.

Suite à son élection à la Présidence du CIRTEF, le Pr. Gervais MENDO ZE a remercié au nom du Cameroun, les délégués à la 9e Conférence pour l'honneur fait à sa personne et à son organisation. Il a réitéré sa disponibilité, son humilité et sa loyauté pour que, avec le concours de tous, le flambeau du CIRTEF soit porté plus haut.

Point 15 - Nomination du Commissaire aux comptes

La Conférence reconduit M. Aimé DUFROMONT au poste de Commissaire aux comptes.

Point 16 - Nomination du Secrétaire Général

la Conférence reconduit à l'unanimité M. Abdelkader MARZOUKI au Secrétariat Général du Conseil, pour un mandat de quatre ans.

A la suite de cette élection, le délégué de l'établissement de Radio Télévision Tunisienne remercie la Conférence pour le renouvellement du mandat du Secrétaire Général, et déclare que M. MARZOUKI n'a pas seulement le candidat de la Tunisie, mais de tous, ce qui honore la RTT et la Tunisie.

Le nouveau Secrétaire Général pour sa part, s'est dit ému et prêt à se mettre à la disposition du CIRTEF pour les quatre prochaines années avec l'ensemble de ses collaborateurs.

Point 17 - Date et lieu de la Xe Assemblée Générale

France 3, par l'intermédiaire de son délégué, M. LARRIEU, invite les délégués à la Xe Conférence à la fin du printemps 1997, en France.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente sortante du CIRTEF, Mme Micheline Vaillancourt a mis fin aux débats de la 9e Conférence Générale du Conseil International des Radios et Télévision d'Expression Française.

Fait à Yaoundé, le 31 Mars 1995

Les Co-Rapporteurs :

- Antoine Marie NGONO
- Gervais MBARGA
- Alex Blériot MOMHA

Mme Micheline Vaillancourt a été nommée Secrétaire Générale du Conseil International des Radios et Télévision d'Expression Française pour une période de deux ans à compter du 1^{er} juillet 1995. M. Gervais MBARGA a été nommé Secrétaire Général adjoint pour la période de deux ans à compter du 1^{er} juillet 1995. M. Antoine Marie NGONO a été nommé Secrétaire Général adjoint pour la période de deux ans à compter du 1^{er} juillet 1995. M. Alex Blériot MOMHA a été nommé Secrétaire Général adjoint pour la période de deux ans à compter du 1^{er} juillet 1995.

CEREMONIE OFFICIELLE DE CLOTURE

DISCOURS DE Mme Micheline VAILLANCOURT A LA CEREMONIE DE CLOTURE DE LA IXe CONFERENCE GENERALE DU CIRTEF

Monsieur le Ministre d'Etat Chargé de la Communication,
Excellences, Mesdames, Messieurs.

Présidente « sortante » c'est un peu triste car cela signifie que l'on quitte... que l'on quitte des collègues exceptionnels et une fonction riche et stimulante puisqu'elle m'a permis de découvrir, chers collègues africains vos pays et la générosité de votre accueil.

Cette fonction m'a permis aussi des échanges et des contacts nombreux avec vous tous des radios et télévisions, expérience qui comme le notait notre bulletin d'information « LE CIRTEF EN BREF » sera pour moi une expérience inoubliable !

Je sais que le temps nous presse.

Je serai donc brève...

J'ai déjà eu l'occasion de dresser un bilan des activités du CIRTEF pendant le biennum. Je n'y reviendrai donc pas. Déjà la prochaine étape est amorcée. Ce matin même, le Bureau de Direction, les Commissions Formation, Radio, Télévision se sont réunies et ont amorcé leurs travaux.

Le nouveau Président M. MENDO ZE a déclaré aux journalistes hier qu'il comptait sur mon appui et celui de la Société Radio-Canada dans l'exercice de son mandat. M. MENDO ZE, soyez assuré que cet appui est acquis. Il prendra probablement de nouvelles formes. D'abord parce que nous vivons une période difficile à la Société Radio-Canada, mais aussi parce que, malgré les apparences, nos télévisions et nos radios sont de petites télévisions et de petites radios. A l'échelle nord-américaine et même si on les compare aux télévisions européennes, les télévisions francophones du Canada ont une taille relativement modeste. Mais nous avons appris à faire beaucoup avec peu, nous avons appris à faire face avec succès à la concurrence de l'extérieur. Les 20, 30, 40, 50 canaux dont on parle pour l'avenir sont une réalité chez nous depuis longtemps. Pourtant, notre télévision domine toujours son marché. Elle est donc appréciée, son public est fidèle parce que nous lui offrons des émissions qui sont à son image, des nouvelles locales et nationales, des fictions, des variétés, des émissions de jeunesse dans lesquelles nos gens se retrouvent : un service que les télévisions étrangères ne pourront jamais offrir. C'est précisément ce type d'expertise que nous pouvons partager avec nos collègues du Sud pour que nos télévisions et nos radios se développent et jouent pleinement leur rôle dans l'affirmation culturelle.

Je suis confiante que nous sommes sur la bonne voie et que le CIRTEF sera cet outil utile et indispensable de développement.

Je suis confiante aussi parce que je sens au Sud comme au Nord une volonté de relever les défis de l'avenir, une volonté de redéfinir la télévision et la radio de services publics pour en assurer la survie, une volonté de favoriser un plus grand pluralisme dans les médias, un pluralisme comme nous le savons tous, qui est une condition de la liberté et de l'excellence.

Le CIRTEF est maintenant fermement engagé dans l'action et les réalisations significatives.

Merci à tous, merci aux organisateurs, merci à tout le personnel qui nous entoure avec dévouement, merci à la CRTV, merci au Gouvernement du Cameroun.

Monsieur MENDO ZE, si je le pouvais je vous le dirai en chantant, mais je n'ai pas votre talent. Je vous dis simplement bravo et bonne chance !

DISCOURS DU PRESIDENT ELU

DU CIRTEF

Monsieur le Ministre d'Etat Chargé de la Communication,
Madame la Présidente sortante du CIRTEF,
Monsieur le Secrétaire Général frais émolu du CIRTEF,
Honorable délégué à la 9e Conférence Générale du CIRTEF,
mesdames, Messieurs.

Il est des moments où la poussée de l'émotion se confond avec l'appel de la raison ;

Il est des moments où l'intensité de la joie s'ajoute à l'impétuosité de la foi

Il est des moments où l'ampleur du devoir s'oppose aux limites du pouvoir

Il est des moments où la volonté de montrer se heurte à la peur d'échouer ;

Il est des moments où la sensation de la cime cache l'attraction de l'abîme.

Ce moment-ci est pour moi un de ces moments-là. Car autant le Cameroun mon pays peut s'honorer de devenir la tête de proue du CIRTEF, autant la CRTV peut s'enorgueillir du choix porté sur son Directeur Général pour conduire les destinées de notre Conseil, autant ma modeste personne peut se flatter de contribuer dorénavant au développement de l'audiovisuel dans l'espace Francophone.

Il y a tout lieu de redouter la délicatesse de la représentation, l'hardiesse de la mission et la faiblesse de l'action dont on est soi-même capable.

Mais comment résister à votre appel ? Appel de l'estime, de la performance, de la confiance et de l'amitié ?

Merci du fond du cœur.

Merci pour mon pays qui le reçoit comme un honneur.

Merci pour la CRTV, son personnel et son label, tous assurés de pouvoir ainsi rayonner davantage que par le passé, à l'échelle de tout notre Espace, voire dans l'au-delà prometteur.

Merci encore pour l'homme que vous appelez à vous servir et qui accepte, enthousiaste mais humble, de se mettre au travail dans l'intérêt de tous et de tout cœur.

Monsieur le Ministre d'Etat,

Honorables délégués,

Mesdames, Messieurs

Chers collègues,

Si, par la grâce de l'élection je me découvre soudain une âme de privilégié, je mesure, avec une réelle appréhension, le prix de la confiance que vous placez en ma modeste personne et le poids de ma charge.

Ma première appréhension tient paradoxalement au travail appréciable réalisé parle CIRTEF pour relever la qualité de la production audiovisuelle et la coopération en cette matière au sein de la francophonie. La barre est placée à un niveau de compétitive qui doit s'améliorer.

Pourrais-je maintenir la courbe ?

Mon appréhension est ensuite, pourquoi ne pas l'avouer, le fait de succéder à une personne aussi sûre de ses atouts et de son bilan qu'une dame d'envergure au nom prédestiné. Une dame qui a su allier, d'un côté, les vertus d'adaptabilité et d'efficacité attachées à la marque dont son prénom est la traduction féminine ; et de l'autre, les qualités de vaillance et de vélocité que suggère son nom.

Pourrais-je maintenir les unes et les autres, être aussi vaillant et courir aussi vite que Madame Vaillancourt, Micheline à l'image gracieuse de Michelin ?

Mes appréhensions ne s'arrêtent pas là. Malgré le soutien et la volonté politique sur lesquelles je crois pouvoir fonder mon élection, la CRTV et le Cameroun, soumis à la dure conjoncture que vous savez, n'ont évidemment pas les moyens de m'assurer des arriérés aussi solides que ceux sur lesquelles reposait la dynamique de mon prédécesseur.

Cependant, mon espoir, pourquoi m'en cacher, est que Radio-canada, le Ministère canadien du Patrimoine et tous les partenaires semblables garantissent au CIRTEF ce qu'ils ont toujours garanti.

Je sais, au demeurant pouvoir continuer à bénéficier du précieux entregent de Mme Vaillancourt ainsi que de la collaboration de tous dans le Conseil, pour qu'il en soit ainsi.

Je sais également qu'à l'unanimité, vous m'avez porté à la présidence au cours d'un Conseil dont la qualité et la quantité de la Représentation étaient considérables.

Monsieur le Ministre d'Etat,

Honorables Délégués,

Mesdames et Messieurs,

Chers collègues.

C'est dire que les appréhensions que je viens d'exprimer n'entament en rien la foi et les chances de réussite. Car il n'y a pas à mon sens, obstacle infranchissable par la volonté, lorsqu'elle est partagée, agissante, plurielle et assumée par chacun de ceux qui ont pris démocratiquement la décision d'élire et de choisir.

Le redressement des finances du Conseil, les progrès du processus de co-production et de post-réalisation et la multiplication des initiatives sont autant de jalons significatifs de cette action.

Ma foi, je la fonde aussi sur l'apport de nos partenaires privilégiés. Permettez-moi de les en remercier, et de dire combien leur présence à nos côtés me rassure.

Mais l'aide des associés, aussi précieuse soit-elle, n'en demeure pas moins un appui à l'action des piliers que sont les organismes membres du CIRTEF.

C'est le lieu de sensibiliser les uns et les autres à la nécessité de respecter nos propres engagements par le paiement des cotisations. Permettez-moi, chers collègues de vous remercier par avance, pour la diligence que vous mettrez à revenir en règle.

Enfin, ma foi s'inspire du plan d'action que nous avons adopté d'un commun accord pour le biennum 1995-1997. La CRTV, son Directeur Général, au même titre que le nouveau Président du CIRTEF, proclament solennellement leur adhésion à ce cadre de travail. Je souhaite simplement que par nos efforts conjugués et soutenus nous puissions y attacher la logistique d'accompagnement sans laquelle ce plan resterait soit trop beau, soit trop gros pour mon mandat qui est de deux ans. Il faudra certainement sérier les priorités et adapter les moyens aux fins escomptées.

Avec cet espoir, j'en formule d'autres :

- l'espoir de la mise en oeuvre d'initiatives nouvelles susceptibles de refléter les valeurs profondes de nos diverses civilisations ; de nos particularités et de nos aspirations.

- l'espoir d'une réhabilitation complète de la radiodiffusion comme média de communication de masse par excellence dans les pays pauvres en particulier et l'audiovisuel en général ;

- l'espoir d'une normalisation de la qualité du produit audiovisuel dans l'espace francophone ;

- l'espérance de la mise en place d'un environnement juridique adapté à la situation mondiale de l'audiovisuel ;

- l'espérance d'une coopération toujours plus harmonieuse parce que mieux équilibrée d'un groupe de pays à l'autre et d'une région à l'autre ;

- l'espérance d'une implication plus appuyée des organismes et des Etats dans le destin du CIRTEF ;

- l'espérance sur la compétence et l'expérience de la dynamique quoique modique équipe permanente du CIRTEF animée par le Secrétaire Général qui sera d'un grand apport pour moi.

Puisse le biennum qui commence pour notre Conseil consacrer cette volonté commune de partage et de partenariat qui, à l'intérieur du champ audiovisuel francophone, devra permettre de nous donner réellement la main pour créer un formidable réseau de complémentarité et de coopération en vue du progrès des hommes et des peuples, des valeurs et des cultures en contact.

Merci de votre aimable attention.

et à chaque membre du conseil de faire un exposé sur les réalisations de son secteur et sur les difficultés rencontrées. Cela nous a permis d'obtenir des informations précises sur les réalisations et les difficultés rencontrées par les différents secteurs. Il nous a également permis de voir que les réalisations sont dans l'ensemble bonnes et que les difficultés rencontrées sont主要是 dans le secteur de l'agriculture et de l'industrie.

Le deuxième point que nous avons examiné est la nécessité d'adopter une politique de soutien à l'agriculture. Nous avons discuté de la nécessité d'adopter une politique de soutien à l'agriculture et de la nécessité d'adopter une politique de soutien à l'industrie. Nous avons également discuté de la nécessité d'adopter une politique de soutien à l'industrie.

DISCOURS DU MINISTRE D'ETAT CHARGE DE LA COMMUNICATION,

LE PROFESSEUR AUGUSTIN

KONTCHOU KOUOMEGBNI

A L'OCCASION DE LA CLOTURE DE LA
9EME CONFERENCE GENERALE
DU CIRTEF

Merci à nos amis de la délégation

Yaoundé, le 31 Mars 1995

Excellences,

Mesdames, Messieurs,

Après trois jours d'intenses travaux, nous voici au terme de la 9ème Session de la Conférence Générale du CIRTEF. Par le sérieux des délibérations et des résolutions, ces assises de Yaoundé 95 feront certainement date. Au nom du Chef de l'Etat, Son Excellence Paul BIYA, je voudrais vous renouveler la reconnaissance du Gouvernement et du peuple camerounais pour avoir ainsi choisi notre pays comme cadre de référence d'un nouveau départ de cette noble institution.

Permettez-moi également de m'acquitter d'un agréable devoir, celui de présenter mes vives félicitations au Professeur Gervais MENDO ZE, nouveau Président du CIRTEF pour sa brillante élection à la tête de votre Conseil. Mes félicitations vont également à Monsieur Abdelkader MARZOUKI, Secrétaire Général, dont la reconduction témoigne qu'il rend de bons et loyaux services au CIRTEF. A l'ensemble du nouveau bureau, mais également à Madame Vaillancourt, Présidente sortante, comme à toutes les instances dirigeantes du Conseil, enfin, je voudrais assurer de la reconnaissance et du soutien personnel du Chef de l'Etat, son Excellence Paul BIYA, ainsi que de celui du Gouvernement camerounais dans l'accomplissement de leurs exaltantes missions et tous les sacrifices consentis à cette fin.

Mesdames, Messieurs,

L'opinion publique nationale et internationale a suivi au jour le jour et avec beaucoup d'intérêt l'évolution de vos débats de même que les conclusions que

vous en avez tirées. Il apparaît ainsi que, malgré les difficultés de toutes sortes, votre organisation a pu réaliser d'importants progrès :

- le redressement des finances et la restructuration sont en bonne voie ;
- le SEFOR s'affirme résolument comme le lieu privilégié d'échange et de collaboration entre professionnels de la radio et de la Télévision du Nord et du Sud.
- la production des séries télévisées harmonisées est désormais effective avec « l'habitat traditionnel en Afrique » et les « instruments de musique » ;
- les formations se poursuivent et se multiplient ;
- la radio reprend toute la place qui lui revient ;
- TV5 Afrique sort progressivement mais sûrement des fonds baptismaux.
- et pour l'avenir, vous venez d'adopter un plan ambitieux.

Grâce à la volonté de tous et de chacun, grâce à un bel esprit de franche collaboration, vous avez de la sorte insufflé un élan encore plus vigoureux au CIRTEF. Une fois de plus, au nom de Son Excellence Paul BIYA, Président de la République, au nom du Gouvernement camerounais et en mon nom personnel, je vous félicite.

Monsieur le Président du CIRTEF,

Mesdames, Messieurs,

Les avancées sont considérables mais le travail est loin d'être fini. Il nous faut encore relever de nombreux défis : celui des échanges plus équilibrés entre les privilégiés et les déshérités ; celui d'un plus haut niveau de soutien aux efforts de développement, d'intégration et de partenariat en matière de communication au sein de la communauté francophone du monde ; celui de la qualité de tous nos

produits livrés à l'impitoyable compétition mondiale. Bref, ce qui continue de nous interpeller, c'est d'être les pionniers de la promotion d'une nouvelle forme de communication qui témoigne à la fois de la pluralité, de la diversité, de la richesse des cultures, de la densité éthique et du sens de solidarité dans l'espace francophone.

Notre conviction est que l'esprit de « YAOUNDE 95 » nous engage d'ores et déjà dans cette voie.

Le Cameroun ne peut qu'en éprouver une légitime fierté ; lui qui a fait de la modernité, de l'ouverture, du pluralisme, de la liberté, de la conjugaison de l'identité et de l'universalité, les principes cardinaux de politique de communication.

Mesdames, Messieurs,

Dans deux ans, vous ferez le bilan de ce que vous avez décidé ici à Yaoundé. Mon voeu est que la volonté de progrès et le sens de la solidarité qui ont caractérisé les présentes assises accompagnent tous vos actes et actions pour permettre au CIRTEF de franchir de nouvelles étapes vers son développement.

Je vous souhaite bonne fin de séjour en terre camerounaise et un bon retour dans vos pays respectifs.

Je déclare clos les travaux de la 9ème conférence générale du Conseil International des Radios-Télévision d'expression Française.

Je vous remercie.

RAPPORT DE LA PRESIDENTE

Ces deux dernières années ont été placées sous le signe de la relance et de la consolidation des activités du CIRTEF.

Notre but :

- que le CIRTEF joue pleinement son rôle au sein des radios-télévisions de la francophonie ;
- que les organismes membres soient fiers d'y appartenir et participent à ses activités.

Nous avons pour ce faire développé un plan de consolidation misant sur les axes prioritaires d'intervention du CIRTEF.

J'en reprends quelques uns :

1) LA SITUATION FINANCIERE

- Stabiliser la situation financière (toujours précaire mais soulignons que l'année s'est terminée avec un léger surplus) ;
- Diversifier les sources de revenus et de financement des activités (le CIRTEF a su s'associer à de nombreux partenaires).

2) CONSOLIDER LA STRUCTURE ADMINISTRATIVE

+ 150% : de 2 à 5 cadres

- un cadre en formation
- un cadre en télévision
- un cadre en radio

3) DEVELOPPER LES LIEUX D'EXPERTISE DU CIRTEF

a) Télévision

Le CIRTEF s'affirme de plus en plus comme le lieu privilégié d'échanges, de coordination, de soutien et d'encadrement de la production télévisuelle. Pour ce faire, le CIRTEF a implanté une cellule de post-production à Cotonou, est co-responsable du fonds de soutien de l'ACCT, a développé des projets de séries « harmonisées » telles « l'habitat traditionnel en Afrique », « les instruments de musique ».

b) TV5

- Le CIRTEF alimente deux heures de programmes sur TV5 Europe...
- Participe au décrochage de TV5 Afrique.

c) Formation

- Besoins urgents et gigantesques.
- Un chargé de mission a été affecté au CIRTEF pour :
 - * définir les besoins,
 - * accorder un ordre de priorité,
 - * privilégier la formation sur place.

N.B. : Le CIRTEF travaille en étroite collaboration avec l'ACCT pour l'élaboration et la mise en place de programmes de formation.

d) SEFOR

En faire le lieu privilégié d'échanges, de réflexions, de coproductions des programmes des télévisions et radios du Nord et du Sud.

N.B. : travail de réflexion à poursuivre pour revoir l'organisation, le financement et les modalités de fonctionnement du SEFOR.

e) Relance des activités radio

- Création des commission radio ;
- plusieurs projets réalisés : * radio rurale
 - * répertoire des experts en radio rurale
- production d'un magazine mensuel de type « Reflets » (contribution de l'ensemble des radios) - le numéro 0 a été produit et sera évalué par la commission radio.

4) AMELIORER DES ACTIVITES RADIO

*** A l'interne**

- publication d'un mensuel d'information « CIRTEF EN BREF » destiné à toutes les radios et télévisions membres.

*** A l'externe**

- avec nos partenaires privilégiés, notamment l'ACCT, en vue d'assurer une meilleure concertation de programmes et activités.
- avec les autres organismes internationaux de la francophonie, CTF, CRPLF, en vue de développer des projets communs.

ANNEXE 2
LISTE DES PARTICIPANTS

- ACCT M. Robert LOMBAERTS, Directeur de la Communication
M. Jean Pierre SCHIFFER, Responsable des programmes
M. MVONDO NGWA Roland, Correspondant ACCT au Cameroun
- CIRTEF M. Abdelkader MARZOUKI, Secrétaire Général
M. Etienne DERUE, Conseiller
Mme Florence PELOQUIN, Chargé de mission
M. Réal BARNABE, Chargé de mission
M. David BARY, Chargé de mission
M. Alain STREIGNARD, Comptable
- UNESCO M. KWAME BOAFO, Direction de la Communication
- BELGIQUE RTBF (Aimé DUFROMONT, Chef du Service Financier)
- BBC M. Charles BAMBARA, Chef du Service des Programmes BBC Afrique
- BENIN ORTB : M. André-Marie JOHNSON, Secrétaire Général
- CAMEROUN CRTV : Pr. Gervais MENDO ZE, Directeur Général
M. Alex B. MOMHA, Correspondant CIRTEF
- CANADA Radio Canada : Mme Micheline VAILLANCOURT,
Directrice Générale de la SRC
Ministère du Patrimoine : M. Charles VALLERAND - Conseiller -
- CENTRAFRIQUE M. Jérôme OUNIAH DOTE, Directeur Général de Radio
Centrafrique
- COTE D'IVOIRE RTI : M. KOFFI YOBOUET, Directeur Général Adjoint
Ministère de la Communication : M. ABOU TRAORE, Sous-Directeur
de la Coopération Internationale
- FRANCE Ambassade de France au Cameroun : Pierre LEBOUL,
Conseiller Culturelle.
- France 3 et CTF : M. Roger André LARRIEU, membre du Bureau de
la CTF
- RFI : M. André LARQUE, Président Directeur Général
- TV5 : M. Patrick IMHAUS
M. MACTAR SILLA, Directeur TV5 Afrique
M. Christian LECLEACH, Conseiller du Président

CANADA RFO M. Yves RAMBEAU, Directeur des Affaires Internationales et de l'AITV

1400, boulevard
Montreal-Quebec
Tel: (1 514) 520-2500
Fax: (1 514) 520-2500
Ministère de la Coopération
M. Denis DECRAENE, Chargé de mission pour l'appui de la presse écrite et radiophonique

SIIS M. Laude SARRE, Directeur de l'Agence Interimage

RADIO FRANCE M. Christian LECLEACH

GABON RTG : M. Willy KOMBENY - Conseiller Technique

MALI ORTM : M. ABDOULAYE SIDIBE, Directeur Général

MAROC M. MOHAMMED MALIKI, 1er Secrétaire de l'Ambassade du Maroc

MAURICE MBC M. MOHAMMUD SWALEH NAHABOO, Membre du Conseil d'Administration

MAURITANIE TVM M. AHMED YACOUB BARNAOUI, Directeur Général

NIGER ORTN : M. BOUREIMA MAGAGI, Directeur Général

SENEGAL RTS : BABACAR DIAGNE, Directeur de la TV

SUISSE SSR : M. Paul DANIEL

TOGO TTV : M. TCHALLA MINGSAH PITANG, Directeur TV

TUNISIE ERTT : M. ABDELHAFIDH HERGUEM, Directeur Général

DELEGATION OFFICIELLE DU CAMEROUN

- Marie-Thérèse OWOUNDI, Directeur Administratif CRTV

- Léonard SAH, Directeur des Programmes CRTV

- Luke ANANGA, Directeur de l'Information CRTV

- Engelbert NGOH HOB, Représentant Ministère de la Communication

- Joseph BOKAGNE, Directeur technique Adjoint CRTV

- Antoine-Marie NGONO, Rédacteur en Chef TV/CRTV)

- Gervais MBARGA, Chargé d'Etudes n°4)

- Charles NDONGO, Chef Service Politique CRTV) Co-Rapporteurs de la Conférence

- AKAT AGBOR, Sous-Directeur des Equipements de Diffusion CRTV

- MBON MEKOMPOMB Emérant, Représentant Ministère de la Culture

- MVONDO ROLAND, Représentant Ministère des Relations Extérieures

ANNEXE 3

LISTE DES PAYS ET ORGANISMES MEMBRES AU 1er MARS 1995

BELGIQUE

Radio-télévision belge de la Communauté française de Belgique (RTBF)
52, boulevard Auguste-Reyers
1044 bruxelles (Belgique)

Tél : (32 2)737 25 60 Fax (32 2)733 40 20

BENIN

Office de radiodiffusion et télévision du Bénin (ORTB)
Case postale 366
Cotonou (Bénin)
Tél.: (229)31 47 40/31 20 52/31 20 41.
Fax : (229)30 04 48. Télex : (0972)51 32.

BURKINA FASO

Télévision du Burkina Faso (TVB)
Case postale 2530
Ouagadougou (Burkina Faso).
Tél.: (226)30 66 20/30 66 27/31 25 51 à 57.
Fax : (226)31 28 85. Télex : (0978)53 27.

Radio du Burkina Faso (RB)
Case postale 7029
Ouagadougou (Burkina Faso).
Tél.: (226)31 04 41/30 66 21/30 66 22.
Fax : (226)31 39 16

BURUNDI

Radio diffusion-télévision nationale du burundi (RTNB)
Case postale 1900
Bujumbura (Burundi)
Tél.: (257)22 37 42/22 47 60
Fax : (257)22 65 47/22 30 24. Télex : (0903) 51 19

CAMEROUN

Office de radiodiffusion-télévision du Cameroun (CRTV)
Case postale 1634
Yaoundé (Cameroun)
Tél.: (237)21 40 88/21 40 77
Fax : (237) 20 43 40

CANADA

Société radio-Canada (SRC)
1400, boulevard René-Lévesque Est
Montréal/Québec (Canada H2L 2M2).
Tél.: (1 514)597 47 00/597 43 88.
Fax : (1 514)597 45 99

Société radio-télévision du Québec (SRTQ)
800, rue Fullum
Montréal/Québec (Canada H2K 3L7)
Tél. : (1 514)521 24 24.
Fax : (1 514)873 77 39. Télex : (0210)525 803

Office de la télécommunication éducative de l'Ontario
Case postale 200 - succ. Q
Toronto/Ontario (Canada M4T 2T1)
Tél.: (1 416)484 26 00.
Fax : (1 416)484 42 34. Télex : (0210)62 35 47.

TV5 Québec-Canada
1775, Boulevard René-Lévesque Est,
Bureau 101
Montréal/Québec (Canada H2K YT6).
Tél.: (1 514)522 53 22. Fax (1 514)522 65 72.

FRANCE

Société internationale d'image et son (SIIS)
42-44, rue Cauchy
94110 Arcueil (France)
Tél.: (33 1) 47 40 82 82.
Fax : (33 1)47 40 82 83.
Télex : (042)26 08 08.

TV5 Europe Satellimage
15, rue Cognacq-Jay
75330 Paris Cedex 07 (France).
Tél.: (33 1)44 18 55 50
Fax : (33 1)44 18 55 10

Société radio-France
116, avenue du Président Kennedy
75016 Paris(France).
Tél.: (33 1)42 30 22 22
Fax: (33 1)42 30 14 88
Télex : (042)65 10 19.

France télévision
42, avenue d'Iéna
75116 Paris (France).
Tél. : (33 1)44 31 60 00.
Fax : (33 1)44 31 60 74

France 2
22, avenue Montaigne
75387 Paris Cedex 08 (France)
Tél. : (33 1)44 21 42 42
Fax : (33 1)44 21 51 45
Télex : (042)64 23 13

France 3
116, avenue du Président Kennedy
Tél. : (33 1)42 30 22 22.
Fax : (33 1)45 25 66 96/46 47 92 94.
Télex : (042)63 07 20

Radio France Internationale (RFI)
116, avenue du Président Kennedy
75016 Paris cedex 16 (France).
Tél. : (33 1)42 30 29 91/42 30 29 78.
Fax : (33 1)40 50 39 96. Télex : (042) 61 41 71.

Société nationale de Radio-télévision française d'outre-mer (RFO)
5, avenue du Recteur Poincaré
75007 Paris Cédex 07 (France)
Tél. : (33 1) 42 15 71 00.
Fax : (33 1)42 15 4 37.
Télex : (042)61 23 12

GABON

Radiodiffusion télévision gabonaise (RTG)
Case postale 10150
Libreville (Gabon)
Tél. : (241)73 24 59/73 20 62.
Fax : (241)73 21 53
Télex : (0973)53 42.

Africa n°1
BP n°1
Libreville (Gabon).
Tél. : (241)76 00 01.
Fax : (241)74 21 33. Télex : (0973) 55 88.

GUINEE

Radiodiffusion-télévision guinéenne (RTG)
case postale 617
Conakry (Guinée)
Tél.: (224)41 23 69. Tél + Fax : (224) 41 50 01.
Télex : (0995)223 40/223 41.
TV-Tél.: (225)41 14 12. Radio - Tél.: (225)41 14 10.

HAÏTI

Radio-télévision de Haïti
Case postale 13400
Delmas, Port-au-Prince (Haïti).
Tél.: (509)46 02 00.
Fax : (509)49 27 99/57 11 74
Télex : (0203)04 16.

LIBAN

Télé - Liban
case postale 4848
Beyrouth (Liban).
Tél.: (9611)30 03 60/45 45 90/30 11 74/45 01 00.
Fax : (9611)64 64 56. Télex : (0494)438 81

MALI

Office de radiodiffusion télévision du Mali (ORTM)
Case postale 171
Bamako (Mali).
Tél.: (223)22 46 21/22 47 27
Fax : (223)22 83 19. Télex (0985)24 21.

MAROC

Radiodiffusion-télévision marocaine (RTM)
1, rue El-Brihi
Rabat (Maroc).
Tél.: (212 7)76 68 83
fax : (212 7)76 68 88. Télex (0407)369 84

2 M International KM7
300, route de Rabat
Ain-Sebaa/Casablanca (Maroc)
Tél.: (212 2)35 40 86/35 44 44/35 58 50.
Fax : (212 2)35 40 67/35 40 71.
Télex (0407)28 051

MAURICE

Radiodiffusion-télévision mauricienne (MBC)
Case postale 48
Forest Side (Ile Maurice)
Tél. : (230)676 20 75/675 50 01 à 50 04.
Télex : (0966)42 30.

MAURITANIE

Radio de Mauritanie (RM)
Case postale 200
Nouakchott (Mauritanie).
Tél. : (222 2)521 64/526 79/521 01.
Fax : (222 2)512 64.

Télévision de Mauritanie (TVM)
Case postale 5522
Nouakchott (Mauritanie)
Tél. : (222 2)533 03/532 66/539 69.
Fax : (222 2)512 64. Télex (0971)5817.

NIGER

Office de radiodiffusion-télévision du Niger (ORTN)
Case postale 309
Niamey (Niger).
Tél. : (227)72 31 63. Fax : (227) 72 35 48
Télex : (0975)52 29

ROYAUME-UNI

British Broadcasting Corporation (BBC)
PO Box 76 Bush House
London WC28 4PH (England).
Tél. : (44 71)240 34 56. Fax : (44 71)379 09 85
Télex : (051)26 57 81

RWANDA

Radio-Rwanda
Case postale 83
Kigali (Rwanda)
Tél. : (250)738 45/756 65/765 40.
Fax : (250)761 85. Télex : via centrale - 557

SENEGAL

Radiodiffusion-télévision du Sénégal (RTS)
Case postale 1765
Boulevard de la Lierté. Dakar (Sénégal)
Tél.: (221)21 14 72. Fax : (221)22 34 90.
Télex : (0906)516 34.

SEYCHELLES

Seychelles Broadcasting Corporation (SBC)
Case postale 321
Victoria, Mahé (Seychelles).
Tél.: (248)22 41 61. Fax (24)22 56 41.
Télex : (0965)23 15

SUISSE

Société suisse de radiodiffusion et télévision (SSR)
Giacomettrasse, 3
3000 berne (Suisse).
Tél.: (41 31)350 92 22. Fax : (41 31)350 92 56. Télex : (045)911 590.

TCHAD

Radiodiffusion nationale tchadienne (RNT)
Case postale 892
N'Djaména (Tchad).
Tél.: (235)51 60 71. Fax : (235)51 60 94. Télex : (0976)52 01/52 40.

Télévision tchadienne
BP 74
N'Djaména (Tchad)
Tél.: (235)51 35 54. Fax : (235) 51 60 94.

TOGO

Radiodiffusion-télévision togolaise (RTF)
Case postale 3286
Lomé (Togo).
Tél.: (228)21 53 56
Fax : (228)21 57 86. Télex : (0977)53 20.

TUNISIE

Etablissement de la radiodiffusion-télévision tunisienne (ERTT)
71, avenue de la Liberté
Tunis(Tunisie).
Tél. : (216 1)28 73 00.
Fax : (216 1)78 10 58. Téléx : (0409)149 60.

VANUATU

Radio-Vanuatu (RV)
Case postale 49
Port Vila (Vanuatu).
Tél. : (678)229 99. Fax : (678)220 26

VIêt-NAM

Radio La Voix du Viêt-nam (RSVN)
58, rue Quan Su
Hanoi (Viêt-nam).
Tél. : (84 4)25 56 69. Fax : (84 4)26 11 22.

Télévision du Viêt-nam (RSVN)
59,rue Giang Vo
Hanoi (Viêt-nam).
Tél. : (84 4)34 31 88. Fax : (84 4)35 53 32.
Télex : 41 22 79 THVN-VT.

ZAÎRE

Office zairois de radiodiffusion et de télévision (OZRT)
case postale 3164
Kinshasa-Gombe (Zaire).
Tél. : (243 1)223 17 56. Téléx : (0982)215 83.

CIRÉF

52 Bd Reyers
1044 Bruxelles
Belgique
téléphone : 02/732 4585
télécopieur : 02/732 6240